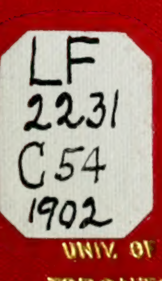


ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1902

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ÉCOLE PRATIQUE

DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1902

CALENDRIER. — DOCUMENTS. — RAPPORTS

H. GAIDOZ : *La Réquisition d'amour et le Symbolisme de la pomme.*



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCI

CALENDRIER POUR 1901-1902.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	m	*Vac. tout le mois.*	1	v	Toussaint. *Vac.*	1	**D**	
2	m		2	s	*Vac.*	2	l	
3	j		3	**D**	*Réunion du Conseil (10h)*	3	m	
4	v		4	l	*Réouverture des Confé-*	4	m	
5	s		5	m	*rences.*	5	j	
6	**D**		6	m		6	v	
7	l		7	j		7	s	
8	m		8	v		8	**D**	
9	m		9	s		9	l	
0	j		10	**D**		10	m	
1	v		11	l	*Dîner annuel.*	11	m	
2	s		12	m		12	j	
3	**D**		13	m		13	v	
4	l	*Inscription des élèves,*	14	j		14	s	
5	m	*du 15 au 4 novembre.*	15	v		15	**D**	
6	m		16	s		16	l	
7	j		17	**D**		17	m	
8	v		18	l		18	m	
9	s		19	m		19	j	
0	**D**		20	m		20	v	
1	l		21	j		21	s	
2	m		22	v		22	**D**	
3	m		23	s		23	l	
4	j		24	**D**		24	m	
5	v		25	l		25	m	Noël. *Vac.*
6	s		26	m		26	j	*Vac.*
7	**D**		27	m		27	v	*Vac.*
8	l		28	j		28	s	*Vac.*
9	m		29	v		29	**D**	*Vac.*
0	m		30	s		30	l	*Vac.*
1	j					31	m	*Vac.*

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.		
1	m	*Vacances jusqu'au 5 janvier inclus.*	1	s		1	s	
2	j		2	D		2	D	
3	v		3	l		3	l	
4	s		4	m		4	m	
5	D	*Réunion du Conseil* (10 h.). *Renouvellement des Commissions ordinaires* [1].	5	m		5	m	
6	l		6	j		6	j	Mi-carême.
7	m		7	v		7	v	
8	m		8	s		8	s	
9	j		9	D	*Vac.*	9	D	
10	v		10	l	*Vac.*	10	l	
11	s		11	m	*Mardi gras. Vac.*	11	m	
12	D		12	m		12	m	
13	l		13	j		13	j	
14	m		14	v		14	v	
15	m		15	s		15	s	
16	j		16	D		16	D	*Réunion du Conseil* (10 h.). *Propositions de bourses. Rapports des boursiers.*
17	v		17	l		17	l	
18	s		18	m		18	m	
19	D		19	m		19	m	
20	l		20	j		20	j	
21	m		21	v		21	v	
22	m		22	s		22	s	
23	j		23	D		23	D	
24	v		24	l		24	l	*Vac.*
25	s		25	m		25	m	*Vac.*
26	D		26	m		26	m	*Vac.*
27	l		27	j		27	j	*Vac.*
28	m		28	v		28	v	*Vac.*
29	m					29	s	*Vac.*
30	j					30	D	Pâques [1].
31	v					31	l	*Vac.*

[1] *Ordre du jour de toutes les réunions : Présentation de thèses, rapport des commissaires responsables, proposition de publications.*

[1] Pâques tombera : En 1903, le 12 avril. En 1904, le 3 avril.

AVRIL.			MAI.			JUIN.		
1	m	*Vac.*	1	j		1	**D**	
2	m	*Vac.*	2	v		2	l	
3	j	*Vac.*	3	s		3	m	
4	v	*Vac.*	4	**D**		4	m	
5	s	*Vac.*	5	l		5	j	
6	**D**	*Vac.*	6	m		6	v	
7	l		7	m		7	s	
8	m		8	j	Ascension. *Vac.*	8	**D**	
9	m		9	v		9	l	
10	j		10	s		10	m	
11	v		11	**D**		11	m	
12	s		12	l		12	j	
13	**D**		13	m		13	v	
14	l		14	m		14	s	
15	m		15	j		15	**D**	
16	m		16	v		16	l	
17	j		17	s		17	m	
18	v		18	**D**	Pentecôte.	18	m	
19	s		19	l	*Vac.*	19	j	
20	**D**		20	m	*Vac.*	20	v	
21	l		21	m		21	s	
22	m		22	j		22	**D**	
23	m		23	v		23	l	
24	j		24	s		24	m	
25	v		25	**D**		25	m	
26	s		26	l		26	j	
27	**D**		27	m		27	v	*Réunion du Conseil (9 h.). Rapport sur les Conférences. Désignation des élèves titulaires. Présentations à l'École de Rome. Affiche de l'année suivante.*
28	l		28	m		28	s	
29	m		29	j		29	**D**	
30	m		30	v		30	l	
			31	s				

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	m	*Vac. tout le mois.*	1	s	Toussaint. *Vac.*	1	l	
2	j		2	D	*Réunion du Conseil.* (10 h.)	2	m	
3	v		3	l		3	m	
4	s		4	m		4	j	
5	D		5	m		5	v	
6	l		6	j		6	s	
7	m		7	v		7	D	
8	m		8	s		8	l	
9	j		9	D		9	m	
10	v		10	l		10	m	
11	s		11	m		11	j	
12	D		12	m		12	v	
13	l	*Inscription des élèves du 13 octobre au 3 novembre.*	13	j		13	s	
14	m		14	v		14	D	
15	m		15	s		15	l	
16	j		16	D		16	m	
17	v		17	l		17	m	
18	s		18	m		18	j	
19	D		19	m		19	v	
20	l		20	j		20	s	
21	m		21	v		21	D	
22	m		22	s		22	l	
23	j		23	D		23	m	
24	v		24	l		24	m	
25	s		25	m		25	j	Noël. *Vac.*
26	D		26	m		26	v	*Vac.*
27	l		27	j		27	s	*Vac.*
28	m		28	v		28	D	*Vac.*
29	m		29	s		29	l	*Vac.*
30	j		30	D		30	m	*Vac.*
31	v					31	m	*Vac.*

LA RÉQUISITION D'AMOUR

ET

LE SYMBOLISME DE LA POMME.

I

EN IRLANDE.

Une des légendes les plus poétiques de l'ancienne Irlande est celle de Condla le Rouge, conservée dans un manuscrit du XIe siècle, le *Lebar na h-Uidhre*. Elle y est conservée sous une forme païenne, avec une légère teinte de christianisme; du reste, l'Irlande est restée longtemps païenne : le christianisme y a été une religion de « superposition » (comme on dit aujourd'hui en matière fiscale); la croyance au monde des fées, aux rapports des hommes avec cette race surhumaine qui les environne, aux amours clandestins entre les uns et les autres, était encore au XIXe siècle, dans les campagnes de l'ouest et du sud de l'Irlande, aussi vivante qu'au temps du *Lebar na h-Uidhre;* et un procès criminel a tristement montré, il y a quelques années, à quelles cruautés pouvait mener la croyance aux *changelins*.

Je ne veux pas, après tant d'autres, traduire et étudier cette légende, d'autant plus que cette étude ne pourrait tenir en quelques pages; je veux seulement mettre sous le microscope une phrase du texte irlandais, un peu parce qu'elle n'a pas été traduite par tous les celtistes d'une façon identique, et sur-

tout parce que des rapprochements de folk-lore en feront mieux comprendre le sens. Je résume d'abord la légende :

Condla le Rouge se trouve sur une colline avec le roi son père, le druide (c'est-à-dire en quelque sorte le chapelain) de celui-ci et d'autres personnes. Une fée lui apparaît et lui parle ; il est seul à voir la fée, mais tous l'entendent ; elle invite Condla à venir avec elle dans une région merveilleuse, « le pays de la vie », c'est-à-dire de l'immortalité, séjour de joie et de fêtes. Sur la demande du roi, le druide-chapelain exorcise la fée ; on n'entend plus la voix de celle-ci, et elle disparaît de la vue de Condla.

« Lorsqu'elle disparut devant l'incantation (ou exorcisme) du druide, elle lança une pomme à Condla. Celui-ci resta un mois sans boire ni manger. Il n'avait de goût à aucun mets sinon à sa pomme. La pomme ne diminuait pas, combien qu'il en mangeât, mais elle en demeurait tout entière. »

Au bout d'un mois, la fée revient. Malgré le roi, malgré le druide, un peu malgré Condla lui-même, qui regrette de quitter les siens, elle persuade Condla de la suivre à la « Terre de la joie ». « Celui-ci s'élance dans la barque de verre. On vit la barque s'éloigner peu à peu sur la mer, et, à partir de ce moment, on n'entendit plus parler ni de Condla ni de la fée ! »

Condla était ainsi devenu l'époux d'une fée. C'est une légende qui s'est présentée sous des formes bien diverses et avec des incidents différents ; je dis « légende », peut-être devrais-je dire plutôt « roman » : car cela était roman pour ceux qui le racontaient et ceux qui l'entendaient ; et nous commettons une erreur historique en parlant de surnaturel à une époque et dans un milieu où la distinction entre surnaturel et naturel n'existe pas.

J'ai traduit par « elle lança une pomme à Condla » la phrase irlandaise *do-chorastar ubull do Condlu.*

C'est ainsi qu'avait déjà traduit O'Beirne Crowe quand il édita, traduisit et commenta ce texte en 1874 : « she threw an apple to Condla[1] ».

Cette première édition de notre curieux texte était ignorée de M. Windisch, quand celui-ci édita la légende en 1879 directement d'après le manuscrit : c'était comme exercice de lecture à la suite de sa grammaire, sans traduction ; mais dans le glossaire, M. Windisch rendait le verbe par « ich setze[2] ».

D'après l'édition de M. Windisch, mais sans connaître davantage le travail d'O'Beirne Crowe, M. d'Arbois de Jubainville traduisit ce texte dans une brochure d'un titre assez grandiloquent : *Le dieu de la mort et les origines mythologiques de la race celtique*[3], et (p. 7) il traduisait : « la femme avait offert une pomme à Condla ».

La même année 1879, dans une traduction littéraire écrite pour le grand public, mais exacte pour le fond, M. Joyce disait : « she threw an apple to Condla[4] ».

En 1885, le R. P. Mac Swiney, S. J., édita et traduisit le même texte dans une revue de Dublin et sa traduction était : « she threw an apple to Condla[5] ».

En 1886, M. Dottin publiait un article intitulé : *La croyance*

[1] *Journal of the Royal Historical and Archæological Association of Ireland*, 4e série, t. III, numéro d'avril 1874, p. 131.

[2] *Kurzgefasste Irische Grammatik*, Leipzig, 1879, p. 118-20 et p. 132, col. 2.

[3] Extrait des *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*, Troyes, 1879, t. XLII, 10 p. in-8°.

[4] L.-W. Joyce, *Old Celtic Romances*, London, 1879, p. 108.

[5] *Gaelic Journal*, t. II, p. 306-309.

à l'immortalité de l'âme chez les anciens Irlandais (M. Dottin jugeait utile d'établir cette croyance), et il accompagnait son article d'une traduction de notre texte. Dans le passage en question, il suivait M. d'Arbois de Jubainville : « la femme... avait donné une pomme à Connle[1] ».

En 1889, M. Zimmer traduisait : « sie warf dem Condla einen apfel zu[2] » ; et en 1892, M. J. Jacobs suivait cette traduction : « she threw an apple to Connla[3] ».

En 1892, M. d'Arbois de Jubainville reprend ce texte légendaire, qu'il traduit à nouveau, mais, pour ce passage, c'est à peu près la même chose qu'en 1879 : « la femme avait donné une pomme à Condlé[4] ».

En 1895, M. Alfred Nutt résumait la légende d'après les traductions du R. P. Mac Swiney et de M. Zimmer, mais dans la phrase qui nous occupe, il préférait dire, d'après M. d'Arbois de Jubainville : « she left to Connla an apple[5] ».

Enfin, en 1898, M. Ferdinand Lot enchâssait une traduction intégrale du texte dans une étude comparative de la légende et il traduisait : « la femme avait jeté une pomme à Condlé[6] ».

On voit par cette statistique que, sauf MM. d'Arbois de Jubainville et Dottin, les celtistes qui ont traduit ce texte ont tous donné le sens de « lancer » ou « jeter » au verbe irlandais

(1) *Revue de l'Histoire des religions*, t. XIV (1886), p. 65.

(2) *Zeitschrift für deutsches Alterthum, etc.*, t. XXXIII (1889), p. 263.

(3) *Celtic Fairy Tales*, London, 1889, p. 2 ; cf. p. 243.

(4) D'Arbois de Jubainville, *L'Épopée celtique en Irlande*, Paris, 1892, p. 387.

(5) Kuno Meyer and Alfred Nutt, *The Voyage of Bran, etc.*, t. I, Londres, 1895, p. 45.

(6) C'est au cours des *Nouvelles études sur la provenance du cycle arthurien*, publiées par M. F. Lot, dans la *Romania*, t. XXVII (1898), p. 560.

du texte[1]. On me permettra de dire que dans mes conférences de l'École des hautes études, j'ai toujours traduit ainsi le *do-chorastar* du texte. Il m'eût paru, du reste, difficile, au point de vue purement grammatical, de traduire autrement : le verbe *cuirim* n'a nulle part le sens de «donner[2]» ; pour exprimer cette idée, l'écrivain aurait dit *do-rat* ou tout au plus *do-bert*. — J'insiste sur cette traduction, car l'on verra plus loin avec netteté la signification du geste et du jet.

Une autre légende, à peu près aussi ancienne, se rattache à celle-ci. Caier, roi (sans doute légendaire) du Connaught — et dans l'ancienne Irlande le terme de roi ne désigne souvent que des principicules, des chefs de clan — avait adopté son neveu Nédé parce qu'il n'avait pas de fils. «La pensée de la femme de Caier s'attacha à Nédé. Elle envoya une pomme d'argent à Nédé pour [obtenir] son amour. Nédé ne consentit pas, et elle lui promit la royauté après Caier s'il voulait venir à elle[3].» La Phèdre irlandaise arriva à ses fins et réussit à faire commettre un crime à Nédé ; mais le roman finit tragiquement, car les deux hommes périrent.

[1] MM. Jacobs et Nutt sont naturellement hors de cause, puisque (comme ils l'ont déclaré eux-mêmes) leurs traductions reposent sur celles de tel ou tel celtiste.

[2] Voir les exemples de ce verbe et les traductions données par M. Windisch dans le glossaire du tome I de ses *Irische Texte*, p. 457, et par M. Atkinson dans le glossaire de ses *Passions and Homilies from Leabhar Breac*, Dublin, 1887, p. 620.

[3] «Ro-lil menma mna Caier do Nede. Do-bert uball n-argait do Nede ar a chairdess, etc.», récit édité et traduit d'après le manuscrit appelé «Livre jaune de Lecan», par M. W[hitley] S[tokes], *Three Irish Glossaries*, London, 1862, p. XXXVI à XL. — M. d'Arbois de Jubainville a résumé ce récit d'après M. Stokes dans son *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, Paris, 1883, p. 261 et suivantes.

Dans un roman vraiment rabelaisien intitulé «La Vision de Mac Conglinne» (le manuscrit est du XIVe siècle), une jeune fille, Ligach, envoie des noix, des pommes et d'autres friandises à Cathal en signe d'amour et d'affection. Son frère l'apprend; et, comme il est ennemi de Cathal, il fait prononcer des enchantements sur ces objets avant qu'on les porte à Cathal. Cathal mange les pommes; les charmes y avaient engendré des vers, et ces vers formèrent le démon de la boulimie qui s'empara de Cathal [1]: *inde mali labes* et toute la suite du roman.

C'est le folk-lore, c'est la tradition vivante qui nous expliquera le geste de la fée venue du monde invisible pour séduire Condla. «Chez les paysans des comtés de Cork et de Kerry (c'est-à-dire dans le sud de l'Irlande), une jeune fille donne un signe d'amour à un jeune homme en lui lançant une pomme.» C'est le témoignage de M. Alfred Perceval Graves, commentant une poésie anglo-irlandaise où il a mis cet usage en action [2].

La pomme lancée par la fée, incident banal pour nous, avait donc une signification bien nette pour les auditeurs irlandais de l'histoire de Condla. Et si la pomme ne diminuait pas sous les dents du jeune homme, c'est que, venant d'une fée, elle était merveilleuse. La même particularité est propre à une autre pomme merveilleuse dans un autre roman du moyen âge, les

[1] *The Vision of Mac Conglinne...* edited by Kuno MEYER, Londres, 1892, p. 4-5.

Il est assez curieux que cette explication irlandaise du moyen âge se trouve d'accord avec l'observation de la médecine moderne : «les boulimiques sont des malades affligés d'une faim excessive, vorace, canine; parfois la cause en est vermineuse...» (Dr E. MONIN, *L'hygiène des riches*, Paris, 1891, p. 95-96.)

[2] *Irish Songs and Ballads*, by Alfred Perceval GRAVES, Manchester, 1880, p. 256.

aventures de Teige, fils de Cian, où l'auteur a mêlé des souvenirs païens et chrétiens aux fantaisies de son imagination[1].

Comme nous ne traitons pas du folk-lore de la pomme en Irlande, nous croyons inutile de parler des contes irlandais, anciens et modernes, où il est question des pommes qui chantent, d'une pomme qui roule d'elle-même pour indiquer le chemin, ni des pommes du jardin des Hespérides, importées en Irlande par la littérature, et dont on disait aussi qu'elles ne diminueraient quoi qu'on pût en manger jusqu'à la fin du monde[2], ni de l'emploi actuel des pommes dans les jeux et amusements populaires des paysans irlandais[3]. Un des tours d'habileté du héros Cúchulainn était déjà, comme on sait, de jongler avec des pommes, *ubull-chless*[4]. Mais nous sortirons, sinon du monde celtique, au moins de l'Irlande, pour citer, en terminant ce chapitre, un conte du nord de Galles raconté à M. J. Rhys. Il s'agit d'une «femme d'eau» qui sort d'un lac, énamourée d'un jeune homme assis sur la rive; et elle demande au jeune homme de lui lancer (throw) une des pommes qu'il est en train de manger. Cette requête indique bien la signification de l'acte. Elle l'épouse ensuite

[1] Voir Meyer et Nutt, *The Voyage of Bran*, t. I, p. 204.

[2] Ní lúghaide iad a mbeith agá siorchaitheam go brath. (O'Curry dans l'*Atlantis*, t. IV (Dublin, 1863), p. 188.) Ce texte, du reste, est moderne.

[3] Voir les détails donnés par M. James Mooney, dans *Proceedings of the American Philosophical Society*, Philadelphie, 1889, p. 405-406. Cet intéressant mémoire est intitulé : *The Holiday Customs of Ireland*.

[4] La pomme a précédé la boule dans l'art du jongleur, ou, mieux, la boule a remplacé la pomme. On peut voir dans une peinture de vase grec une jeune fille, assise, jonglant avec trois pommes; une autre, devant elle, paraît lui en offrir une quatrième pour ajouter au jeu. Voir Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder*, t. IV, pl. cccxvii et p. 71. Voir aussi plus loin, p. 17.

sous une condition qui sera plus tard violée et motivera sa disparition, comme dans l'histoire de la fée Mélusine [1].

II

CHEZ LES GRECS.

Le texte irlandais s'éclaire d'une lumière toute nouvelle quand on se souvient de deux vers de Virgile :

Malo me Galatea petit, lasciva puella,
Et fugit ad salices, et se cupit ante videri [2].

C'est au cours d'une bien froide et bien artificielle pastorale, imitation de Théocrite, et où sont décrites des mœurs non pas romaines, mais grecques. C'est aussi sans doute de l'imitation grecque lorsque Catulle parle d'une jeune fille qui a caché dans son giron la pomme envoyée par un amant :

Ut missum sponsi furtivo munere malum [3], etc.

Mais l'usage grec est attesté par de nombreux textes. D'abord le passage de Théocrite imité par Virgile :

Βαλλει καὶ μαλοισι τὸν αἰπόλον ἁ Κλεαρίστα
Τὰς αἶγας παρελεῦντα καὶ ἁδύ τι ποππυλιάσδει [4].

« Cléariste jette des pommes au chevrier qui trait ses chèvres, et parle doucement tout bas. »

[1] Conte publié (en anglais) dans la revue anglo-galloise *Y Cymmrodor*, t. V, Londres, 1882, p. 95.

[2] Virgile, *Églogues*, III, 64.

[3] Catulle, LXV, 19.

[4] Théocrite, V, 88.

Ceci est la traduction de Leconte de Lisle [1], et nous avons été surpris de la trouver aussi «académique» pour la fin du second vers. Une traduction de Théocrite, qui date du temps des «belles infidèles», était plus exacte ici en disant : «et le doux murmure de ses lèvres m'invite à punir sa malice [2]». Mais la note de ce traducteur, consacrée au parallèle entre Théocrite et Virgile, nous paraît intéressante à reproduire malgré son goût vieillot, «style Empire», d'autant plus qu'elle précise le sens du mot grec traduit par une périphrase [3] :

Virgile doit donc à Théocrite l'idée du plus joli trait peut-être dont il ait orné ses églogues; mais Virgile imitait Théocrite, comme depuis Racine imita Euripide en l'embellissant. C'est dans de pareilles imitations qu'on peut observer le progrès naturel de l'esprit et du goût. Théocrite nous présente une bergère coquette qui jette des pommes à un berger qui passe : mais il affaiblit et gâte ce trait en ajoutant que la bergère, par un bruit des lèvres qui n'a point de nom dans notre langue, appelle le berger. Le mot ποππυλιασδει, dont se sert Théocrite, répond à ce petit sifflement que nos Phrynés de la dernière classe font entendre quelquefois de leurs fenêtres pour inviter les passants. Virgile, infiniment plus délicat, plus ingénieux et plus fin, suppose que la bergère se cache après avoir jeté la pomme, et se cache maladroitement : voilà la perfection de l'art.

[1] *Idylles de Théocrite, etc.*, traduction nouvelle par Leconte de Lisle, Paris, 1861, p. 46.

Voici comment M. A. Lang a traduit ce passage : «Clearista too, pelts the goat-herd with apples as he drives past his she-goats, and a sweet word she murmurs». *Theocritus, etc., rendered into English prose by* A. Lang, London, 1880, p. 29.

[2] *Idylles de Théocrite,* traduites en français par Julien Geoffroi, ancien professeur de rhétorique au collège Mazarin, accompagnées du texte grec, et revues par J. Planche, professeur de rhétorique au collège royal de Bourbon, Paris, 1823, p. 90.

[3] *Ibid.*, p. 102.

Le verbe grec en question est dérivé lui-même d'un autre verbe ποππύζω, onomatopée formée de labiales, comme le terme français d'appel pst! pst! qui fournirait la meilleure traduction du passage de Théocrite. Le glossateur grec commente le mot ἁδύ par : καὶ ἡδύν τινα συρισμὸν συρίζει : et la traduction latine de la collection Didot dit exactement : *suaviter insibilat.*

Divers passages de Théocrite parlent aussi du message amoureux de la pomme[1]. Plusieurs auteurs de la Grèce en parlent encore, dans des passages où l'on voit bien le sens provocant de la pomme lancée. Dans les *Nuées* d'Aristophane, le bonhomme Strepsiade amène son fils à l'école de Socrate, et ce dernier met l'adolescent entre deux maîtres, le Juste, qui pratique l'ancienne éducation et enseigne la vertu, et l'Injuste, railleur du « vieux jeu », qui recommande la vie facile et les plaisirs. Or le Juste dit à l'élève : « Ne cours pas voir les dan-

[1] III, 10; XI, 10; XIII, 38. Et c'est encore de Théocrite que, dans l'églogue précitée de Virgile, proviennent ces deux vers (III, 70-71):

Quod potui, puero silvestri ex arbore lecta
Aurea mala decem misi; cras altera mittam.

De quels fruits s'agit-il ici? La pomme et le coing ne sont pas aisés à distinguer chez les écrivains grecs et latins. Un commentateur, dans l'édition de la collection Lemaire, dit : « De malis tamen Cydoniis, in melle condiri solitis, accipi potest ». Mais M. Eug. Benoist, dans son édition de Virgile, n'accepte pas cette interprétation botanique : « Il n'est question ici, dit-il, ni des coings qui croissent dans les jardins et dont l'arbre ne peut être caractérisé par l'épithète *silvestris*, ni des citrons ou des oranges, qui ne croissent point en Italie. *Aurea* équivaut à *pulcherrima* ou à tout autre mot du même genre . . . »

Il convient du reste de remarquer que les termes μῆλον et *malum* n'ont pas la signification précise de notre mot *pomme.* Ajoutons que M. O. Schrader, dans son dernier livre (*Reallexikon der Indogermanischen Altertumskunde*, Strasbourg, 1901, p. 43), regarde le mot latin comme emprunté directement du mot grec.

seuses, de peur que quand tu seras bouche bée à les regarder, une catin ne t'attrape avec une pomme lancée, et que tu ne perdes ainsi ta bonne réputation [1] ». Quelques siècles plus tard, dans les dialogues de Lucien, une femme galante fait une scène à son amant : « Enfin, tu mords dans une pomme, après t'être assuré que Diphile n'en voyait rien et se penchait pour causer avec Thrason : puis tu vises de ton mieux et tu la lui jettes dans le sein, sans essayer d'échapper à mes regards. Elle la prend, la baise et la cache dans sa gorge, sous son réseau [2]. »

Deux épigrammes érotiques de l'Anthologie Grecque montrent combien le langage de la pomme était connu en amour : ce sont des madrigaux d'envoi :

N° 79. Je te jette cette pomme ; si tu es disposée à m'aimer, reçois-la, et, en retour, donne-moi ta virginité. Que si tu es contraire à mes vœux, reçois-la encore, et vois comme son éclat et sa fraîcheur sont peu durables !

N° 80. Je suis une pomme : quelqu'un qui t'aime m'a jetée. Allons, cède à ses vœux, Xanthippe. Et toi et moi nous nous unirons bientôt [3].

Ce poète fait parler la pomme elle-même : on a d'autant moins lieu de s'en étonner qu'on écrivait parfois des déclarations ou des serments d'amour sur une pomme, que la pomme

[1] Aristophane, *Les Nuées*, vers 996-997, *μήλῳ βληθεὶς ὑπο πορνιδίου*.

[2] Lucien, *Dialogues des courtisanes*, XII, 1. — Nous citons d'après la traduction de M. Talbot, t. I, p. 376. — Le fait de mordre la pomme avant de la lancer était une agacerie de plus. Bœttiger (*Kleine Schriften*, t. III, p. 99, n.) nous assure que des Pères de l'Église ont vu là un souvenir de la « pomme » où Ève avait mordu avant de l'offrir à Adam : mais nous regrettons qu'il n'ait pas cité ces graves autorités.

[3] Nous citons ces deux épigrammes d'après la traduction française de F. D[übner], *Anthologie Grecque*, Paris, Hachette, 1863, t. I, p. 30.

fût lancée ou bien encore déposée dans le sanctuaire d'une déesse invoquée pour le succès de l'affaire amoureuse [1].

La pratique avait donné naissance à un verbe grec, *μηλοβολεῖν*. Elle est encore usitée dans certains endroits de la Grèce actuelle, mais sans y être sans doute une provocation aussi forte que dans la Grèce antique. D'un jeune homme à une jeune fille, lancer une pomme ou une fleur est une déclaration d'amour et une demande en mariage [2]. Dans un conte grec de Zacynthe, recueilli de notre temps, il est question d'une pomme d'argent que l'époux déguisé dans un tournoi lance à son épouse [3]. Ceci du reste n'est pas spécifiquement grec ; car on trouve des incidents analogues dans les contes d'autres pays.

Nous laissons de côté, faute de place et pour ne pas répéter des choses connues, la pomme lancée dans le roman de Cydippe et d'Acontius, les pommes du conte d'Atalante, celle que le berger Pâris devait donner à la plus belle, allégorie qui ne peut être très ancienne, mais que l'art a vite rendue populaire : peut-être est-ce par imitation de la légende de Pâris que Éris (la Discorde) lança un jour une pomme d'or avec l'inscription : « A la plus belle ! » : cette dernière allégorie peut

[1] Voir, par exemple, les *Métamorphoses* d'ANTONINUS LIBERALIS, ch. I. — Pour plus de détails sur la signification amoureuse de la pomme en Grèce, voir BECKER, *Charicles*, 2e édit., Leipzig, 1854, t. I, p. 331 ; et DILTHEY, *De Callimachi Cydippa*, Leipzig, 1863, p. 113 et suiv. Le passage, cité plus haut, des *Nuées* d'Aristophane a fourni à un récent éditeur de ce poète l'occasion de réunir la plupart des textes grecs relatifs au *μηλοβολεῖν*, édit. de Blaydes, t. IX (Halle, 1890), p. 476.

[2] C. WACHSMUTH, *Das alte Griechenland im neuen*, Bonn, 1864, p. 83.

[3] B. SCHMIDT, *Griechische Mærchen, Sagen, etc.*, Leipzig, 1877, p. 85 et 228.

pourtant sortir de la vie réelle, puisque les belles recevaient des pommes avec dédicace.

La pomme lancée étant un signe et un message d'amour, il est naturel que chez un peuple artiste comme le peuple grec, on ait figuré une pomme dans la main d'un jeune homme ou d'une jeune fille pour représenter l'amour donné ou reçu. Les peintures de vases, les terres cuites, les bas-reliefs en offrent de nombreux exemples; dans quelques-uns la balle a remplacé la pomme, mais avec une signification semblable [1]. La pomme paraît encore dans des monuments funéraires pour indiquer qu'il s'agit d'une personne qui avait inspiré l'amour ou qui avait été aimée. Cela est tellement connu des archéologues qu'il est inutile d'insister; nous en citerons seulement quelques exemples pour le lecteur non archéologue. Parmi les statuettes si vivantes de Tanagra, M. Ch. Diehl a mentionné « une jeune femme assise qui tient en main une pomme et qui semble l'offrir : le sens n'est pas douteux et le geste significatif. . . [2] ». M. Pottier a décrit et reproduit en gravure une terre cuite de Corinthe conservée au Musée du Louvre, sur laquelle s'est exercée, sans arriver à rien de certain, la sagacité des interprètes. Ce sont deux jeunes femmes, deux amies

[1] « On m'a envoyé la balle (σφαῖραν) » se trouve même comme inscription amoureuse sur un *oxybaphon* du musée Bourbon, à Naples : l'Amour ailé est debout entre deux jeunes filles et c'est la favorisée qui parle ainsi. Voir Ch. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monuments céramographiques*, t. IV, Paris, 1861, p. 87 et pl. LX. Voir aussi, *ibid.*, pl. LXXV, une scène analogue, mais où l'objet rond peut être une pomme aussi bien qu'une balle, et dans cette dernière l'éphèbe qui décerne la pomme pourrait être pris pour Pâris, s'il avait à juger entre trois femmes au lieu de deux.

[2] Ch. Diehl, *Excursions archéologiques en Grèce*, Paris, 1890, p. 381

ou deux sœurs : la plus jeune, le sein découvert et la figure heureuse, s'appuie familièrement sur l'épaule de son aînée d'une main qui tient une pomme [1]. Nous sommes tenté de voir là, non pas de la haute mythologie, mais une scène de genre que nous appellerions « la confidence amoureuse ». On voit de même des pommes aux mains de jeunes gens et de jeunes filles dans des peintures de vases. Dans l'une d'elles, une jeune fille porte une pomme à sa bouche de la main droite : elle en tient une autre de la main gauche et, devant elle, un jeune homme debout lui en offre une troisième [2].

On a découvert à Larissa, en Thessalie, un bas-relief, probablement funéraire, représentant un éphèbe qui tient une pomme de la main gauche élevée à la hauteur du visage ; le bras droit, laissé à nu, supporte un lièvre [3]. Et à propos de cette stèle (qu'il reproduit en gravure), M. Collignon dit très justement : « A en juger par les attributs qu'il porte, le plaisir était sa grande affaire ; on sait qu'entre les mains des éphèbes grecs, le lièvre et la pomme sont des gages de liaisons amoureuses [4] ».

A Myrina, province de Smyrne, on a trouvé dans une tombe un groupe en terre cuite, représentant deux jeunes gens qui se tiennent embrassés. M. S. Reinach l'appelle « groupe bachique » ; le jeune homme est un « Bacchant » et la jeune

[1] E. Pottier, *Les figurines de terre cuite dans l'antiquité*, Paris, 1890, p. 100 et fig. 40.

[2] Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder*, Berlin, 1858, t. IV, pl. ccxcvii, et p. 70.

[3] G. Fougères, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XII (1888), pl. vi et p. 179.

[4] Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I, p. 272 et fig. 135.

fille une «Bacchante»; celle-ci, «tenant une pomme de sa main gauche avancée, passe le bras droit autour de la taille de son compagnon[1]». Nous appellerions cette scène simplement «la déclaration d'amour»; et nous donnerions le même titre à un groupe analogue, formé par une autre terre-cuite, celle-là de la collection Gréau. Voici en quels termes la décrit M. Frœhner :

Groupe représentant un éphèbe et une jeune fille, assis à terre, côte à côte, et se tenant enlacés. Derrière eux se dresse un petit rocher. L'éphèbe a étendu son manteau sur l'herbe, mais un pan du manteau se replie en écharpe autour de ses reins. La jeune fille croise les jambes, son bras gauche passe derrière le dos de l'éphèbe, sa main droite ouverte repose sur le genou et tient une pomme. Le chiton dont elle est vêtue laisse à découvert le sein droit et les bras; l'himation n'enveloppe que les jambes. La composition du groupe est charmante, cet abandon de la jeune fille, le rapprochement des têtes, qui fait supposer une conversation intime et, à part cela, une pureté et une chasteté que l'art grec n'a pas toujours su communiquer à ses œuvres[2].

Dans la belle phototypie qui accompagne cet article, on ne voit pas la pomme, cachée par le revers de la main de la jeune fille. Ici, comme dans le groupe de Myrina, c'est la pomme que la jeune fille a reçue du jeune homme et qui l'a faite comme sa prisonnière.

Un semblable dépôt dans une tombe mène aux représentations figurées sur les monuments funéraires, et où un autre symbole amoureux, le lièvre, se voit souvent en même temps

[1] E. Pottier et S. Reinach, *La Nécropole de Myrina*, Paris, 1887, p. 410 (avec gravure).

[2] *Collection Julien Gréau*. Troisième partie : Terres cuites grecques. Paris, 1891, n° 310, p. 71 et pl. XVII.

que la pomme à la main de l'éphèbe [1]. Dans une urne funéraire du Musée de Volterra (art étrusque, mais inspiré de la Grèce), le couvercle est formé par une matrone couchée, tenant dans sa main gauche un fruit rond (pomme ou coing ou grenade?) [2]. Enfin, nous citerons, parce qu'ils échapperaient peut-être aux archéologues classiques, un fragment de poterie de la Gaule romaine (trouvé à Trion, quartier de Lyon), où il nous semble bien voir un personnage féminin qui offre une pomme à un jeune homme couché [3]; et un fragment de stèle funéraire du Würtemberg romain, où l'on voit une femme tenant de la main gauche une pomme [4] : c'est sans doute pour signifier que cette jeune femme aimait et était aimée.

Comme nous avons laissé de côté, dans la littérature, ce qui concerne le coing et la grenade, symboles souvent confondus avec celui de la pomme et qui lui tiennent de près, nous laissons aussi les monuments où les archéologues hésitent dans la détermination du fruit, lorsque, pour notre compte, nous y voyons une pomme. Tel est, par exemple, le cas d'une statue

(1) Voir un article de M. G. Fougères, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XII (1888), pl. vi et p. 179.

(2) J. Martha, *L'art étrusque*, Paris, 1889, p. 40.

(3) Allmer et Dissard, dans un extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences, etc. de Lyon*, vol. XXV, 2e partie, p. 490, avec gravure. Voici en quels termes s'expriment ces auteurs : « Un jeune homme endormi sous un arbre paraît voir en songe une divinité vêtue d'une tunique talaire et d'un manteau flottant. Cette déesse, dont la tête et le côté gauche manquent, tient de la main droite un objet indistinct qui n'est peut-être qu'une boursouflure de la pâte. » (*Sic!*). Ajoutons que dans le champ on voit trois pommes. A notre avis, cette scène représente un rêve d'amour (plus chaste que celui d'Horace allant à Brindes), ou bien une déesse venant surprendre un Endymion — ou un Condla.

(4) Voir la gravure dans F. Haug et G. Sixt, *Die römischen Inschriften und Bildwerke Württembergs*, Stuttgart, 1900, p. 195, n° 279.

féminine du style archaïque trouvée à l'acropole d'Athènes, dont M. Collignon a donné la gravure [1].

En tout cas il était naturel que la pomme, devenue par l'usage un symbole d'amour, fût donnée comme attribut à la déesse de l'amour, Aphrodite (ou Vénus), quoique, comme arbre, le myrte et non le pommier fût consacré à cette déesse. Le scoliaste d'Aristophane (sur le vers des *Nuées* que nous avons cité) écrivait : *τὸ μῆλον Ἀφροδίτης ἐσῖιν ἱερὸν.*

Cela se rencontre dès les temps les plus anciens de l'art grec. Parlant des tombes de Chypre, où Aphrodite avait à Idalie un de ses sanctuaires les plus anciens et les plus célèbres, M. Heuzey a décrit une patère de bronze qui se rapporte à ce culte : « La déesse, assise sur un trône, complètement vêtue, a dans ses mains la pomme et la fleur [2] ». Le type religieux de l'Aphrodite vêtue a bientôt fait place, dans l'art grec, au type de la même déesse nue, et dans ce type la pomme a encore été son attribut fréquent [3], si fréquent même qu'on a cru pouvoir, dans une restitution de la célèbre Vénus de Milo, lui mettre une pomme dans la main gauche [4]. D'après M. le baron de Witte, la pomme se rencontrerait dans le type d'Aphrodite dite *Venus genitrix*, type que l'on regarde comme créé par le célèbre sculpteur Praxitèle, au IVe siècle avant Jésus-Christ [5].

Sans pousser plus loin l'étude de la pomme symbolique dans l'art grec, nous citerons, après M. Edelestand du Méril,

[1] Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I, p. 166, fig. 75.

[2] L. Heuzey, *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, t. I, Paris, 1891, p. 139.

[3] Bernoulli, *Aphrodite*, Leipzig, 1873, p. 359 et 363.

[4] Id. *ibid.*, p. 141.

[5] *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1885, p. 169.

« une pierre gravée, où sont représentées les noces de l'Amour et de Psyché : un Amour leur met une corbeille de pommes sur la tête [1] ». Elle est des bas temps de l'Empire, mais elle représente la persistance de la tradition.

III

LA VIERGE À LA POMME.

Plusieurs types iconographiques de la sainte Vierge, dans l'art chrétien, dérivent de types anciens de déesses préchrétiennes. Il est permis de penser que la Vierge à la pomme est un de ces types. L'assimilation se sera faite d'autant plus aisément que, d'une part, le fruit de l'arbre défendu du Paradis Terrestre a été pris pour une pomme (quoique rien ne le fasse supposer dans le texte de la Bible où il n'est question que d'un arbre); et que, d'autre part, le parallèle a été vite établi entre ces deux femmes, Ève qui a tout perdu pour l'espèce humaine, et Marie qui a tout réparé.

Nous reconnaissons volontiers qu'ici nous reconstituons une chaîne dont plusieurs anneaux manquent. Pour bien des types de l'art chrétien, il y a une lacune de plusieurs siècles, justement l'époque que d'autres appelleraient d'origine et que j'appelle de transition. Au moment où l'art du moyen âge commence, les images religieuses ne présentent plus Marie comme

[1] Edelestand du Méril, *Études d'archéologie et d'histoire littéraire*, Paris, 1862, p. 505, lequel renvoie à Spon, *Miscellanea*, pl. vii, fig. 3. — Nous avons retrouvé ce beau camée de Tryphon dans Millin, *Galerie mythologique*, Paris, 1811, pl. xli, fig. 198, p. 45. Elle est reproduite en dimensions plus grandes, sans doute par agrandissement, dans l'ouvrage récent de Furtwængler, *Die antiken Gemmen*, Berlin, t. III, p. 371.

l'orante des catacombes, mais sous des traits et dans des poses qui rappellent les types de Junon, de Vénus, d'Isis, des Déesses-Mères de la Gaule, etc. L'assimilation une fois faite, le type chrétien se maintient et se développe, à la fois suivant la tradition des écoles d'art et suivant les interprétations venues de la théologie.

Nous ne pouvons donc citer de la Vierge à la pomme que des exemples provenant d'une époque déjà tardive du moyen âge, et, suivant le goût clérical du moyen âge, le calembour entre *malum* « la pomme » et *malum* « le mal » sert de commentaire à l'image. Je cite ici M[gr] Barbier de Montault, quoique l'antithèse de sa première phrase se termine par une étrange métaphore [1] :

Ève a péché en mangeant une pomme. Marie a produit un fruit meilleur. Saint Fortunat a donc pu dire très exactement, dans une hymne admise au *Petit office de la Vierge :*

Quod Eva tristis abstulit,
Tu reddis almo germine.

D'où est venu l'usage de mettre en les mains de l'enfant Jésus ou de sa mère la pomme fatale, par exemple à l'abbaye de Fontgombaud (XIII[e] siècle). La Vierge à la pomme se voit aussi, à la même date, sur la châsse émaillée de saint Viance (Corrèze), décrite dans le *Bull. de la Soc. Arch. de la Corrèze,* t. IX, p. 495.

A Benoîte-Vaux, en Lorraine, l'image de la Vierge tenant une pomme était accompagnée de ce distique significatif :

Læva gerit natum, gestat tua dextera malum;
Mali per natum tollitur omne malum.

Il convient de remarquer l'origine du culte de la sainte

[1] Dans la *Revue de l'Art Chrétien,* année 1889, p. 25.

Vierge à Benoîte-Vaux, au diocèse de Verdun. D'après la tradition, ce serait au XI[e] ou XII[e] siècle qu'on aurait trouvé, dans un bois, la statue de la sainte Vierge [1]. Une semblable découverte a toujours été regardée comme un miracle et la statue pour « miraculeuse »; la statue ne tarde, du reste, pas à justifier ce nom par les miracles qu'elle opère. Les cultes locaux ont plusieurs fois eu pour point de départ, surtout quand il s'agit de la sainte Vierge, des statues ou plutôt des statuettes trouvées dans la terre et interprétées par le christianisme, à une époque et dans un milieu où aucune autre interprétation ne pouvait se présenter à l'esprit. L'image, point de départ du culte de Benoîte-Vaux, peut être une simple Vénus ou une autre déesse à la pomme. Les images de la sainte Vierge à la pomme ne sont point rares [2].

[1] Voir *Notre-Dame de Benoîte-Vaux*, par le R. P. CHEVREUX, Verdun, 1863, p. 16. D'après cet auteur, la statue aurait été apportée par les anges, et l'attention des bûcherons dans la forêt aurait été attirée par le chœur merveilleux des anges qui chantaient l'*Ave Maria*. C'est à cette découverte et au pèlerinage qui en a été la suite que la vallée a dû le nom qu'elle porte aujourd'hui de « Vallée bénie ».

[2] A propos de la Vierge à la pomme de Benoîte-Vaux, M. A. DE BARTHÉLEMY, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1876, p. 175-176, a signalé deux reliquaires du trésor de Saint-Maurice-d'Agaune, sur lesquels « la Sainte Vierge tient dans sa main une petite pomme en or ». — Plus loin, dans le même *Bulletin* de 1876, p. 200, M. DE MARSY a décrit, en donnant une gravure, un vitrail français du XIII[e] siècle où l'on voit « la Vierge couronnée, tenant de la main droite une pomme qu'elle présente à l'enfant Jésus, placé à sa gauche ». — On s'est aussi, quelquefois, trop pressé de découvrir des « Vierges à la pomme ». Ainsi celle de Saint-Pierre-de-Beaulieu, dans la Corrèze, curieuse œuvre de *cælatura* du XII[e] siècle, tient dans la main, non pas la « pomme d'Ève », comme on l'a cru, mais un objet de forme cylindrique non déterminé : voir *Bulletin Monumental*, t. XLVI (1880), p. 598 (avec gravure) et p. 826.

L'exégèse iconographique de Mgr Barbier de Montault est, du reste, fréquente chez les archéologues du christianisme. Voici, par exemple, ce que M. E. Laforge dit de la pomme : « C'est de tous les attributs le plus ordinaire ; elle fait allusion à la chute de l'homme. Quand elle est dans les mains de l'enfant, elle indique qu'il est la réparation du mal causé par la pomme ; lorsqu'elle est dans les mains de la Vierge, celle-ci est désignée comme une seconde Ève (1). »

En effet, le sens original du symbole étant perdu, il n'est pas étonnant que plusieurs fois on ait mis la pomme dans la main de l'enfant Jésus au lieu de sa mère ; que d'autres fois on l'ait mise dans la bouche du serpent que la Vierge écrase du pied, en souvenir du péché originel et de la grâce reconquise (2).

La pomme a passé de la sainte Vierge à un de ses « poursuivants » dans la légende de saint Hermann de Steinfeld, dit Joseph, de l'ordre des Prémontrés, qui vivait au XIIe siècle. Celui-ci est représenté offrant une pomme à la sainte Vierge. D'après la légende, la statue de la Vierge à laquelle Hermann, écolier, apportait cet hommage, aurait étendu sa main de pierre ou de bois pour l'accepter (3). Les vies des saints, notamment des saints de l'Église grecque, offrent peut-être des épisodes où la pomme figure avec un symbolisme analogue. D'après un ouvrage de vulgarisation, la sainte Vierge aurait offert une pomme d'or aux saints Nil et Barthélemy, pour les requérir

(1) E. LAFORGE, *La Vierge, type de l'art chrétien*, Lyon, 1864, p. 290.

(2) Dans une procession de Heidelberg, Adam portait une tête de mort qui avait une pomme dans la bouche. (W. MENZEL, *Christliche Symbolik*, Ratisbonne, 1857, t. I, p. 69.) — Tout le monde chez nous connaît et porte au cou la « pomme d'Adam ».

(3) *Petits Bollandistes*, t. IV, p. 271.

de lui élever une chapelle en un lieu déterminé [1] ; mais les saints de ce nom sont nombreux, et nous pensons que cet incident est attribué à des saints honorés au cours de novembre, à des dates que n'ont pas encore atteintes les Bollandistes.

Une de ces légendes pieuses du moyen âge, destinées à montrer à la fois la bonté et la puissance de la sainte Vierge, est sortie de l'attribut de la pomme. Elle est intitulée *De latrone Romano*, et, comme dans les légendes de cet ordre, le peu de mérite du personnage rehausse l'intercession merveilleuse : « In urbe Romana fuit quidam latro valde nequam, qui multos occiderat, et multa mala fecerat in vita sua; hic tamen valde honorabat beatam Virginem. » Dans la chapelle écartée où il allait chaque jour faire ses dévotions devant l'image de la Vierge, il est assassiné par ses ennemis. La nuit suivante, il est jugé dans la chapelle même. Les démons réclament son âme, car il les a servis toute sa vie et il est mort sans confession ni sacrements. Jésus-Christ prend l'avis de sa mère, et celle-ci réclame le mort comme son serviteur : « Orabat enim coram imagine mea. » Elle obtient gain de cause, et les démons se retirent décontenancés, sans leur proie. Et, en signe de cet événement, la sainte Vierge donne à une âme pieuse, admise à ce jugement (pour que quelqu'un pût le raconter!) la pomme d'or (*aureum pomum*) qu'elle tenait dans sa main. Et cette pomme se voit encore dans l'église de Saint-Pierre *in testimonium hujus rei* [2]. — Y est-elle restée et pourrait-on la voir de nos jours?

(1) R. Pfleiderer, *Die Attribute der Heiligen*, Ulm, 1898, p. 7.

(2) Récit publié d'après un manuscrit du Musée britannique (xiiie et xive siècles), par Th. Wright, dans ses *Latin Stories*, Londres, 1842, n° 145, p. 130-131.

Il convient de remarquer que la pomme, lorsqu'elle paraît passer à la main de l'enfant Jésus, est plutôt le globe. Le globe, emblème du monde, signifie alors la puissance sur le monde, l'empire universel. La ressemblance avec la pomme est tellement grande que le globe surmonté de la croix, qui était un des insignes de l'empereur dans l'ancien empire germanique, s'appelle en allemand *Reichsapfel* «pomme de l'empire». Le symbole du globe, quelle que puisse être son origine, est, du reste, antérieur au christianisme; il a une origine politique et vient directement de la Rome impériale. On peut voir, par exemple, dans le bas-relief de l'Arc de Marc-Aurèle, au Capitole, Rome personnifiée et de taille surhumaine (à titre de divinité) donnant le globe du monde à Marc-Aurèle [1]. Lorsque Jésus-Christ tient un globe dans sa main gauche, comme dans la riche châsse d'Aix-la-Chapelle (XIIIe siècle), il l'a hérité des empereurs romains [2].

(1) DURUY, *Histoire des Romains*, Paris, 1883, t. V, p. 210. Ce «globe du monde», dans la gravure que donne Duruy, ressemble tout à fait à un simple fruit rond.

(2) Voir CAHIER et MARTIN, *Mélanges d'archéologie*, Paris, 1847, t. I, pl. IV, et p. 16. — Sur une autre face de la même châsse, on voit la sainte Vierge assise en reine, l'enfant Jésus sur ses genoux (*ibid.*, pl. I), figurée comme «Vierge à la pomme»; mais le P. Cahier, en reconnaissant ce type, y voit la pomme du paradis! Voici ses paroles (p. 16): «On voit dans sa main droite un petit globe surmonté d'une croix; mais il est fort douteux que cette croix appartienne au travail primitif; la dimension toute seule du globe suffirait pour faire rejeter l'idée du monde. [C'est en effet une toute petite boule.] J'y verrais plutôt la pomme de la première femme, et l'attitude de l'enfant Jésus me confirme dans cette pensée». Pourquoi? Parce que l'enfant Jésus paraît accepter ce que sa mère lui offre!

IV

AUX ANTIPODES.

J'ai déjà dépassé les limites assignées à cette dissertation liminaire [1]: je suis donc forcé de laisser de côté la signification amoureuse de la pomme dans le *folk-lore* contemporain, la divination par la pomme, ou par sa pelure ou par ses pépins [2], que les jeunes filles pratiquent pour savoir si elles seront aimées et si elles trouveront un mari; la demande symbolique de mariage par les pommes (acceptées ou refusées), l'emploi de pommes dans les rites et réjouissances des noces. Je ne parlerai pas davantage des pommes (pommes d'or, ordinairement) dans les contes populaires, quoique les princesses y choisissent un mari en lançant ou donnant une pomme d'or au prétendant préféré, ni dans les chansons d'amour, ni dans les rimes et jeux de l'enfance. Comme il ne faut pas chercher là de précision botanique, la pomme y est plus d'une fois confondue avec l'orange (ou avec le coing); car cela ne change rien à l'intérêt et à la poésie des récits ou des scènes d'amour.

Mais si je sacrifie l'ancien monde, je ne veux pas sacrifier le nouveau. Les navigateurs qui, au siècle dernier, ont découvert Tahiti l'ont aussitôt décrite comme une nouvelle Cythère ou une nouvelle Paphos: la douceur du climat, la facilité de

[1] C'est faute de place que je me suis abstenu de parler de la pomme d'or que donne Idhunn, la déesse islando-norroise de la jeunesse, comme aussi des pommes d'or du jardin des Hespérides, et de l'*Insula pomorum* des Celtes du moyen âge.

[2] Cette dernière (par les pépins) est déjà attestée dans la Grèce ancienne.

la vie, l'absence d'une religion sévère, encourageaient chez cette race simple la pratique inconsciente des plaisirs de la nature. Les choses ont bien dû changer depuis lors, car les Européens ont introduit à Tahiti leur religion, leurs maladies et leur administration; et Tahiti est colonie française depuis le 30 décembre 1880. Il y a trente ans, un de nos officiers de marine traçait encore ainsi le portrait des femmes de Tahiti : «Les femmes sont restées ces sirènes gracieuses, au langage doux et cadencé, insouciantes, oisives, vivant au jour le jour, n'existant que pour le plaisir, se couronnant de fleurs, qui avaient fait donner à Tahiti, par Bougainville, le nom de Nouvelle-Cythère [1].» En tout cas, voici comment, sous notre second Empire, un pharmacien de la marine, M. G. Cuzent, écrivait au cours d'études sur la botanique de Tahiti [2]:

Le *Morinda citrifolia*, arbre de la famille des *Rubiacées*, *nono* des indigènes, est très répandu et sa racine sert à teindre en jaune. Son fruit est mou quand il est mûr, et ne renferme pas de noyau: il est de la grosseur du poing, à surface inégale qui rappelle celle d'une pomme de pin: son odeur est assez désagréable.

Les Tahitiens utilisaient autrefois ce fruit comme projectile dans les jeux de la fronde. Ainsi que l'a raconté M. de Bovis (*Revue coloniale*, 1855, p. 402), le *nono* servait encore à un autre usage. Lorsque les

[1] M. A. Pailhès, dans le *Tour du Monde*, t. XXXI (Paris, 1876), p. 88.

[2] C'est une série de petites brochures de quelques pages chacune, avec pagination séparée et cousues à la suite l'une de l'autre. Elles traitent de diverses plantes particulières à la flore de Tahiti, et se terminent toutes par cette rubrique : «G. Cuzent, *pharmacien de la marine*. Extrait du journal *le Messager* (Tahiti). Imprimerie du Gouvernement». Sans date, format in-18. Ce sont, comme on voit, des articles d'un journal local, tirés à part pour être offerts aux amis et collègues de l'auteur. C'est à l'obligeante amitié de M. Eugène Rolland que je dois la connaissance de ce document et la communication de cette rareté bibliographique.

jeunes gens de Tahiti venaient se livrer aux délices du bain sous les berceaux de verdure qui ombragent certains ruisseaux, tout à coup un fruit lancé du bocage voisin venait frapper l'un des baigneurs à l'épaule. Ce fruit était un *nono.* Un cri se fait entendre, parce que c'est le signal d'une bonne fortune pour celui qui vient d'être frappé et il s'élance aussitôt hors de l'eau dans la direction d'où est parti le *nono*, pour courir à la recherche d'une Galathée qui ne se laissera pas longtemps poursuivre.

Il est vrai que les choses ne se passaient pas toujours ainsi pour le jeune homme au *nono;* quelquefois, il le savait, et au lieu de s'élancer comme une flèche à la recherche de celle qui le favorisait, on le voyait se diriger vers le fourré d'un pas sensiblement alourdi; c'est qu'une vieille cheffesse l'y attendait. Il ne s'agissait donc plus d'amour, mais d'un ordre en vertu duquel il fallait marcher. Cette triste corvée était compensée par l'honneur d'être le favori d'une personne d'un rang élevé.

Voilà bien un pendant tahitien à la fée de l'Irlande, à la Galatée de Virgile, à la Cléariste de Théocrite [1]. — L'époque n'est pas bien éloignée de nous, où l'on n'aurait pu faire de semblables rapprochements sans que quelque philologue, versé dans la grammaire comparée, parlât aussitôt d'un héritage commun des hauts plateaux de l'Asie. A une époque encore plus éloignée, les théologiens, triomphants, y auraient vu une preuve de l'unité de l'espèce humaine, de l'origine adamique des races humaines, et des traditions inconscientes du Paradis terrestre, «la pomme de la première femme»,

[1] A la Nouvelle-Calédonie, le coco (fruit du pays, et rond également) joue un rôle symbolique en amour : une jeune fille canaque montre qu'elle accepte un prétendant en mangeant après celui-ci un morceau de coco mordu par le jeune homme. Voir M. Opigez, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, 1886, p. 437. — Ici l'acceptation du *convivium* est l'acceptation du *connubium.*

comme s'exprimait le R. P. Arthur Martin [1] : O filles d'Eve à Tahiti !

V

LE SYMBOLISME DE LA POMME.

M. Eugène Benoist, dans son édition si recommandable de Virgile, écrivait en note à propos du passage galatéen cité plus haut : « La pomme était consacrée à Vénus; l'envoi d'une pomme était donc une déclaration d'amour [2] ». Nombre d'écrivains, archéologues discutant sur Aphrodite et les monuments antiques, lettrés écrivant sur des usages de mariage ou d'amour, s'en tirent avec la même désinvolture en disant : « La pomme est un symbole d'amour »; et ils croient avoir tout expliqué par ce mot. Les grands mots ont un effet stupéfiant et comme d'anesthésie; et Gœthe n'avait pas tort quand Méphistophélès, déguisé en Faust, conseillait au jeune étudiant de faire de la métaphysique, et lui disait que, pour ce qui n'entre pas dans la cervelle de l'homme,

Ein præchtig Wort zu Diensten steht !

Symbole ! Symbolisme ! Ces mots sont vite dits. Mais un symbole n'existe pas par une idée innée, mais bien par un « devenir »; et *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu.* Il faut donc rechercher l'origine historique et le point de départ psychologique; car un symbole est effet et non pas cause. Il faut remonter dans l'histoire du symbole, le plus près

[1] *Mélanges d'archéologie*, par les PP. Martin et Cahier, Paris, 1847, t. I, p. 16.

[2] *Œuvres de Virgile*, t. I, 2e éd., Paris, 1876, p. 30.

possible de son origine. Alors on peut en chercher la signification psychologique, non pas d'après nos idées et notre façon de penser d'aujourd'hui (comme Descartes s'enfermant dans son fameux « poêle »), mais d'après l'état mental du milieu et de l'époque où le symbole a pris naissance, tel du moins qu'on peut se le représenter.

Les jeunes gens ne se lançaient pas des pommes parce que la pomme était un symbole d'amour : qu'en auraient-ils su, les pauvres, eux qui n'avaient pas étudié et qui ne connaissaient pas la symbolique ? Mais la pomme est devenue symbole d'amour parce que les jeunes gens se la lançaient par agacerie et que la pomme était ainsi comme l'arme de jet de l'amour. Il n'y avait pas plus de symbolisme, à l'origine, dans ces pratiques familières et populaires, qu'il n'y en a chez le peuple d'aujourd'hui (par exemple en Angleterre) à lancer, à un orateur ou à un politicien qui déplaît, des pommes cuites ou des œufs (pourris, de préférence).

Qu'y a-t-il dans la pomme lancée, sinon une façon d'attirer l'attention et de se faire remarquer, une agacerie, une provocation, et ce qu'un ancien commentateur de Virgile appelait une « *grata protervitas* » ? On lance une pomme comme on lance aussi une fleur (voir plus haut, p. 16) ; un fruit, plus lourd, peut se lancer de plus loin qu'une fleur, surtout quand il est rond comme est la pomme ; la pomme se trouve partout ; et c'est en même temps un cadeau puisque c'est une friandise. Le choix du fruit dépend, du reste, de la flore du pays : une pomme de coing, une pomme de grenade ont pu servir au même emploi que la pomme de notre pommier. Les Tahitiennes, qui

n'avaient ni la pomme, ni le coing, ni la grenade, ont pris leur *nono*, sans se douter qu'elles imitassent les filles d'un autre monde. Le prétendu symbolisme de ces pratiques se réduit à ceci : *Amor arma ministrat*; et c'est de cet amusement instinctif d'une folle jeunesse que provient ce que lettrés, artistes et érudits ont appelé « le symbolisme de la pomme ».

Paris, mai 1901.

H. GAIDOZ.

ÉTAT
DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES
ET PHILOLOGIQUES
DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er juillet 1901.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

Nommée tous les trois ans par M. le Ministre de l'Instruction publique, cette Commission est ainsi composée pour la période triennale 1901-1904 :

MM.

Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur des études historiques à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles, *Président*.

Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des études égyptologiques à l'École des hautes études, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24 (xive arr.), *Secrétaire*.

Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, à l'Institut (vie arr.).

Michel Bréal, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 87 (ve arr.).

Gaston Paris, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France (ve arr.).

Henri Weil, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, rue Adolphe-Yvon, 16 (xvie arr.).

DIRECTEURS D'ÉTUDES

QUI NE PROFESSENT PAS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

MM.

Jules Oppert, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, rue de Sfax, 2 (xvi[e] arr.).

Louis Duchesne, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome (à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis*, vi[e] arr.).

Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

Louis Finot, directeur adjoint des études sanscrites, directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

MM.

Bémont, directeur adjoint, rue de Condé, 9 (vi[e] arr.).

Bérard, maître de conférences, rue de la Planche, 15 (vii[e] arr.).

Carrière, directeur d'études, rue de Lille, 35 (vii[e] arr.).

Chatelain, directeur adjoint, avenue d'Orléans, 71 (xiv[e] arr.).

Clermont-Ganneau, directeur d'études, avenue de l'Alma, 1 (viii[e] arr.).

Derenbourg (Hartwig), directeur d'études, avenue Henri-Martin, 30 (xvi[e] arr.).

Desrousseaux, directeur adjoint, boulevard de Port-Royal, 47 (xiii[e] arr.).

Duvau, directeur adjoint, rue Tournefort, 16 (v[e] arr.).

Foucher, chargé de conférences, rue de Staël, 16 (xv[e] arr.).

Gaidoz, directeur d'études, rue Servandoni, 22 (vi[e] arr.).

Gilliéron, directeur adjoint, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

Guieysse, directeur adjoint, rue Monge, 5 (v[e] arr.).

Halévy, directeur d'études, rue Aumaire, 26 (iii[e] arr.).

Haussoullier, directeur d'études, rue Sainte-Cécile, 8 (ix[e] arr.).

Havet (Louis), directeur d'études, avenue de l'Opéra, 5 (i[er] arr.).

Héron de Villefosse, directeur d'études, rue Washington, 15 (viii[e] arr.).

Jacob (Alfred), directeur d'études, rue Laromiguière, 7 *bis* (v[e] arr.).

MM.

Lebègue, chef des travaux paléographiques, boulevard Saint-Michel, 95 (vᵉ arr.).

Lefranc (Abel), maître de conférences, au Collège de France (vᵉ arr.).

Lévi (Sylvain), directeur d'études, rue Guy-de-la-Brosse, 9 (vᵉ arr.).

Longnon, directeur d'études, rue de Bourgogne, 52 (viiᵉ arr.).

Lot (Ferdinand), maître de conférences, avenue de l'Observatoire, 13 (viᵉ arr.).

Meillet, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 24 (viᵉ arr.).

Monod, président et directeur d'études, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles.

Morel-Fatio, directeur adjoint, rue de Pontoise, 14 (vᵉ arr.).

Moret (Alexandre), chargé de conférences, avenue de Wagram, 114 (viiiᵉ arr.).

Paris (G.), directeur d'études, au Collège de France (vᵉ arr.).

Passy (Paul), directeur adjoint, rue de Fontenay, 11, à Bourg-la-Reine.

Psichari, directeur d'études, rue Chaptal, 16 (ixᵉ arr.).

Reuss (Rodolphe), maître de conférences, rue Albert-Joly, 52, à Versailles.

Roy, directeur adjoint, rue Hautefeuille, 19 (viᵉ arr.).

Scheil, maître de conférences, rue du la Chaise, 7 (viiᵉ arr.).

Soury (Jules), directeur d'études, rue Gay-Lussac, 21 (vᵉ arr.).

Thévenin, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 84 (viᵉ arr.).

Thomas (Antoine), maître de conférences, rue Léopold-Robert, 10 (xivᵉ arr.).

DOCUMENTS
RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

I. — *Extrait du décret de fondation* (31 juillet 1868).

1. Il est fondé à Paris, auprès des établissements scientifiques qui relèvent du Ministère de l'instruction publique, une *École pratique des hautes études*, ayant pour but de placer à côté de l'enseignement théorique les exercices qui peuvent le fortifier et l'étendre.

2. Cette École est divisée en quatre Sections :

1° Mathématiques; 2° physique et chimie; 3° histoire naturelle et physiologie; 4° sciences historiques et philologiques.

Les professeurs ou les savants, chargés de diriger les travaux des élèves, prennent, dans la seconde et la troisième section, le titre de *directeurs de laboratoires*, dans la première et la quatrième, celui de *directeurs d'études*.

Des avantages analogues à ceux qui sont faits aux directeurs de laboratoires de recherches par le décret en date de ce jour sur les laboratoires peuvent être attribués, dans la même forme, aux directeurs d'études.

6. Les élèves de l'École pratique des hautes études qui l'ont mérité par leurs travaux peuvent, par décision spéciale prise sur l'avis du Conseil supérieur de l'École, être dispensés des épreuves de la licence pour se présenter au doctorat.

8. Des missions scientifiques à l'étranger sont confiées par le Ministre de l'instruction publique à des répétiteurs ou à des élèves de l'École pratique des hautes études.

9. Les élèves de chacune des Sections de l'École pratique sont placés sous le patronage d'une commission permanente de cinq membres, nommés pour trois ans par le Ministre de l'instruction publique et choisis parmi les directeurs de laboratoires et d'études.

Ces commissions prennent les mesures nécessaires pour obtenir l'entrée des élèves dans les laboratoires de recherches ou dans les autres lieux d'études où elles jugent utile de les placer.

Elles donnent, quand il y a lieu, leur avis sur la publication, avec le concours ou aux frais de l'État, des travaux effectués par les élèves.

13. Tous les ans, après examen des rapports des directeurs de laboratoires et d'études, sur l'avis de la Commission permanente, et le Conseil supérieur entendu, le Ministre donne des missions aux élèves, leur accorde des médailles, des mentions, des subventions ou des récompenses spéciales.

14. Il est pourvu, par des règlements intérieurs, préparés par les commissions permanentes, aux dispositions particulières à chacune des Sections de l'École pratique.....

II. — *Règlement intérieur.*

1. La Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer aux travaux d'érudition.

2. Le personnel enseignant de la Section se compose de directeurs d'études, de directeurs adjoints et de répétiteurs [1] nommés par le Ministre.

3. Dans les conférences faites par les directeurs et les répétiteurs, les élèves poursuivent en commun des études d'histoire et de philologie. Les élèves trouvent, en outre, auprès de leurs professeurs des conseils et des directions pour leurs travaux personnels.

4. Les conférences sont indépendantes les unes des autres; mais elles peuvent être réunies pour un travail commun.

5. Les travaux des membres de la Section jugés dignes de l'impression sont insérés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

[1] Le titre de *répétiteur* a depuis été remplacé par celui de *maître de conférences.*

6. La Commission permanente de patronage, par l'intermédiaire de son président, président de la Section, réunit tous les trois mois en Conseil le personnel enseignant.

Ces réunions ont lieu dans la dernière semaine d'octobre, la deuxième semaine de janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la dernière semaine de juin. La Commission de patronage peut en outre convoquer le Conseil toutes les fois qu'elle le juge utile.

Le Conseil arrête pour chaque semestre les sujets des conférences et le plan des travaux.

Chaque directeur ou répétiteur rend compte au Conseil des travaux de sa conférence. Ces rapports sont résumés à la fin de chaque semestre en un rapport général, qui est adressé au Ministre.

Le Conseil propose à la Commission de patronage, qui la transmet au Ministre, la liste des élèves admissibles et les radiations à prononcer. Il lui soumet les projets de modifications à introduire dans les études, les propositions de nominations, de missions scientifiques et d'indemnités réservées par le décret organique aux élèves de l'École. Il décide la publication des mémoires dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

7. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'inscription à la Section d'histoire et de philologie; mais les candidats sont soumis à un stage.

Les propositions pour l'admission définitive sont soumises au Ministre à la fin de chaque année scolaire. Elles sont accompagnées du rapport du directeur de la conférence et de l'avis de la Commission de patronage.

8. Les élèves choisissent eux-mêmes, après avoir consulté le président et les directeurs, les conférences qu'ils veulent suivre.

En cas d'absence prolongée, ils doivent justifier de leurs motifs.

9. Le cours d'études est de trois ans. L'année d'études commence le 1er novembre; elle finit le dernier dimanche de juin.

Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

10. Après au moins deux ans d'études, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Le directeur de la conférence, s'il le juge convenable, présente ce mémoire à une séance du Conseil. Il est nommé une commission de deux

membres, à laquelle le président de la Section a toujours le droit de s'adjoindre, et qui est chargée d'examiner ce mémoire. Elle devra exprimer son avis, dans un rapport écrit et signé, à la prochaine réunion trimestrielle.

Sur l'avis favorable de cette commission, la Section décide que la thèse est acceptée.

Le titre d'*élève diplômé* n'est acquis et le diplôme qui le constate n'est conféré qu'après l'impression du volume qui doit porter la mention suivante :

«Sur l'avis de M.......... directeur de la conférence de..... ..... et de MM........... commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M.........., le titre d'*élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études.*

«Le directeur de la conférence de.......... *signé*..........

«Les commissaires responsables, *signé*..........

«Le président de la Section, *signé*..........»

Les mémoires admis comme thèses pourront être imprimés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* [1].

Les candidats qui publieront leur thèse en dehors de la *Bibliothèque* devront en remettre au secrétariat de la Section quinze exemplaires munis de la mention ci-dessus.

L'impression de la thèse sera surveillée par un commissaire responsable désigné à cet effet.

11. Outre les élèves stagiaires et les élèves titulaires nommés par le Ministre, les directeurs des conférences peuvent autoriser des auditeurs libres à suivre leurs leçons. La liste des auditeurs libres sera soumise au Conseil.

12. Sur la proposition de la Commission de patronage, des élèves de la Section peuvent être autorisés par le Ministre à passer une partie de leur temps d'études dans une université étrangère. Ils seront tenus, dans ce cas, d'adresser à la Commission des rapports trimestriels sur leurs travaux.

13. Les élèves diplômés peuvent être appelés par la Commission de

[1] D'après le traité conclu entre le Ministre de l'instruction publique et la librairie Bouillon, 50 exemplaires du volume sont remis à l'élève diplômé.

patronage à prendre part à la direction des travaux de la Section et à faire des conférences supplémentaires. Un des commissaires responsables pour l'examen des mémoires des candidats au titre d'élève diplômé pourra également être pris parmi les élèves diplômés. — Pendant qu'ils remplissent ces fonctions temporaires, les élèves diplômés sont appelés à faire partie, avec voix consultative, du Conseil de la Section.

14. Les élèves diplômés qui prétendent aux missions scientifiques et aux indemnités de travaux mentionnées à l'article 6 devront adresser leur demande au président de la Section, qui la transmettra au Ministre, sur l'avis favorable de la Commission de patronage.

III. — *Règlement concernant l'emploi et la répartition, entre les trois sections de l'École pratique des hautes études, de la subvention de 30,000 francs accordée à ladite École par le Conseil municipal de Paris.*

1. Une subvention municipale de 30,000 francs, renouvelable chaque année, est accordée à l'École pratique des hautes études.

Cette subvention est applicable :

1° A la fondation de bourses d'études;

2° A la fondation de bourses de voyages à l'étranger ou en France;

3° A des subventions allouées, avec affectation spéciale, à des élèves.

2. Les bourses et subventions municipales ne peuvent être accordées qu'aux élèves qui ont suivi les cours de l'École, ou pris part à ses travaux, pendant une année au moins.

3. Chaque année, la somme de 10,000 francs est attribuée à chacune des sections suivantes :

1° Section des sciences physico-chimiques et mathématiques;

2° Section des sciences naturelles;

3° Section des sciences philologiques et historiques.

4. Un tiers au moins de la subvention accordée à chaque section devra être employé en bourses de voyages.

5. Chaque année, une liste motivée des candidats aux bourses d'études

et de voyages et aux subventions spéciales pour l'année suivante, préparée par chacune des sections de l'École, est adressée avant le 1er juillet à M. le Ministre de l'instruction publique, pour être transmise au Préfet de la Seine et au Conseil municipal.

6. A la liste de présentation sont joints les dossiers des candidats.

Chacun des dossiers comprend nécessairement :

1° Les notes, renseignements, indication des travaux précédemment exécutés par l'élève, etc., de nature à éclairer le Conseil sur la situation de fortune et le mérite des candidats;

2° L'indication précise et détaillée des travaux que chaque candidat désire entreprendre et pour lesquels on sollicite une bourse de voyages ou une subvention spéciale.

Si la commission du Conseil municipal a des observations à faire au sujet des présentations, les délégués des sections de l'École des hautes études seront appelés à lui fournir les explications nécessaires.

7. Le Conseil, sur le vu des propositions et des justifications qui lui sont soumises, fixe la quotité de la bourse ou de la subvention accordée à chaque candidat.

Aucune bourse ou subvention ne pourra être accordée au nom de l'École des hautes études en dehors des présentations.

8. Les élèves boursiers et subventionnés devront faire tous les ans un rapport complet et détaillé sur leurs travaux. Ce rapport sera transmis au Conseil municipal avec les observations de la Section.

Quand ces rapports ne pourront pas être soumis au Conseil municipal dans ce délai, les boursiers devront justifier chaque année de l'état d'avancement de leurs travaux.

Bourses d'études.

9. Les bourses d'études ont pour objet de venir en aide aux jeunes gens qui n'ont pas les ressources nécessaires pour développer leur instruction. Elles ne peuvent être accordées qu'aux élèves qui n'ont pas dépassé l'âge de 30 ans révolus et qui ne touchent aucun traitement de l'État ou de la Ville de Paris.

Elles sont attribuées pour un an, mais elles peuvent être renouvelées pour une deuxième ou une troisième année, sur la proposition motivée de la Section à laquelle appartient l'élève.

Bourses de voyages.

10. Les bourses de voyages ne sont accordées qu'aux élèves de l'École qui justifient de travaux scientifiques ou littéraires déjà accomplis ou en voie d'accomplissement.

Les bourses de voyages sont principalement affectées à des voyages hors de France.

Les bourses de voyages en France ne sont allouées qu'à titre exceptionnel et après avis favorable du Comité de patronage de l'École.

Subvention avec affectation spéciale.

11. Les subventions avec affectation spéciale sont attribuées en vue d'un travail déterminé.

Elles ont pour objet de faciliter aux élèves les explorations hors Paris et le travail dans les bibliothèques, archives, musées et laboratoires.

Article additionnel.

12. Cent exemplaires de ce règlement seront envoyés chaque année, au 1er avril, aux sections de l'École des hautes études.

Le présent règlement a été approuvé par le Ministre de l'instruction publique.

IV. — *Décret du Président de la République relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.* (23 juillet 1893. — Extrait.)

1. Le bénéfice de l'article 15 du décret du 16 juillet 1887 est étendu aux jeunes gens qui ont obtenu soit une bourse de voyages ou une bourse d'étude du Ministère de l'instruction publique, soit une *bourse d'étude de la Ville de Paris sur la proposition de la Commission des hautes études*, et à ceux qui seraient désignés pour participer à la fondation Thiers ou à d'autres fondations analogues.

V. — *Décret du Président de la République concernant l'École de Rome.* (20 novembre 1875. — Extrait.)

2. L'École se compose : 1° Des membres de première année de l'École d'Athènes; 2° Des membres propres à l'École de Rome.

3. ..... Les membres propres à l'École de Rome sont au nombre de six. Les places sont attribuées soit à des candidats présentés par l'École normale supérieure, par l'École des chartes et par la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études*, soit à des docteurs reçus avec distinction ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux.

Les candidats... de l'École des hautes études... doivent avoir le titre d'élève diplômé.

VI. — *Règlement de l'École française d'Extrême-Orient.*

Art. 1er. Il est fondé en Indo-Chine une Mission archéologique[1] permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

Art. 2. Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines, Inde, Chine, Malaisie, etc.

Art. 3. La Mission a pour chef un Directeur, nommé par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des inscriptions.

Il est nommé pour six années: son mandat est renouvelable.

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui

[1] Un arrêté du 20 janvier 1900 a changé la dénomination de *Mission archéologique d'Indo-Chine* en celle d'*École française d'Extrême-Orient*.

devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens ou orientaux dont le concours sera reconnu utile;

Créer les organes, tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Art. 4. Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de l'Académie des inscriptions, des pensionnaires français, dont le nombre, variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année, sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyages, au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

Art. 5. Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et généralement sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des inscriptions par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

Art. 6. Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

VII. — *Décret du Président de la République portant réorganisation du service des musées nationaux.* (1er mars 1879 — Extrait.)

5. Les départements du musée du Louvre sont confiés chacun à un conservateur, un conservateur adjoint, un attaché. Le cinquième, celui de l'ethnographie et de la marine, est confié à un conservateur et à un attaché.

Les musées du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain sont également confiés à un conservateur et à un attaché. . .

8. . . . . Les attachés seront choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'École normale supérieure, des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'*École des hautes études*, de l'École des chartes, et, en général, des grandes écoles scientifiques ou artistiques entretenues par l'État. . . . .

VIII. — *Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie*[1]. (28 juillet 1894. — Extrait.)

Tout candidat à l'agrégation d'histoire et de géographie produit au moment de son inscription : 1° le diplôme de licencié ès lettres; 2° le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie prévu à l'article 3

[1] Voir le texte complet de l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et l'exposé des motifs du projet soumis au Conseil supérieur dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique*, 1894, n° 1123, p. 190-199.

du présent arrêté ou, à défaut, soit le diplôme d'archiviste paléographe, soit le *diplôme de l'École des hautes études* (section d'histoire et de philologie); 3° le mémoire historique ou géographique prévu au paragraphe *a* de l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, sa thèse de l'École des chartes ou sa *thèse de l'École des hautes études*.

IX. — *Principaux événements de la Section d'histoire et de philologie.*

1868. 31 juillet. — Décret de fondation.

28 septembre. — Arrêté constituant la Commission de patronage (MM. Bréal, Maury, Léon Renier, de Rougé, H. Waddington).

Décembre. — Organisation du corps enseignant : MM. Maury, de Rougé, Waddington, L. Renier, Boissier, Bréal, directeurs d'études; MM. Monod, Rambaud, Tournier, Charles Morel, Hauvette-Besnault, Bergaigne, Guyard, G. Paris, répétiteurs.

1869. 14 janvier. — Inauguration des conférences dans une des salles de la Bibliothèque de l'Université.

1er février. — Inauguration de deux salles de travail.

14 juin. — M. Maspero, répétiteur d'archéologie égyptienne. (Directeur d'études, 3 novembre 1873.)

1871. 16 janvier. — M. Brachet, répétiteur pour les langues romanes.

1er août. — M. Robiou, directeur de conférences d'histoire ancienne.

28 octobre. — M. Carrière, répétiteur pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. (Directeur d'études, 21 août 1895.)

15 novembre. — M. Thurot, directeur d'études pour la philologie latine, en remplacement de M. Boissier.

15 novembre. — M. Thévenin, répétiteur pour l'histoire, en remplacement de M. Rambaud. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

1872. 14 novembre. — M. Jules Nicole, répétiteur de philologie grecque.

14 novembre. — M. Jules Roy, répétiteur d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

14 novembre. — M. Louis Havet, répétiteur de philologie latine.

14 novembre. — M. Arsène Darmesteter, répétiteur de langues romanes, en remplacement de M. Brachet.

27 décembre. — Mort de M. de Rougé.

1873. 19 août. — M. Heumann, répétiteur de langue allemande.

1874. 24 avril. — M. G. Perrot, directeur des conférences d'histoire ancienne, en remplacement de M. Robiou.

30 octobre. — M. Ernest Desjardins, directeur adjoint pour l'épigraphie et les antiquités romaines, en remplacement de M. Ch. Morel.

30 octobre. — M. Charles Graux, répétiteur pour la philologie grecque, en remplacement de M. Nicole.

1876. 7 mars. — M. H. Weil, directeur adjoint pour la philologie grecque, en remplacement de M. Perrot.

30 mars. — M. Ol. Rayet, répétiteur pour les antiquités grecques. (Directeur adjoint, 17 avril 1878.)

5 octobre. — M. Gaidoz, directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques. (Directeur d'études, 23 avril 1884.)

31 octobre. — M. Clermont-Ganneau, répétiteur pour l'archéologie orientale. (Directeur d'études, 17 avril 1878.)

1877. 6 février. — M. Giry est chargé d'une conférence complémentaire d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

6 février. — M. Ch. Graux, nommé secrétaire de la Section.

25 mars. — M. Grébaut, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'égyptologie.

15 mai. — M. Joseph Derenbourg, répétiteur d'hébreu talmudique et rabbinique. (Directeur d'études, 4 janvier 1884.)

31 octobre. — M. Chatelain, suppléant de M. Thurot pour la philologie latine. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

31 octobre. — M. James Darmesteter, répétiteur pour la langue zende. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1878. 17 avril. — M. Chatelain, secrétaire de la Section, en remplacement de M. Graux, démissionnaire.

31 juillet. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École, offert à MM. Duruy et Renier.

4 novembre. — M. Pognon, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'assyriologie.

1879. 15 septembre. — M. A. Longnon, répétiteur pour la géographie historique de la France. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

24 décembre. — M. J. Halévy, chargé d'une conférence d'éthiopien. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

1880. 26 août. — M. G. Hanotaux, répétiteur pour l'histoire.

1881. 26 octobre. — M. Arthur Amiaud, maître de conférences de langue et d'antiquités assyriennes.

5 novembre. — M. Ferd. de Saussure, chargé d'une conférence de grammaire comparée, en remplacement de M. Bréal.

30 novembre. — M. Jules Soury, chargé d'une conférence d'histoire des doctrines psychologiques. (Directeur d'études, 30 décembre 1898.)

1882. 13 janvier. — Mort de M. Ch. Graux.

17 janvier. — Mort de M. Ch. Thurot.

18 février. — M. Alfred Jacob, maître de conférences de philologie grecque, en remplacement de Ch. Graux. (Directeur d'études, 17 juillet 1899.)

25 avril. — M. Héron de Villefosse, chargé de conférences d'épigraphie et antiquités romaines, en remplacement de M. Ernest Desjardins, nommé au Collège de France. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1883. 19 janvier. — M. J. Oppert, directeur d'études pour la philologie et les antiquités assyriennes.

1er février. — M. Gilliéron, maître de conférences de langues romanes, en remplacement de M. A. Darmesteter, nommé à la Faculté des lettres. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

18 août. — Mort de M. Ch. Defrémery.

1884. 7 septembre. — Mort de M. St. Guyard.

21 octobre. — M. Paul Guieysse, maître de conférences d'égyptologie, en remplacement de M. Grébaut. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

1885. 21 janvier. — M. Hartwig Derenbourg, maître de conférences de langue arabe, en remplacement de St. Guyard. (Directeur d'études, 5 mai 1898.)

15 avril. — M. O. Riemann, maître de conférences de philologie latine, en remplacement de L. Havet, nommé au Collège de France.

7 mai. — M. Psichari, maître de conférences de langue néo-grecque. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

11 juin. — Mort de M. Léon Renier.

23 juin. — M. G. Paris, président de la Section.

9 octobre. — M. Morel-Fatio, maître de conférences de langues romanes. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

20 novembre. — M. Haussoullier, maître de conférences d'antiquités grecques, en remplacement de M. Rayet, en congé. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

24 novembre. — M. l'abbé Duchesne, maître de conférences d'histoire, en remplacement de M. Hanotaux, appelé à d'autres fonctions. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1886. 29 janvier. — M. Sylvain Lévi, maître de conférences de langue sanscrite. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

29 janvier. — M. P. de Nolhac, maître de conférences d'histoire de la philologie classique. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

22 octobre. — Mort de M. Ernest Desjardins.

1887. 20 février. — Mort de M. Ol. Rayet.

15 novembre. — M. Ch. Bémont, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

27 décembre. — Mort de M. G. Heumann.

1888. 20 juin. — Mort de M. Hauvette-Besnault.

6 août. — Mort de M. Abel Bergaigne.

16 novembre. — Mort de M. Arsène Darmesteter.

31 décembre. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École.

1889. 22 mai. — Mort de M. Arthur Amiaud.

20 novembre. — M. Muret, chargé de conférences de langues romanes pour un an.

20 novembre. — M. Meillet, chargé de conférences de grammaire comparée pour un an, en remplacement de M. de Saussure.

1891. 16 août. — Mort de M. O. Riemann.

31 juillet. — M. Duvau, maître de conférences de grammaire comparée (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Meillet, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Al. Desrousseaux, maître de conférences de philologie grecque. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

28 novembre. — M. Henri Lebègue, chef des travaux paléographiques.

21 décembre. — M. L. Havet rentre à l'École, pour la philologie latine, en remplacement de M. O. Riemann. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1892. 12 février. — Mort de M. Alfred Maury.

26 octobre. — Modification du titre de divers enseignements.

1894. 11 janvier. — M. Paul Passy, maître de conférences de phonétique générale et comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

13 janvier. — Mort de M. H. Waddington.

30 janvier. — Mort de M. F. Robiou.

26 avril. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École.

19 octobre. — Mort de M. James Darmesteter.

1895. 9 juillet. — M. G. Monod, président de la Section, en remplacement de M. G. Paris, nommé administrateur du Collège de France.

29 juillet. — Mort de M. Joseph Derenbourg.

29 novembre. — M. V. Scheil, maître de conférences d'assyriologie.

29 novembre. — M. Antoine Thomas, maître de conférences de philologie romane.

29 novembre. — M. Louis Finot, chargé de conférences de langue sanscrite. (Directeur adjoint, 2 décembre 1898.)

1896. 4 février. — M. V. Bérard, maître de conférences de géographie historique de l'antiquité.

4 juin. — M. Rodolphe Reuss, maître de conférences d'histoire.

1899. 8 mars. — M. Alfred Foucher, chargé de conférences de langue sanscrite pour la durée de la mission de M. Finot en Indo-Chine.

24 mars. — Mort de M. Édouard Tournier.

13 novembre. — Mort de M. Giry.

22 novembre. — M. Moret, chargé de conférences d'égyptologie.

1900. 12 janvier. — M. Ferdinand Lot, maître de conférences d'histoire.

18 juillet. — M. Abel Lefranc, maître de conférences d'histoire littéraire de la Renaissance.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1900-1901.

I. PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études : M. Alfred Jacob, licencié ès lettres. — Directeur adjoint : M. A.-M. Desrousseaux, agrégé de grammaire, ancien membre de l'École française de Rome.

CONFÉRENCES DE M. JACOB.

M. A. Jacob a fait, par semaine, deux conférences, les jeudis et les vendredis à 9 heures du matin.

Les conférences du jeudi ont été consacrées à l'explication de l'*Économique* de Xénophon, au point de vue de l'établissement du texte, sur lequel il reste beaucoup à faire, même après les travaux de Cobet, Schenkl, Graux, Tournier, Hartman. Les leçons des manuscrits de Paris 1643, 1646 et 1647 ont été contrôlées avec soin et l'on s'est convaincu que les variantes des deux derniers, dus à Georges Hermonyme de Sparte, ne sont que des étourderies et des erreurs grossières d'un homme peu soigneux. On s'est aperçu que toutes les variantes du manuscrit 1643 n'avaient pas toujours été relevées exactement ni complètement, même par M. K. Schenkl dans ses *Xenophontische Studien*, où quelques erreurs se sont glissées. Grâce à la complaisance de M. Serruys, actuellement à l'École de Rome, on a eu, dans le second semestre, communication de quelques leçons de deux manuscrits négligés jusqu'à ce jour. L'un est le code *Urbinas* 95 qui, d'ailleurs, paraît offrir le même texte que l'*Urbinas* 93, dont Schenkl a donné la collation ; l'autre est un manuscrit de Pie II n° 37, où l'on trouve quelques variantes qui lui sont propres et qui paraît mériter une collation. M. Serruys a bien voulu aussi vérifier

un certain nombre de leçons que Schenkl avait attribuées par erreur au Palatino-Vaticanus 184, les ayant confondues avec des corrections proposées par Schneider. Les variantes des manuscrits et les conjectures des philologues ont été examinées et discutées. M. Berger, qui avait déjà autrefois suivi les conférences de l'École, a, pendant toute l'année, apporté le plus grand zèle dans la préparation du texte et fait preuve, dans l'explication et dans l'examen des passages difficiles, d'un esprit net et précis.

Dans la conférence du jeudi, on s'est occupé de questions de morphologie relatives à la langue d'Hérodote, et particulièrement de la contraction dans la déclinaison et dans la conjugaison. Les données des grammairiens, la tradition des poètes, celles des inscriptions et des manuscrits ont été mises en parallèle et l'on s'est attaché à montrer combien, dans certains cas, la tradition manuscrite était inconséquente et incohérente. Les opinions des principaux éditeurs, celles de Merzdorf, H. W. Smyth et O. Hoffmann, ont été exposées et discutées et l'on a conclu qu'il y avait de fortes raisons pour admettre un certain nombre de contractions dans la langue d'Hérodote. Ici encore, M. Berger a apporté un zèle et une constance tout à fait méritoires.

CONFÉRENCES DE M. DESROUSSEAUX.

La conférence du mercredi a été consacrée, comme les années précédentes, à des recherches sur les rythmes lyriques grecs. Continuant l'étude commencée avec M. Serruys avant son départ pour l'École de Rome et qui portait sur les mètres dactylo-épitritiques, le professeur a examiné avec ses élèves un certain nombre de points relatifs à la division et à la disposition des mots dans les mètres éoliens.

Le jeudi, le directeur de la conférence a étudié l'histoire de quelques termes de la rhétorique grecque. Cette étude a montré que l'on peut distinguer dans la tradition de la terminologie byzantine deux principaux courants, l'un provenant des sophistes

et rhéteurs, l'autre des cyniques et des stoïciens. Vers le Ier siècle avant notre ère, les deux courants se sont confondus dans une sorte d'éclectisme. On trouve dans la *Rhétorique* d'Aristote, qui occupe une place toute particulière, la trace des polémiques engagées entre les rhéteurs et les philosophes sur les divisions de la rhétorique et par conséquent sur les termes de cet art.

Dans la conférence du vendredi, un auditoire assez nombreux et assez zélé s'est occupé à l'interprétation critique et explicative des *Nuées* d'Aristophane. On a entre autres essayé de tirer du texte même des indications sur la mise en scène de la comédie athénienne, sur la position des acteurs et du chœur. Les conclusions auxquelles on arrive ainsi sont tout en faveur de celles qu'on a tirées des recherches de Dœrpfeld sur le théâtre grec. Pour habituer les élèves à la lecture des manuscrits et donner une base plus solide, au moins partiellement, à la classification des sources traditionnelles, on a commencé la collation de tous les exemplaires des *Nuées* qui se trouvent à la Bibliothèque nationale. Cette étude sera continuée l'année prochaine.

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études : M. Jean Psichari, agrégé de l'Université.

Le directeur d'études a fait trois conférences par semaine : une le lundi à 2 h. 1/2, une autre le jeudi à 2 h. 1/2 et, à partir du mois de janvier, une troisième conférence chez lui, le dimanche de 10 h. 1/2 à midi, ce qui a porté le chiffre de ses conférences à 75 pour cette année.

Conférence du dimanche. — L'enseignement de la philologie byzantine et néo-grecque, pour s'exercer fructueusement, suppose volontiers chez l'élève ou l'auditeur la connaissance du point de départ et du point d'arrivée, c'est-à-dire du grec ancien et du grec moderne. Ce n'est, il est vrai, la plupart du temps, qu'une supposition toute gratuite. Si nos élèves sont plus ou moins familiers avec le grec ancien — et ils le sont souvent moins avec le

côté linguistique de la grammaire — il est évident que cette familiarité leur fait défaut en ce qui touche le grec moderne. Les conférences du dimanche avaient donc un caractère tout pratique et étaient destinées à ceux des élèves qui voulaient se spécialiser dans les études soit de langue, soit de littérature byzantine et néo-grecque. Elles consistaient en simples explications de textes modernes. Elles ont été suivies assidûment par MM. L. Gumpel, H. Labaste, Ch. Lafont et Mlle René Lafont. Tous sont arrivés, à la fin de l'année, à comprendre presque sans difficulté. M. L. Gumpel, qui se destine à l'École d'Athènes, et qui avait son agrégation à préparer, pour cette année, a fait des efforts sérieux avec succès. M. H. Labaste, tout absorbé qu'il était par son enseignement, s'est vite rompu au maniement de cette morphologie spéciale. M. Ch. Lafont était arrivé à une maîtrise véritable et Mlle R. Lafont expliquait avec sûreté et couramment.

Conférence du lundi. — Cette conférence a été suivie par M. L. Bouvat, par M. Ch. Lafont et par Mlle R. Lafont. Elle était faite principalement en vue de M. L. Bouvat. Le directeur d'études avait repris un ancien projet qui, décidément, semble d'exécution difficile puisque, dans cette étude des mots grecs empruntés par le turc osmanli, on n'a pu, cette année, après bien des efforts, terminer que la première lettre de l'alphabet turc, l'élif. Les recherches auxquelles ce travail lexicologique donne lieu sont, en effet, de deux sortes. Il s'agit, d'une part, de l'histoire des mots grecs eux-mêmes, de leurs croisements latins ou romans, de l'exposé des principes de phonétique ou de grammaire néo-grecques que nécessite leur explication; c'était là l'objet principal de la conférence, qui demeurait ainsi sur un terrain purement grec. Mais il fallait bien, d'autre part, reconnaître la date exacte de l'entrée du mot grec en turc osmanli, le suivre dans les autres dialectes turcs aussi bien que dans les langues orientales les plus importantes, telles que le syriaque, l'arabe et le persan, enfin essayer d'arriver au plus de précision chronologique possible dans le domaine oriental. Cette partie de

la tâche revenait de droit à M. Bouvat. Cet élève excellent, consciencieux, travailleur, à l'esprit juste, aux connaissances variées, a rendu de grands services à la conférence. Il est très apte aux travaux de pure philologie et, avec une science plus solide du grec, il pourrait entreprendre, en matière de lexicologie, par exemple, quelques-unes des nombreuses recherches qui intéressent à la fois le monde grec et le monde oriental et qui demandent l'étude approfondie de l'un et de l'autre.

Conférence du jeudi. — Cette conférence a été suivie par MM. M. Brunet, L. Gumpel, H. Labaste, G. Leroux, E. Schulhof, C. Lafont et Mlle Renée Lafont. M. A. Adamantios, élève en mission du gouvernement hellénique à l'École normale supérieure, y a fait quelques apparitions sporadiques. La présence d'auditeurs assouplis comme ceux-là aux méthodes critiques, chacun d'eux ayant déjà fait pour l'avenir choix d'une spécialité, a donné à la conférence une animation singulière. Il faut néanmoins mentionner particulièrement Mlle Renée Lafont, dont l'esprit exact et précis et l'acquis en grec et en latin promettent de sérieux travaux dans le domaine de la philologie, pour laquelle Mlle Lafont paraît tout à fait douée.

L'explication des quinze premiers vers du Λ de l'*Iliade* — on n'est pas allé plus loin — a été surtout le prétexte d'un voyage à travers les trois états du monde grec : l'antiquité, l'époque byzantine et l'époque moderne. Le texte homérique était comparé successivement avec le texte du paraphraste de Bekker et la traduction de M. A. Pallis, puis avec le commentaire d'Eustathe. Après les premières conférences consacrées à une étude rapide des éditions, tant manuscrites qu'imprimées de l'*Iliade*, à quelques détails de la question homérique intéressant le chant XI, et enfin à la série des traductions grecques d'Homère depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (voir *Revue critique*, 1901, n° 24 (17 juin), p. 461-473), on s'est surtout attaché à l'histoire des mots et des idées aux différents âges de la grécité, même à l'histoire des choses, puisque l'on a examiné, dans quelques-unes des dernières conférences, les civilisations différentes auxquelles répon-

dent la formation et l'emploi des mots *ναῦς* (voir O. Schrader, *Reallex. der indogerm. Alt.k.*, aux mots Schiff et surtout Tempel), *πλοῖον* et *καράβι*. Le directeur d'études a recherché toutes les occasions qui s'offraient à lui, au cours de ces investigations, d'indiquer les travaux à faire soit sur les paraphrases homériques ou les épopées byzantines qui, comparées aux chansons populaires actuelles, peuvent jeter un jour nouveau sur la composition des rapsodies de l'*Iliade*, soit sur tout autre point de philologie, de linguistique ou d'histoire concernant la Grèce moderne, la Grèce médiévale et même la Grèce ancienne. Une conférence récapitulative, où les faits exposés dans le premier trimestre (édition et traduction d'Homère) ont été rendus plus palpables par le maniement même de différents ouvrages auxquels il avait été fait allusion, aux cours du jeudi, a eu lieu chez le directeur d'études, le 23 décembre 1900, comme d'habitude, le dimanche.

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études : M. B. Haussoullier, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française d'Athènes.

L'année 1900-1901 a encore été bonne pour la conférence d'épigraphie et d'antiquités grecques. Le nouveau règlement qui astreint les candidats à l'École d'Athènes à faire un stage d'un an commence à porter ses fruits : quatre des meilleurs auditeurs de la conférence, trois Français et un Belge, étaient des candidats à l'Ecole d'Athènes, et d'autres s'annoncent pour les années suivantes, qui suivent déjà plusieurs conférences à notre École des hautes études.

Des deux conférences que le directeur a faites par semaine, l'une, celle du lundi, n'a été suivie que par les quatre candidats dont il a été parlé plus haut, MM. Jardé, Lefebvre, Toudouze et Graindor. Elle a été consacrée à des études d'épigraphie grecque. Le *Recueil* de Ch. Michel en a été la base. Un certain nombre de textes, pris dans les différentes sections, ont été lus, traduits et

commentés en commun par le maître et les auditeurs. Trois de ces derniers, MM. Jardé, Lefebvre et Graindor, ont montré beaucoup de zèle et de régularité. Ils ont eu à faire de nombreuses recherches et plusieurs leçons, qu'ils ont bien préparées. Quoique la connaissance de la langue grecque ne soit malheureusement ni suffisamment approfondie, ni suffisamment sûre, même chez nos agrégés, ces trois auditeurs ont fait de réels progrès. Ils sont en état de faire bonne figure à l'École d'Athènes et de collaborer utilement au *Bulletin de correspondance hellénique*

La deuxième conférence, celle du jeudi, a été suivie par un plus grand nombre d'auditeurs, parmi lesquels deux professeurs, MM. Chambry et Chavanon, et plusieurs candidats à l'agrégation et plus tard à l'École d'Athènes; de ceux-ci, le plus régulier, le plus attentif et le plus méritant a été M. Sée. La plus grande partie de l'année a été consacrée au Recueil des inscriptions de Magnésie du Méandre (Le temple et l'architecture ionique en Asie Mineure. — Fondation des jeux Leukophryéna. — L'hellénisme en Asie Mineure au troisième et au deuxième siècle avant notre ère). Quelques leçons ont été réservées aux auditeurs, MM. Jardé, Lefebvre, Toudouze, Graindor et Sée. Dans le second semestre, le directeur a mis ses auditeurs au courant des dernières fouilles (Delphes, Didymes, Cnossos). Trois conférences ont été faites au Louvre, où des inscriptions ont été déchiffrées. Enfin l'année s'est terminée par une longue visite au Salon de 1901, où nous attirait tout particulièrement la belle restauration de Delphes due à M. Tournaire.

IV. — PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études : M. Louis Havet, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Chatelain, ancien membre de l'École de Rome.

CONFÉRENCES DE M. HAVET.

La conférence a eu pour objet la préparation en commun d'une édition critique de Cicéron, *Cato maior de senectute*. Chaque

élève était particulièrement chargé des paragraphes se terminant par un même chiffre (ainsi 1, 11, 21, 31...; 2, 12, 22, 32..., et ainsi de suite). Outre les diverses collations publiées à part ou incorporées aux éditions antérieures, plusieurs manuscrits ont été lus par les élèves. M. Raymond CAHEN a fourni la collation de deux manuscrits nouveaux (de l'Arsenal), un manuscrit du texte intégral (XIIe siècle) et un manuscrit d'extraits. Grâce à l'obligeance de M. S. G. de Vries, conservateur de la bibliothèque de Leyde, deux des plus anciens manuscrits ont été envoyés à la Bibliothèque nationale. Là les élèves ont dépouillé, chacun pour les paragraphes à lui assignés, les quatre plus anciens manuscrits connus, A et P de Paris et L et V de Leyde. Ces quatre manuscrits ont été collationnés en entier par le directeur d'études. En outre, M. Cahen a collationné entièrement le manuscrit V, et Mlle LAFONT le manuscrit L; ce dernier, jusqu'ici, n'était connu que par des choix de variantes. Mlle Lafont se propose de revoir aussi le manuscrit A, jumeau de L, et où la comparaison permet d'apercevoir des détails qui avaient échappé à M. de Vries. Enfin, Mlle Lafont se propose aussi de dépouiller, pendant les vacances, un ou plusieurs des manuscrits du XVe siècle. — La critique conjecturale a été partagée entre la leçon de l'École, où le directeur visait surtout à faire parler les élèves, et une leçon d'enseignement direct faite au Collège de France. Pour la première fois, les règles de la prose métrique ont été systématiquement mises à profit pour la constitution d'un texte cicéronien.

CONFÉRENCES DE M. CHATELAIN.

LA CONFÉRENCE DU JEUDI a été consacrée à des études de *paléographie latine*. Après la lecture d'un certain nombre de fac-similés photographiques de manuscrits datés, on a étudié spécialement l'écriture onciale au moyen de nouveaux documents réunis par le directeur adjoint et tirés surtout des bibliothèques de Vérone, Saint-Gall, Rome, Saint-Pétersbourg, Orléans, Chartres. La plupart de ces manuscrits, négligés jusqu'ici par les paléographes,

pourront être étudiés dans la publication entreprise par M. Chatelain : *Uncialis scriptura novis exemplis illustrata.*

L'étude des *Notes tironiennes* a suffi à remplir les deux conférences du samedi. On a lu d'abord les fac-similés qui accompagnent l'*Introduction à la lecture des notes tironiennes* publiée ou plutôt imprimée à l'usage des élèves de la conférence par le directeur adjoint, en faisant de nombreuses comparaisons avec les publications de feu Schmidt sur la matière. On a relevé surtout les anomalies graphiques employées par les copistes carolingiens et qui ne figurent pas dans les lexiques tironiens. Le second semestre a été employé au déchiffrement de plusieurs feuillets du manuscrit 13 de la bibliothèque de Chartres, contenant un vaste commentaire sur les Bucoliques de Virgile avec beaucoup de passages en notes tironiennes. M. Legendre, professeur au lycée de Chartres, ancien élève de la conférence, a bien voulu prendre part à nos travaux; il a montré, dans la lecture d'un texte si difficile, une aptitude remarquable pour l'étude de la cryptographie latine et il se propose de publier en entier le commentaire de la sixième églogue. MM. Jules Chauvin, Berger, Lote et Lifschitz ont aussi montré beaucoup d'entrain pour une étude assez pénible. Les lumières réunies de tous les membres de la conférence n'ont pas été de trop, dans certains cas, pour trouver un sens à une note irrégulièrement formée.

V. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études : M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Pendant le premier semestre, la conférence a été consacrée à l'étude des monuments épigraphiques et à celle des représentations figurées se rapportant aux divinités honorées en Gaule à l'époque romaine. Les autels de Notre-Dame, conservés au musée de Cluny, la nombreuse série des dieux au maillet, les ex-voto à la déesse Bibracte et à d'autres divinités locales ayant un caractère tutélaire ont fourni la matière des premières leçons. Une liste des surnoms que portent dans les incriptions Mercure,

Apollon, Mars et Minerve, a été dressée avec soin ; l'origine et la signification de ces surnoms ont été recherchées ; les temples romains dont la découverte a été accompagnée de trouvailles épigraphiques ou d'ex-voto importants, tels que ceux du Mercure Arverne au Puy-de-Dôme, du Mercure Kanetonensis en Normandie, de l'Apollon Vindonnus à Essarois, de Minerve à Notre-Dame d'Alençon, les nombreux sanctuaires de Mars, qui jouissaient de privilèges particuliers et qui renfermaient des séries de petits autels rustiques, ont fourni d'intéressants sujets d'étude. A Rome, en Bretagne, sur les bords du Rhin et du Danube, on a constaté la diffusion de certains cultes purement gaulois. Les nymphes, les divinités des fontaines ou des rivières, celles qui présidaient aux eaux thermales, ont été également passées en revue. On y a joint l'examen des vases d'argent des bains de Vicarello et en particulier celui des quatre vases-itinéraires si précieux pour la géographie de la Gaule.

Pendant le second semestre, la conférence a eu lieu au Louvre comme à l'ordinaire. A la lecture et à l'explication des inscriptions les plus célèbres du Musée, le professeur a joint la visite détaillée des salles de la sculpture antique en attirant surtout l'attention des élèves sur les antiquités de l'époque romaine, bas-reliefs représentant des scènes officielles, monuments religieux, iconographie des empereurs romains, débris d'architecture, sarcophages, cippes et monuments funéraires.

M[me] Vaschide, de nationalité roumaine, a présenté un travail intitulé : *Histoire de la conquête de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part.*

VI. — HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Directeur d'études : M. P. de Nolhac, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome.

Le directeur d'études, empêché, a confié la direction de sa conférence à M. Léon Dorez, ancien élève de l'École des hautes Études et ancien membre de l'École française de Rome.

La conférence du jeudi a été consacrée à l'enseignement du grec en France et en Italie depuis la fin du XIVe siècle jusque vers 1550 et à son influence sur le développement des littératures nationales, particulièrement sur la Pléïade. On a essayé de retracer toute l'histoire de cet enseignement, en insistant de préférence sur les premières tentatives faites en France pour y répandre la langue et la littérature grecques. Gregorio da Città di Castello, Georges Hermonyme de Sparte, avec son cercle d'amateurs parisiens, Jean Lascaris, Girolamo Aleandro et ses élèves, Jacques Toussaint, Pierre Danès, Jean Chéradame, Guillaume du Maine, si profondément et si injustement oublié, Guillaume Budé, dont l'influence semble avoir été quelque peu exagérée, les Estienne enfin, ont tour à tour servi de point de départ à des recherches et à des indications, souvent nouvelles, sur les débuts de l'hellénisme français. Faute de temps, la seconde partie du sujet n'a rempli qu'un trop petit nombre de conférences, dont une a été consacrée à Lazare de Baïf et une autre au voyage d'Henri Estienne II en Italie (1553-1555).

La conférence a été assidûment suivie par MM. Pernot, Schwartz, Thuasne et Berger. MM. Legrix, Rivero et Bourgoing n'y ont assisté que jusqu'à Pâques, époque où MM. Longnon et Bodin sont venus se joindre au groupe principal d'auditeurs. — M. Thuasne a exposé d'une manière très attachante le résultat de ses consciencieuses recherches sur Gregorio da Città di Castello. Il continue à s'occuper activement de son ouvrage sur Robert Gaguin et ses amis. — M. Henri Longnon, qui étudie dans le plus grand détail la vie et les œuvres de Ronsard, a analysé avec grand soin la thèse d'Eugène Gandar et a pu montrer ainsi, par un exemple frappant, combien les idées et les méthodes s'étaient modifiées depuis 1850 en matière d'histoire littéraire. — M. Legrix a entrepris un curieux travail sur la littérature politique sous Louis XII. — M. Berger publiera prochainement un texte grec inédit relatif à l'enseignement de la langue et de la littérature hellénique en Italie au XVe siècle. — M. Schwartz a poursuivi ses recherches sur Alberto Pio de Carpi. — M. Bodin, qui prépare une thèse sur les sources de Rabelais, a exposé brièvement quelques-unes

des curieuses constatations qu'il a déjà pu faire et qui paraissent devoir modifier l'opinion généralement admise sur l'érudition classique de l'auteur de *Pantagruel* et de *Gargantua*.

A la demande de plusieurs auditeurs, M. Dorez a fait, chaque samedi, une conférence supplémentaire d'italien, où il a expliqué et commenté la première partie de la *Vita nuova*, de Dante, le *Trionfo della Morte*, de Pétrarque, un chant du *Morgante Maggiore*, un chant de l'*Orlando furioso*, une satire de l'Arioste et quelques pages des *Confessioni e Battaglie*, de G. Carducci.

VII. — HISTOIRE.

Directeur d'études : M. Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). — Directeurs adjoints : MM. Thévenin, ancien examinateur à l'École polytechnique; — Roy, archiviste paléographe; — Ch. Bémont, docteur ès lettres, archiviste paléographe. — Maîtres de conférences, M. Rodolphe Reuss, docteur ès lettres, et M. Ferdinand Lot.

CONFÉRENCES DE M. MONOD.

La conférence a été consacrée pendant les deux semestres à l'étude des institutions et à l'histoire mérovingiennes. Le professeur a traité *ex professo* quelques-unes des questions qui se rapportent à cette période de l'histoire. Les élèves ont été chargés d'analyser et de critiquer les théories exposées par M. Fustel de Coulanges dans le premier volume de son *Histoire des institutions de l'ancienne France*, éd. de 1877, et dans les deux volumes intitulés *La Monarchie franque* et *Les Transformations de la Monarchie*. Voici les sujets qui ont été successivement examinés : Bourgin : Exposé général des idées de M. Fustel de Coulanges sur l'invasion germanique. — Halphen : Comment les rois francs sont devenus maîtres de la Gaule. — Barbeau : La population gallo-romaine a-t-elle été réduite en servage? — Dieudonné : La propriété du sol a-t-elle été enlevée aux Gaulois? — Gandilhon :

Les Gaulois ont-ils été traités comme une race inférieure? — Debraye : Le Wehrgeld. — B. Monod : La Royauté et la succession au trône. — B. du Retail : Le Paladium et l'administration. — Bouteron : Les impôts et le service militaire. — Besques : La Justice. — Imbert : Les classes. Les affranchis. — Babut : Le *Francus homo*. L'Église au ve siècle. — Constant : L'Édit de 614. — Crombez : Les transformations du gouvernement au viie siècle.

En outre, des travaux spéciaux ont été soumis au professeur : un travail de M. Halphen sur les *Institutions judiciaires en Anjou aux xe et xie siècles*; un travail de M. Babut sur le *Concile de Turin* (417) *et ses suites*; un travail de Mlle Verwey sur les *Institutions de la Frise aux xe et xie siècles*; un travail de M. Constant sur la *Troisième session du Concile de Trente*, étudiée spécialement au point de vue du rôle de la France. Ce travail est une sorte de programme des recherches que M. l'abbé Constant compte entreprendre aux Archives du Vatican.

CONFÉRENCES DE M. THÉVENIN.

Dans la première conférence, le directeur adjoint a exposé l'histoire des institutions judiciaires en France, sous les deux premières races.

Dans la seconde conférence, il a dirigé deux travaux entrepris par MM. Thibault et Génestal. M. Thibault poursuit ses études, commencées déjà l'année dernière, sur les *Impôts dans les divers États installés par les Barbares à la chute de l'Empire romain*. Cette année il a étudié les *Impôts dans l'Empire visigothique*. — M. Génestal s'est proposé de déterminer *le rôle des monastères comme établissements de crédit au moyen âge*, en se limitant à la Normandie, du xie siècle à la fin du xiiie. L'étude du *gage* (mort-gage et vif-gage) et de la *rente constituée* en Normandie a d'ailleurs été déjà le sujet de la thèse pour le doctorat en droit de M. Génestal. Cette dernière étude est donc complète et élargie par le travail entrepris par M. Génestal à la conférence du directeur adjoint.

CONFÉRENCES DE M. ROY.

Première conférence. *Bibliographie des sources de l'histoire de France au XVIe siècle.* — Quatre groupes d'écrivains ont été étudiés dans cette conférence : 1° érudits et savants, tels que Claude Seyssel, Jean Bouchet, Hotman, Fauchet, Paquier, Bodin; 2° historiens qui ont entrepris d'écrire l'histoire générale de la France : Nicole Gilles, Paul Émile, du Haillan, Papire Masson, du Tillet, Nicolas Vignier, Belleforest, Jean de Serres, Jacques Charron, Scipion Dupleix; 3° historiens qui se sont occupés de l'histoire de leur temps : La Popelinière, d'Aubigné, de Thou; 4° historiens auteurs de mémoires, chroniques, correspondances : de Villeneuve, Robert de la Mark, Guillaume du Bellay, Palma Cayet, Pierre de l'Estoile, Duplessis Mornay, Cardinal d'Ossat, etc.

Outre les études personnelles du directeur adjoint sur ces auteurs, des conférences ont été faites sur divers sujets d'érudition par des élèves, ou par d'anciens élèves, qui méritent les uns et les autres une mention spéciale.

M. Patry, dans plusieurs leçons, a étudié Bernard Palissy et des sources importantes de l'histoire du protestantisme dans le diocèse de la Rochelle.

M. Serbat, qui avait fait l'année dernière une leçon sur les fonds des Archives du Vatican utiles à l'histoire du XVIe siècle, a fait cette année un travail analogue sur les archives de Venise et particulièrement sur les archives diplomatiques, l'organisation de la diplomatie au XVIe siècle, les devoirs des ambassadeurs, leurs dépêches et leurs relations, faisant ressortir l'intérêt des dépêches par des exemples tirés des copies qui en sont conservées à la Bibliothèque nationale. Ensuite il a consacré de nombreuses leçons à l'*exposé de l'état de la France*, c'est-à-dire de toute l'organisation de l'ancien régime; il a fait cet exposé à l'aide des *almanachs royaux* et surtout des *États de la France*, cherchant à rendre un compte exact du mécanisme des anciennes institutions et de leurs rapports entre elles.

De plus, il a fait une leçon sur la vie parlementaire en France sous l'ancien régime, non pas seulement dans les États généraux, trop rarement réunis, ni dans les États provinciaux dont les sessions étaient de peu de durée, mais dans les assemblées du Clergé, si minutieusement organisées au XVIe siècle.

M. Bouteron a fait une étude des Mémoires du vicomte de Turenne récemment édités par la Société de l'histoire de France.

Deuxième conférence. *Étude de canons de conciles carolingiens utiles pour l'histoire des institutions de France.* — Le directeur s'est attaché à l'examen des principaux conciles tenus sous les règnes de Pépin et Charlemagne; il a fait autographier des extraits de leurs décisions relatives aux rapports de l'Église et de la Royauté, à la discipline ecclésiastique, à la nomination des évêques, aux biens ecclésiastiques, à la juridiction. Ces extraits ont été expliqués et commentés par les élèves.

Pour faciliter aux élèves l'interprétation des textes ecclésiastiques des premiers siècles du moyen âge, M. Léon Gauthier a fait dix leçons sur l'histoire du costume religieux depuis ses origines, insistant principalement sur les différents noms latins, ou provenant du latin, que chaque partie du vêtement liturgique a portés depuis l'époque romaine. En outre, du mois de mars au mois de juillet, il a employé une partie de la conférence à donner des notions d'explication de textes latins du moyen âge, tant religieux que civils, et quelques principes élémentaires de transcription et d'analyse de ces mêmes textes.

M. Poinsotte a fait également deux leçons d'interprétation de textes latins du moyen âge.

On doit signaler, comme ayant collaboré régulièrement et utilement aux travaux des deux conférences, MM. Barbey, Boutier, Bouteron, Busquet, Clouzot, Debray, Emanuel, Engerand, Legrand, Lemaître, Letonnelier, Micheli, B. Monod, de Vogüé.

M. Serbat a déposé une thèse fort importante sur les assemblées du Clergé au XVIe siècle.

CONFÉRENCES DE M. BÉMONT.

Dans la PREMIÈRE CONFÉRENCE (4 heures à 5 h. 1/4), le professeur a fait lire et commenter les descriptions des Îles Britanniques, fournies par les auteurs latins de l'antiquité et par les chroniqueurs du moyen âge. Il a étudié, d'après les reproductions de K. Miller (*Die ältesten Weltkarten*), les cartes qui ont été tracées de ces mêmes îles, du IXe au XIVe siècle. Ces études devaient servir d'introduction à la seconde partie du cours, consacrée à l'étude des sources relatives à l'histoire de la condition des personnes et des terres en Angleterre, depuis l'époque anglo-saxonne jusqu'aux transformations du XVIe siècle. Cette conférence a été suivie pendant le premier semestre, d'abord par MM. MONOD, JACOB, ZEPER, BERNARD; puis dans le second semestre (jusqu'à la fin de mai) par M. ZEPER seul. — Dans la SECONDE CONFÉRENCE (5 h. 1/2 à 6 h. 3/4), on a étudié et en partie expliqué la chronique de Guillaume de Newborough. MM. JACOB et MONOD ont suivi assidûment cette conférence et se sont fréquemment exercés à en traduire, parfois à en commenter les passages les plus caractéristiques. Le souci d'examens à préparer les a empêchés de s'associer plus intimement aux recherches instituées par le professeur.

CONFÉRENCES DE M. REUSS.

M. REUSS a fait deux conférences par semaine, le mardi et le vendredi à 10 heures. Dans la PREMIÈRE, il a continué l'étude de la Révolution en Alsace, depuis septembre 1793 jusqu'au 18 brumaire, en s'occupant de préférence de l'histoire interne des départements du Rhin et en laissant au second plan les événements militaires. Il s'est attaché à faire voir qu'après la fin de la Terreur, c'est la lutte religieuse seule qui a continué à susciter des troubles graves dans l'ancienne province d'Alsace, selon que les pouvoirs publics et les autorités locales qui en dépendaient accentuaient leur antagonisme contre l'Église réfractaire ou se relâchaient de leur attitude persécutrice contre des adversaires singulièrement favorisés par la situation géographique du pays et soutenus par

l'attitude intransigeante de la grande majorité des populations rurales sur le terrain de la foi.

Dans la SECONDE CONFÉRENCE, le professeur a étudié, avec le plus de détail possible, la situation du commerce et de l'industrie alsaciens dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, ainsi que les profondes modifications économiques, amenées par les lois de la Constituante d'abord, puis par la guerre européenne. Il a montré enfin la reprise de l'activité industrielle et commerciale, à peu près anéantie durant la crise révolutionnaire, durant les dernières années du Directoire et surtout sous le Consulat.

On a consacré également quelques leçons à l'examen du travail de l'un des auditeurs, M. PETRESCO, sur Henri IV et sa politique vis-à-vis de l'*Union protestante* d'Allemagne. M. LOBJEOIS a continué ses recherches personnelles aux Archives pour le mémoire qu'il prépare sur les élections aux États généraux en Alsace et sur les cahiers de doléances alsaciens en 1789.

CONFÉRENCES DE M. LOT.

M. Ferdinand LOT a fait deux conférences par semaine.

La PREMIÈRE avait pour objet l'étude du règne de Charles le Chauve. Les années 869 à 874 ont été passées en revue. On a utilisé les chroniques, lettres, diplômes et capitulaires en les groupant autour des *Annales* d'Hincmar, base de l'histoire de cette période.

Les élèves ont fait preuve d'assiduité et ont expliqué les textes avec zèle, mais aucun travail de longue haleine n'a été entrepris au cours de l'année scolaire. Néanmoins, quatre d'entre eux, MM. BOURGIN, MARTIN, DELMAS et CLOUZOT, se sont chargés de rédiger, pour l'année prochaine, l'histoire des années 866 à 874. Le maître de conférences compte, en effet, reprendre l'entreprise de son éminent prédécesseur en ce qui concerne les *Annales*, les diplômes étant réservés à l'Institut. Pour mener rapidement à bonne fin ce grand travail, il a fait appel au dévouement d'un certain nombre d'élèves distingués de M. Giry et il a eu la

bonne fortune de s'assurer le concours de MM. Vilnet (années 840-843), Lauer (843-846), Levillain (847-850), Lesort (851-853), Barrau-Dihigo (854-857), Calmette (858-861), le R. P. Doizé (862-865), Poupardin (875-877). On peut espérer que vers la fin de l'année 1902 on pourra commencer l'impression des *Annales du règne de Charles le Chauve* (840-877), lesquelles formeront sans doute la matière de deux volumes. Les règnes de Louis II, Louis III et Carloman (877-884) seront ultérieurement étudiés et donneront lieu à une publication.

Dans les papiers de M. Giry versés à l'Institut, se trouvaient des notes bibliographiques sur les archives des églises et abbayes de la Gaule ayant possédé des diplômes carolingiens. Il semblait que ces notices, revues et complétées, dussent prendre place dans l'introduction de la future publication dont s'est chargée l'Académie des inscriptions. Cette Compagnie en a jugé autrement et a gracieusement remis à l'École ces notes dont elle ne comptait rien faire. Il a paru regrettable de les mettre au rebut, et l'École s'est décidée à les imprimer à peu près telles quelles. Elles forment le fascicule 132 de la *Bibliothèque*. Pour juger équitablement cette publication, il faut tenir compte que ces notices, rédigées à plusieurs années d'intervalle les unes des autres, n'étaient pas destinées, sous leur forme actuelle, à l'impression. Nous croyons cependant qu'elles rendront des services aux travailleurs et nous nous réservons de les compléter quelque jour par un fascicule supplémentaire dû aux recherches personnelles d'élèves de M. Giry.

Les travaux de MM. Eckel et Lauer, annoncés l'année dernière, ont été l'objet de distinctions de l'Institut, comme on le verra ailleurs. La thèse de M. Poupardin, *Le royaume de Provence sous les Carolingiens* (855-938?) a paru et forme un volume de plus de 500 pages de la *Bibliothèque de l'École* (fasc. 131). Nous serions surpris si le public compétent n'estimait pas qu'elle fait honneur et à l'auteur et au maître regretté qui l'avait inspirée.

La thèse de M. J. Calmette, *La diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve*, a été très favorablement jugée et va bientôt paraître. Le mémoire de M. Soehnée sur *Le règne de Henri Iᵉʳ* sera également imprimé après une légère

revision. L'étude des lettres de Loup de Ferrières, confiée à MM. Levillain et Vidier, est fort avancée en manuscrit. Rappelons à ce propos le grand travail diplomatique sur les chartes de l'abbaye de Corbie, de M. Levillain, et dont la Société de l'École des Chartes a entrepris l'impression. M. Giard poursuit sa thèse sur les *Rois d'Aquitaine* et compte la terminer l'an prochain. Enfin le maître de conférences espère achever sous peu le travail annoncé dans le rapport précédent.

Dans la seconde conférence, on a poursuivi l'*Étude des lettres de Gerbert* (n°s 79 à 180). De l'examen minutieux auquel nous nous sommes livrés il ressort que le système chronologique Boubnov-Havet résiste victorieusement aux assauts vigoureux de M. Lair. Cependant les interversions suivantes paraissent certaines : 1° la lettre 89 est postérieure à 92 et de février 987; 2° les lettres 91-92 peuvent être postérieures soit à 94, soit à 98; 3° la lettre 100 est de juillet 987 et devrait s'intercaler entre 103 et 104. En dehors de ces cas, dont le faible nombre est significatif (trois ou quatre sur 101 lettres), nous trouvons des séries dont l'ordre chronologique laisse peu ou pas à désirer.

Deux leçons ont été employées à fixer les dates si controversées de la mort d'Adalberon, archevèque de Reims, et du concile de Saint-Basle-de-Verzy, chose capitale pour la chronologie de la correspondance de Gerbert. Ici encore, il a paru que M. Lair, en dépit d'une ingéniosité remarquable, était dans l'erreur. La mort d'Adalberon est du 23 janvier 989 (et non 990); le concile est du 17 juin 991 (et non 992 et encore moins 993).

En résumé, nous proposons provisoirement pour la série 79-180 les dates suivantes, en laissant de côté les lettres dépourvues de tout indice chronologique :

1° De la mort de Lothaire à la mort d'Adalberon (2 mars 986-23 janvier 989). — Lettres 79 et 80 : mars-avril 986; 81 : juin; 82 à 85 : été ou automne, avant novembre; 86 : début d'août; 87-88 : vers août; 89 : début de février 987; 91-92 : janvier 987; 93-94 : octobre 986; 95 et 96 : fin 986; 97 et 98 : octobre 986 ou janvier-février 987; 100 : juillet 987; 101 :

avril 987; 102 : fin mai ou début de juin; 103 : peu après le 17 juin; 105 : 987; 106 : septembre-octobre; 107 : du 3 juillet au 1er novembre; 109 : automne, vers le début de novembre; 110 : automne, avant le 11 décembre; 111 : janvier 988; 112 : janvier-mars 988; 114 : mai-juin; 115 : vers l'été 988, après le 8 avril; 119 : juin-août; 120 : juillet-août, avant le 22 août; 121 : août, avant le 25 août; 123 et 124 : fin août; 125 : août-septembre, avant le 20 septembre; 127 : voir 129; 128 : août-septembre, cf. 119; 129 : août-septembre, avant le 3 septembre; 130 : été; 131 : août-septembre, avant le 20 septembre; 133 : vers septembre, avant le 22 septembre; 134 et 135 : septembre-octobre, avant le 18 octobre; 136 : 988, avant le 9 octobre; 138 : fin 988, avant le 1er janvier 989; 142 : décembre 988 ou janvier 989, avant le 13 janvier; 143 : réponse à 142; 144 : 23 décembre 988; 145 : (même date?); 146 : peu après le 28 décembre 988; 147 : 989, janvier (?); 148 : après octobre 988, avant le 1er mars 989; 149 : milieu de janvier 989.

2° De la mort d'Adalberon au concile de Saint-Basle (23 janvier 989-18 juin 991). — Lettre 150 : peu après le 23 janvier 989; 151 : février-mars; 152 et 153 : mars-avril; 154 : vers mars; 155 : mars-avril; 156 et 157 : vers avril-mai; 158 et 159 : avril-août; 160 : juillet-août; 161 : 989; 162 : septembre (après la prise de Reims); 163 : fin 989; 164 et 165 : fin 989 ou début 990; 166, 167 et 168 : mars 990; 170 à 175 : printemps de 990, après mars, avant juillet; 176 : vers juillet; 177 et 178 : vers août; 179 et 180 : samedi soir 18 ou dimanche matin 19 juin 991.

Dans l'explication si pénible des lettres de Gerbert, les étudiants ont montré beaucoup d'ardeur. A plus d'une reprise ils ont émis des observations heureuses. Peut-être les plus jeunes d'entre eux se sont ils laissé entraîner à l'hypercritique. Le sujet y prête, d'ailleurs, singulièrement. On a réussi dans quelques cas à mieux préciser la personnalité de l'expéditeur et celle du destinataire de lettres obscures. Ainsi il est certain que le billet qui porte le numéro 138 est écrit par Hugues Capet au roi de Bourgogne, Conrad. Le maître de conférences a suggéré une

hypothèse au sujet des lettres 174 et 175, qui ont fait le désespoir des commentateurs. Elles constituent une épître préparée par Gerbert en double rédaction pour le compte de Hugues Capet. Le destinataire ne serait autre que la reine Mathilde, cousine de Hugues. Le *senior*, c'est le « mari » de Mathilde, le roi Conrad. Ces lettres, d'autres passages encore, nous révèlent la tension des rapports entre les royaumes de France et de Bourgogne, de la fin de 988 à 990 au moins. Ce fait avait échappé jusqu'à présent.

Très absorbée par la correspondance de Gerbert, la conférence n'a pu aborder cette année la critique annoncée des vies de saints bretons.

VIII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études : M. Jules Soury, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

La conférence du lundi a été consacrée, pendant les deux semestres, à l'histoire critique des théories des sensations, accompagnées des démonstrations nécessaires à l'intelligence des faits. L'origine et le développement des théories et des doctrines ont été suivis, toutes les fois que cela a été possible, et malgré l'affaiblissement croissant de l'intelligence des langues classiques, dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes avant d'arriver à l'époque contemporaine.

Dans la conférence du vendredi, on a exposé l'histoire des découvertes et des méthodes les plus récentes relatives à la structure et aux fonctions du système nerveux central et périphérique dans les différentes classes d'invertébrés et de vertébrés, en se plaçant également au point de vue de l'histoire comparée de ces méthodes.

Ces conférences ont été assidûment suivies par les élèves et auditeurs dont les noms suivent :

Berlet, Bochez, Bonsignorio, Cairoche, Deschamps, Dulong,

Guimbeau, Heymann, Isabey, Juhàsz, Koszul, Lacour-Gayet, B. et J.-M. Lahy, Linet, Loew, Alex. de Lur-Saluces, Dr Gabrielle de Majewska, Mejikian, Pfender, Pimorin, Portigliotti, Rumpf, Raimbault, Rottach, Sakellaridès, Teschemacher, Vernet, Vergeaud, Vietti, Vaschide.

IX. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études : M. Auguste Longnon, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Maître de conférences : M. Victor Bérard, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes.

CONFÉRENCES DE M. LONGNON.

La conférence du jeudi a été exclusivement consacrée à l'étude des noms de lieu français remontant à l'antiquité. Après avoir rapidement indiqué les quelques vocables géographiques du midi de la France qui rappellent le souvenir de colonies phéniciennes ou de colonies grecques, le directeur d'études a parlé des noms de lieu d'origine ligure, relativement nombreux dans le bassin du Rhône. La signification et la transformation des noms de lieu gaulois en France et la localisation de plusieurs d'entre eux lui ont fourni l'occasion d'observations intéressantes. Il a enfin étudié dans le second semestre les noms de lieu datant de l'époque romaine, s'attachant plus particulièrement à ceux de ces vocables qui offrent des données historiques et ethnographiques.

La conférence du samedi a eu pour objet l'étude étymologique des noms de communes du département de la Côte-d'Or, et elle a été faite, sous la présidence du directeur d'études, par M. Berthoud en son nom propre et en celui d'un autre auditeur de l'École des hautes études, M. Matruchot, actuellement professeur adjoint à la Faculté des sciences; mais en raison du nombre relativement élevé des communes et des discussions soulevées par l'interprétation de divers vocables, cette étude n'a pu porter, en

quelque sorte, que sur les noms d'origine semi-ligure, gauloise ou romaine, et on a dû laisser de côté la plupart des noms d'origine médiévale, qui sont, à la vérité, d'une interprétation plus aisée. La *Nomenclature historique des communes . . . du département de la Côte-d'Or*, publiée en 1869, par M. Joseph Garnier, archiviste du département, a naturellement servi de base principale aux travaux de la conférence; malheureusement on a trop souvent eu l'occasion de constater combien cet ouvrage est insuffisant au point de vue de l'identification et de la transcription des anciens noms de lieu.

Une importante partie du travail de MM. Matruchot et Berthoud, actuellement sous presse, paraîtra prochainement dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*.

CONFÉRENCES DE M. BÉRARD.

Conférence du mercredi. Les premières colonisations maritimes dans la Méditerranée occidentale, en particulier sur les côtes italiennes. Examen des textes, légendes et monuments sur la fondation de Cumes, de Temesa, de Velia, de Paestum, d'Ardea, d'Agylla, etc. Étude du site de ces différentes villes et des routes maritimes ou continentales qui y aboutissent. Étude des stations indigènes et continentales qui y correspondent.

Conférence du jeudi. Suite de l'*Odyssée*. L'épisode de Kirkè. Identification de l'île de l'Épervière homérique avec le promontoire insulaire du Latium où les Anciens connurent Circei. Exactitude minutieuse de tous les détails dans la description épique. Le Pays des Morts homérique et le Golfe de Pouzzoles; Tirésias et la Sibylle; le Lucrin et l'Okéanos; la navigation chez les Morts.

Les conférences ont duré jusqu'au mois d'avril. Pendant les mois d'avril, mai et juin, le titulaire a pris un congé pour un voyage d'études dans la Méditerranée occidentale et la mer Ionienne : il a visité tous les sites de la légende odysséenne pour achever la rédaction et l'illustration du livre qu'il se propose de publier l'an prochain, *Les Phéniciens et l'Odyssée*. En son absence,

M. Hubert, ancien élève de la conférence, attaché au musée de Saint-Germain, a remplacé le titulaire et fait les conférences du 8 mai au 26 juin. Le lundi, il a traité de la préhistoire méditerranéenne, en s'attachant aux traces archéologiques des relations maritimes et commerciales qui semblent avoir uni tout le monde méditerranéen avant, pendant et après la période mycénienne; il s'est arrêté tout particulièrement sur l'archéologie et la géographie des dolmens et sépultures à couloir. Le mercredi, il a fait l'exposé général de quelques grandes questions d'archéologie préhistorique. Il a complété l'œuvre des conférences par des visites au musée de Saint-Germain. Les élèves ont retiré le plus grand profit de cet enseignement, en particulier M. Esmonin, qui terminait un travail sur la deuxième cité de Troie et les origines préhelléniques.

X. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études : M. Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. — Directeurs adjoints : MM. Duvau, agrégé de l'Université, ancien membre de l'École française de Rome; Meillet, docteur ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. DUVAU.

M. Louis Duvau a fait, chaque semaine, deux conférences. Le lundi, à 5 heures, il a traité de la phonétique de l'ancien islandais. Après une description des éléments phonétiques de la langue, il a indiqué les différentes origines de chaque phonème, puis montré comment on peut, dans chaque cas en particulier, choisir entre les diverses hypothèses possibles *a priori*, sans sortir du domaine de la langue islandaise, par l'examen des mots apparentés. Pour terminer, et comme application des principes exposés, on a étudié au point de vue étymologique les mots les plus intéressants de quelques pages de la *Þidrekssaga*.

La conférence du vendredi a été consacrée en partie à la lecture de textes islandais, extraits soit de l'*Edda* en prose, soit de

différentes sagas, et en partie à l'étude de quelques faits de morphologie et de dérivation dans les langues germaniques et particulièrement en vieux norrois. Dans le second semestre, on a en outre expliqué un passage du *Béowulf*.

M. Pierre Doin, qui a pris une part active à ces conférences, a présenté d'intéressantes observations sur la déclinaison des noms de nombre dans les langues germaniques et sur la composition verbale en anglo-saxon.

CONFÉRENCES DE M. MEILLET.

La conférence du lundi a eu pour objet un exposé complet de la phonétique grecque, dont on s'est efforcé de suivre le développement depuis l'indo-européen jusqu'à la formation de la *κοινή*; on a surtout cherché à mettre en évidence les innovations qui se sont produites dans les divers dialectes, très souvent d'une manière parallèle, et à classer les faits de manière à faire ressortir les traits essentiels de la phonétique grecque : conservation du vocalisme indo-européen jusqu'en pleine époque historique, altération radicale du système des sonantes (*i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*), réduction considérable du nombre des consonnes, maintien du rythme quantitatif et du ton (accent de hauteur), etc. Deux auditeurs bien préparés, M. Jules Bloch et M. Le Roux, ont suivi régulièrement cette conférence et y ont pris une part active. M. J. Bloch, en particulier, a prouvé par d'excellentes observations qu'il avait des connaissances déjà étendues et un sens exact de la méthode linguistique.

La conférence du mardi a été partagée entre un exposé de la conjugaison en vieux slave et une explication de textes.

Enfin, chaque jeudi, M. Gauthiot et M. Vendryès se sont réunis chez le directeur adjoint pour discuter avec lui leurs travaux en cours et les publications nouvelles. Les matériaux rapportés par M. Gauthiot de sa mission en Lithuanie (d'où il a tiré une étude dialectale qui a été déposée comme thèse en vue

du diplôme et qui a été l'objet d'un rapport favorable). Les difficultés rencontrées par M. Vendryès, dans son étude de l'accent latin (maintenant achevée et déposée comme thèse de doctorat à la Faculté), les faits encore obscurs de la phonétique grecque que le directeur adjoint avait l'occasion d'examiner pour la préparation de son cours et bien d'autres choses encore ont fait l'objet d'entretiens également instructifs pour les trois personnes qui y ont pris part.

XI. — PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint : M. Paul Passy, docteur ès lettres.

Trois conférences ont eu lieu cette année comme les précédentes.

La première conférence a été consacrée à une introduction à la phonétique historique, commencée l'année précédente et qui n'est pas encore terminée. Avec la collaboration active de plusieurs étudiants, le professeur a étudié les changements spontanés des consonnes, et commencé l'étude des assimilations. Parmi les auditeurs les plus assidus, il convient de mentionner M. de Munkàcsy.

La deuxième conférence a porté sur une description très élémentaire de la phonétique française, accompagnée d'exercices pratiques. Les auditeurs, très nombreux au début, ont été pour la plupart irréguliers, et il y aurait peut-être lieu de chercher à obtenir une plus grande régularité pour une autre année, ces changements continuels rendant difficiles un enseignement sérieux.

A la troisième conférence, plusieurs travaux d'étudiants ont été présentés, lus par des rapporteurs spéciaux et discutés en séance. La plupart ont été, il faut le reconnaître, assez peu importants. Il faut faire exception pour une excellente étude sur la phonétique du roumain par M. Puscariu. Un travail de M. Kat-

TEIN sur l'application de la phonétique à l'enseignement a donné occasion à M[lle] SIMONSEN de présenter sur le même sujet un contre-rapport, beaucoup plus intéressant que le travail lui-même.

Il convient de mentionner en outre, et d'une manière très élogieuse, les travaux entrepris par deux élèves de la conférence qui n'en suivent en ce moment les travaux que de loin. M. J. CRESTEY est actuellement professeur de français au collège Sanassarian d'Erzeroum; il étudie avec ardeur la phonétique de l'arménien et de l'arabe. M. E.-V. EDWARDS s'est établi à Tokyo pour étudier à fond la langue japonaise dont il possède déjà une connaissance pratique. L'un et l'autre envoient des notes sur leurs travaux, qui en attestent la solidité et font bien augurer de leur résultat final.

XII. — LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études : M. Henri GAIDOZ.

Dans la CONFÉRENCE irlandaise du mardi, on a expliqué le texte épique *Fled Bricrend* (banquet de Bricriu). Ce texte a été publié pour la première fois en 1880 par M. Windisch dans ses *Irische Texte*, d'après un des plus anciens manuscrits irlandais; depuis lors on en a découvert et publié plusieurs variantes. Tout récemment, M. George Henderson en a fait l'objet d'un volume de l'*Irish Texts Society*. Quoique cette dernière édition, bien loin d'être définitive, prête à de nombreuses critiques, elle a été l'occasion de reprendre ce texte comme objet d'explication, les différentes éditions et traductions offrant matière à la comparaison et à la critique. L'intérêt intrinsèque de ce récit est, du reste, grand pour l'histoire des mœurs de l'Irlande à l'époque préchrétienne.

Dans la CONFÉRENCE galloise du samedi, le professeur a, pendant le semestre d'hiver, exposé la grammaire historique de la langue galloise. Dans le semestre d'été, les étudiants ont expliqué le conte initial (Pwyll) du recueil intitulé *Mabinogion*, d'après l'édition paléographique de M. Gwenogfryn Evans, et en profi-

tant, pour l'histoire ultérieure de la langue, de la traduction en gallois moderne de M. J.-M. Edwards.

XIII. PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études : M. Gaston PARIS, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions). — Directeur adjoint : M. MOREL-FATIO, archiviste paléographe. — Maître de conférences : M. Antoine THOMAS, archiviste paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École de Rome.

CONFÉRENCES DE M. G. PARIS.

CONFÉRENCE DU VENDREDI. *Études de lexicographie romane.* — Nous avons terminé, dans le premier semestre, l'étude des *Gloses de Reichenau*, poursuivie depuis plusieurs années. Chacun des membres de la conférence, après une introduction faite par le directeur, a expliqué dix mots, en en suivant dans toutes les langues romanes les variations de sens et de forme. M. l'abbé CHARLES a fait fonction de secrétaire et a lu à chaque séance le procès-verbal de la séance précédente, qu'il a, après rectifications et additions éventuelles, recopié sur un registre. Les membres de la conférence dont les noms suivent ont successivement fait le travail : MM. CHARLES, AUBRY, Mlle CIPRIANI, MM. PUSCARIU, LEMAÎTRE, GIGNOUX, KOCH, MAUTNER, LUQUIENS.

Dans le second semestre, nous avons étudié le *Chansonnier français* (B. Nat. 20050), reproduit en fac-similé par la Société des anciens textes français, et, après deux leçons d'introduction faites par le directeur, chacun des membres de la conférence a étudié une chanson, en a établi le texte critique et a réuni sur la forme, le sujet, la date, l'auteur, les renseignements qu'il a pu trouver. Les occupations de quelques-uns des membres ne leur ont pas permis de mener à bonne fin leur travail, et le directeur a dû se charger lui-même de l'étude de deux des chansons désignées, soit (d'après les chiffres de M. G. Raynaud dans

son catalogue de l'ancienne poésie lyrique française) les numéros 2071 (Hugues de Berzé) et 126 (Philippe de Nanteuil). Les autres chansons étudiées ont été les suivantes : 482 (Blondel), par M. Wiese; 308 (Tibaud de Champagne), par M. François; 187 (Gace Brulé), par M. Mautner; 1635 (Renaud de Beaujeu), par M. Wagner; 142 (Guiot de Provins), par Mlle Fowler; 878 (jeu-parti entre Pierre de Beaumarchais et une dame), par Mlle Hutchinson; 1813 (Tibaud de Blaizon), par M. Charles.

Je n'ai cité ici que les noms des personnes qui ont pris une part active aux exercices; les autres, fort nombreuses au commencement de l'année, sont parties sans avoir remis de travaux. Je signale l'assiduité de M. Leriche, qui a souvent présenté d'intéressantes observations.

La conférence du dimanche a été consacrée, pendant les deux semestres, à l'étude critique de l'ancien poème anglo-normand sur le *Voyage de saint Brendan*, par Benent (1121) et les diverses formes de la légende qui y est traitée. Les membres suivants de la conférence ont remis des travaux qui ont été lus et discutés : M. A. Salmon, *Le classement des manuscrits du poème français*; Mlle Fowler, *Le* Brendan *anglais*; M. François, *Le poème latin imité du poème français*; Mlle Cipriani, *La versification du poème français*; M. Luquiens, *La langue du poème français*; M. Palmer, *Le poème français et la* Navigatio Brendani; M. Malsch, *Le* Brendan *italien*; M. Charles, *Le* Brendan *de l'*Image du Monde; M. Bayot, *Les traductions de la* Navigatio Brendani *en prose française*; M. Jaberg, *Les voyages au paradis terrestre*; M. Brown, *Le personnage de Barintus*; M. Runeberg, *La* Navigatio Brendani *et les contes orientaux*. Tous les travaux ont été faits avec beaucoup de conscience; quelques-uns sont très distingués et mériteraient d'être publiés, notamment ceux de MM. François, Luquiens, Jaberg et Brown. Plusieurs des membres des conférences de philologie romane ont d'ailleurs entrepris des travaux plus ou moins importants. Mlle Cipriani vient de passer le doctorat d'université avec une très bonne étude sur les noms propres germaniques en *-hari*. M. Aubry a publié avec M. l'abbé Misset les œuvres latines d'Adam

de Saint-Victor, et avec MM. Jeanroy et Brandin un recueil des « lais et descorts » français. M. Puscariu présente, pour obtenir le titre d'élève diplômé, un mémoire sur les suffixes abstraits en roumain, et a terminé, avec M. Candrea, un recueil d'étymologies romanes. M. Wiese se propose de publier les poésies de Blondel et les *Sermons* de saint Bernard encore inédits, etc. M. Mario Roques, qui a pris part à la conférence du dimanche, continue à préparer un travail considérable sur le latin de l'époque mérovingienne.

CONFÉRENCES DE M. MOREL-FATIO.

M. Morel-Fatio a fait, dans l'année scolaire 1900-1901, une conférence par semaine.

Dans le premier semestre, il a expliqué la *Disputa del alma y el cuerpo* et l'*Auto de los Reyes Magos* (éd. Ramón Menéndez Pidal, Madrid, 1900), en exerçant les élèves à la paléographie de ces anciens textes, et en en étudiant la langue. Trois élèves, MM. Puscariu, Wagner (Charles-Philippe) et Spinello, ont lu des travaux sur la phonétique de ces deux monuments de l'ancienne poésie castillane.

Dans le second semestre, le professeur a expliqué la *Lettre du marquis de Santillane au connétable de Portugal*. Plusieurs conférences ont été consacrées à l'examen des divers travaux présentés par les élèves. M. Saroïhandy a lu un travail sur la versification du *Poema del Cid* et rendu compte de l'ouvrage de M. J.-D.-M. Ford, *The old spanich Sibilants* (Boston, 1900); M. Wagner (Max) a présenté une étude sur des romances recueillies dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale.

La conférence a été honorée de la visite de M. Leite de Vasconcellos, professeur à Lisbonne, et de M. Pietsch, professeur à l'université de Chicago. Le premier a traité de diverses questions de phonétique portugaise, le second a entretenu les membres de la conférence des résultats de ses études sur les versions espagnoles des *Distiques de Caton*.

CONFÉRENCES DE M. A. THOMAS.

Le maître de conférences, empêché, a confié ses fonctions à M. Mario Roques, agrégé de l'Université, ancien élève de l'École normale et de l'École des hautes études, chargé de cours à l'École normale.

Vingt-sept conférences ont été employées à étudier les particularités et le développement phonétique du latin vulgaire, en insistant sur les faits qui peuvent servir à soutenir ou à combattre les différentes théories proposées jusqu'à ce jour sur la chronologie ou les variétés dialectales du latin parlé.

Dans trois conférences, M. Roques a traité de l'usage qui pouvait être fait, pour l'étude du latin vulgaire, des grammairiens latins et en particulier de l'*Appendix Probi*, et des gloses recueillies dans le *Thesaurus glossarum* de G. Gœtz;

Les conférences ont été suivies assidûment par M. Bayot, Mlles Cipriani et Fowler, MM. François, Kattein, Mautner, Puşcariu, Wagner et Wiese, et, de plus, pendant le premier semestre, par MM. Bender, Bloch, Hutchinson et Mme Verwey, et pendant le second semestre, par M. Rigal.

M. Puşcariu a remis une note intéressante sur le sort de *-s* final des monosyllabes en roumain et en italien : *-s* serait tombé normalement et l'*i* qui paraît le représenter dans *poi*, *moi*, *stai*, etc., serait dû à diverses influences analogiques. Ce travail a été lu et discuté en conférences.

XIV. — DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint : M. Jules Gilliéron.

L'enquête faite pour la publication de l'*Atlas linguistique de la France* étant à la veille d'être achevée, nos recherches ont porté, cette année, sur plus de cinq cents patois de la Gaule romane.

Nous y avons étudié les noms d'une cinquantaine de plantes.

Nous avons tous été surpris de la richesse et de la variété des informations linguistiques que fournit la flore populaire.

Aussi, à la demande générale des élèves, le directeur adjoint a-t-il affecté à cette étude une bonne partie des conférences qui étaient primitivement réservées à la lecture de textes patois.

Les deux conférences ont été suivies très régulièrement par sept élèves. Tous ont pris une part très active dans les discussions, et quatre ou cinq d'entre eux vont recueillir, pendant les vacances, des matériaux, qui, sans doute, seront publiés dans le courant de l'année prochaine.

XV. — LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études : M. Sylvain Lévi, docteur ès lettres.

Directeur adjoint : M. Louis Finot. — Chargé de conférences : M. Alfred Foucher, agrégé de l'Université.

CONFÉRENCES DE M. LÉVI.

En vertu d'un roulement établi de concert avec M. Foucher, M. Lévi s'était chargé, cette année, du cours élémentaire à l'usage des débutants. La leçon du lundi a été consacrée à l'enseignement grammatical, illustré parallèlement par l'explication de textes faciles. M. Warren et M. Sandoz se sont distingués par leur assiduité, et aussi par la rapidité de leurs progrès.

La seconde conférence, conformément au système adopté depuis plusieurs années, était consacrée à un exposé continu de notions élémentaires indispensables à l'indianiste débutant. M. Lévi y a, cette fois, traité sommairement de la littérature védique, puis de la littérature classique du brahmanisme : grandes épopées, épopées savantes, théâtre, poésie légère, grammaire. L'utilité de ce genre de cours a été attestée une fois de plus par le nombre des auditeurs et par leur assiduité. Le directeur d'études serait heureux qu'un groupe d'élèves se chargeât de rédiger et de publier les notes prises en général avec tant de soin à la con-

férence et qui peuvent former à la longue une petite encyclopédie de l'indianisme.

Le départ de M. Foucher, chargé d'assurer la direction de l'École française d'Extrême-Orient à Saïgon pendant le congé de M. Finot, a laissé vacante, dès le mois de décembre, la conférence complémentaire de sanscrit. M. Foucher et M. Lévi s'étaient mis d'accord pour confier cet enseignement à M. Félix Lacôte, agrégé de grammaire; mais M. Lacôte, professeur au lycée de Montluçon, n'a pu quitter sa classe, et M. Lévi a dû assurer l'enseignement lui-même. Il a choisi comme texte d'explication la Bhagavad-Gitâ. MM. Gérard, Cahen, Warren, Thommen, Bloch, Lévy ont régulièrement suivi cette conférence. Il convient de signaler particulièrement le zèle de M. Gérard, qui s'est chargé le plus souvent de la préparation et de la traduction du texte. M. Bloch et M. Thommen ont fait preuve de remarquables qualités d'esprit; par leur solidité et leur sagacité, ils s'annoncent, l'un et l'autre, comme d'excellents philologues. M. Cahen, qui poursuit avec l'étude du sanscrit celle du chinois et du russe, promet une recrue d'élite à notre école de Saïgon, où notre ancien élève, M. Huber, l'a devancé cette année. M. Huber, avant de partir, a achevé sa thèse sur le Sûtrâlamkâra d'Açvaghosa.

M. Specht a expliqué, cette année, plusieurs chapitres de Ma-touan-lin sur l'histoire des principaux royaumes de l'Asie centrale pénétrés par le bouddhisme. Ces leçons ont été suivies par MM. Thomas et Plantiveau.

XVI. — ZEND ET PEHLVI.

Directeur adjoint : M. A. Meillet, docteur ès lettres.

1° *Conférence de zend.*

M. Thommen dans le premier semestre, M. Marcel Mauss dans le second, ont expliqué divers fragments de l'Avesta. Pour tous les deux, le zend était une chose nouvelle, mais, grâce à leurs connaissances et à leur possession des méthodes philologiques, les progrès ont été rapides.

2° *Conférence de pehlvi.*

Durant le premier semestre de l'année 1900-1901, M. Blochet, élève diplômé, a fait deux conférences qui ont été suivies par Mad. de Tchernitski et par M. Schahtakhtinski; elles ont été consacrées à l'explication de textes historiques pehlvis; dans le second semestre, une seule de ces conférences a été suivie par M. Schahtakhtinski; elle a eu pour objet l'étude de textes traitant plus spécialement de l'héterodoxie mazdénne.

XVII. — LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur d'études : M. Auguste Carrière.

CONFÉRENCES DE M. CARRIÈRE.

Hébreu. Quatre heures par semaine ont été consacrées à l'enseignement de la langue hébraïque, deux heures pour les commençants et deux heures pour les élèves de seconde et de troisième année.

Après un exposé rapide des principes de la grammaire hébraïque, les élèves de première année ont été mis à l'explication grammaticale d'un texte facile : l'*Histoire de Joseph*, dont huit chapitres ont été ainsi traduits et analysés.

Les élèves plus avancés ont lu la plus grande partie du livre du prophète Jérémie, en suivant non l'ordre des chapitres dans le texte actuel, mais l'ordre chronologique dans lequel les divers fragments ont été composés. Les explications données ont eu surtout pour but de placer chacun de ces fragments dans son véritable cadre historique. Les quatre dernières leçons, dont une au musée du Louvre devant le monument, ont eu pour objet l'interprétation historique et grammaticale de la stèle du roi moabite Mésa.

Syriaque. Les élèves de seconde année ont lu, pendant le semestre d'hiver, divers morceaux de la *Chrestomathie* de Bernstein. Pendant le semestre d'été, ils ont expliqué la petite chronique

syriaque sur les derniers temps des Sassanides, découverte et publiée par M. Guidi.

XVIII. — LANGUE ARABE.

Directeur d'études : M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

La conférence du lundi, à 5 heures, a été consacrée à l'explication de la Séance cinquième d'Al-Ḥarîrî, celle de Koûfa, avec le commentaire choisi par Silvestre de Sacy.

Le mercredi, à la même heure, les campagnes de Saladin en 585 et 586 de l'hégire (1189 et 1190 de notre ère) ont été étudiées d'après le *Livre des deux jardins* d'Aboû Schâma.

Depuis le dernier rapport, les thèses de MM. Max Seligsohn et René Dussaud ont pris rang dans la *Bibliothèque* de l'École. M. René Dussaud a, de plus, avec la collaboration de M. Frédéric Macler, ancien élève de la conférence, publié un *Voyage archéologique au Safâ et dans le Djebel-ed-Drûz* (Paris, 1901). Un nouveau voyage d'exploration, accompli avec une subvention de l'École par les deux voyageurs, a donné une moisson de plus de onze cents inscriptions, pour la plupart inédites, qui seront bientôt publiées par les jeunes savants. Le récent et remarquable travail de M. le docteur Littmann, sur l'*Alphabet des textes Safâitiques*, va donner une sûreté nouvelle et une base plus solide tant aux transcriptions qu'à l'interprétation d'un dialecte aussi voisin de l'arabe que celui des inscriptions sabéennes et himyarites.

M. Bouvat a terminé sa thèse sur les Barmécides, vizirs de Hâroûn Ar-Raschîd.

M. l'abbé Périer, de l'Oratoire, est en train d'achever sa thèse sur Al-Hadjadjâdj, général et administrateur des Omayyades au Ier (VIIe siècle). Le directeur d'études espère pouvoir la présenter avant la fin de l'année, pour qu'elle soit admise dans notre collection.

XIX. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études : M. Joseph Halévy.

Les conférences ont suivi, cette année, leur cours ordinaire : explication et analyse de textes puisés dans la *Chrestomathie* de Dillmann et dans les chroniques des rois éthiopiens publiées par M. Perruchon, dans la *Bibliothèque* de l'École des hautes études. L'occasion de recevoir de nouveaux élèves ne s'est pas présentée cette année pour l'éthiopien.

Un certain nombre d'expressions sabéennes obscures ont été examinées de nouveau et en partie expliquées au cours des conférences. Le phénomène si curieux du pluriel interne dans les langues sémitiques du Sud a été étudié et ramené au principe qui préside à la formation du diminutif en arabe.

Les études touraniennes ont été assidûment suivies par quatre élèves. On a continué l'interprétation des épigraphes turco-runiques de la Sibérie comme la base principale des idiomes altaïques et on a constamment fait des rapprochements avec les autres dialectes de cette famille.

Plusieurs conférences ont été consacrées à la grammaire hongroise. Les exercices pratiques étaient réglés de manière que la même phrase fût exprimée à la fois en turc et en hongrois. Les élèves appartenant à l'une ou à l'autre de ces nationalités ont eu la meilleure occasion de se rendre compte du génie de ces idiomes. Les noms de nombre turco-magyars ont été l'objet d'une analyse inaugurée pour la première fois.

M. Isidore Lévi a publié divers articles dans la *Revue sémitique* et dans la *Revue archéologique*.

M. Dirr, en mission au Caucase, prépare de nouveaux travaux.

M. Bouvat a terminé sa traduction du livre d'*Athir-ed-Din Abou Hagyân Mohammed ibn Yousouf al-Andalousi al-Gharnathi* sur les langues turques.

XX. — PHILOLOGIE ASSYRIENNE.

Directeur d'études : M. Jules Oppert, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Maître de conférences : le R. P. Scheil, ancien membre de la Mission française du Caire.

CONFÉRENCES DU P. SCHEIL.

Le lundi, durant le premier semestre, le grand prisme de Téglatphalasar Ier, déchiffré dans tous ses éléments, servit de base et de cadre à l'enseignement du mécanisme de l'écriture cunéiforme et de la grammaire assyrienne.

Pendant le deuxième semestre, les exercices du lundi portèrent sur des textes mutilés ou défectueusement publiés, comme ceux de Salmanasar II dans Layard, excellente et ample matière pour éprouver le talent et l'érudition des auditeurs et exercer leur sagacité.

Le vendredi, durant toute l'année scolaire, fut consacré à l'*Art épistolaire* chez les Assyriens. Quelques centaines de lettres du recueil de Harper furent déchiffrées, ou du moins dégrossies quant au sens, pour la première fois. La clef de cette littérature est aux mains des auditeurs et l'un d'eux fera sans doute un jour un travail d'ensemble sur l'épistolographie ninivite et babylonienne.

Entre temps, M. Basmadjian a publié, dans le *Recueil des travaux* XXIII, la belle *Stèle de Zouartnotz*, en cunéiforme vannique, du roi Rusas II, fils d'Argistis.

M. Fossey a publié, avec le maître de conférences, un *Précis de grammaire assyrienne* et prépare sa thèse de doctorat en Sorbonne sur la *Magie chaldéenne*.

M. MARTIN met la dernière main au premier volume des *Textes religieux babyloniens* de Craig, pour faire suite au deuxième, paru comme thèse diplômée dans la *Bibliothèque* des hautes études.

M. VIROLLEAUD présente, en vue du diplôme, un travail sur la comptabilité et les contrats en Babylonie, à l'époque des anciens rois d'Our (2500 av. J.-C.), basé sur des documents originaux provenant de Telloh, déposés au musée de Constantinople.

XXI. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études : M. CLERMONT-GANNEAU, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Matières traitées[1]. — Explication des inscriptions grecques ptolémaïques découvertes à Tell Sanda Hanna (près d'Eleuthéropolis).

Figurines de plomb antiques servant aux opérations d'envoûtement.

Inscriptions romaines de l'aqueduc de Jérusalem.

Épitaphe grecque au nom d'Agrippine (mont des Oliviers).

Restes antiques, découverts à Nebi Samouîl.

Sceau inédit de la Léproserie des Croisés à Jérusalem.

Étude des antiquités diverses découvertes dans les fouilles de M. Bliss.

Inscriptions grecques, recueillies par M. Sellin; le véritable emplacement de Gerar.

Nouvelles inscriptions grecques recueillies en Syrie par M. Rhumachu (*Zeitschr. d. Pal.-Vereins*, t. XX, p. 123, sq.).

Inscriptions grecques de Balkis, recueillies par M. Chabot

[1] La plupart de ces questions ont été ou seront l'objet de notes spéciales dans le tome IV du *Recueil d'archéologie orientale*, en cours de publication à la librairie Leroux.

(*Journal asiatique*, 1900, B. p. 276, sq.), lectures et restitutions.

Restitution d'une inscription grecque d'un hypogée de Beit Djibrin.

Anses d'amphore à estampilles rhodiennes provenant de Palestine et considérées à tort comme juives.

Discussion critique des *Beiträge zur nordsemit. Onomatologie* de M. Chajes.

Lecture et restitution des inscriptions grecques du Haurân, recueillies par M. Dussaud (*Voyage au Safâ*, nos 1-28 [à suivre]).

Nouvelle interprétation des inscriptions sinaïtiques nos 457-463 d'Euting.

Exposé des résultats de la mission archéologique américaine de Syrie, dirigée par M. Butler.

Le voyage à Pouzzoles du Phénicien Theosebios, de Sarepta, d'après une inscription grecque rectifiée.

L'inscription coufique du Saint-Sépulcre, le calife Hâkem et le titre fatimite *El-Hadhrat El-Moutahhara.*

Étude d'une mosaïque nouvellement découverte à Jérusalem et représentant Orphée charmant les bêtes sauvages.

Les sacrifices d'enfants chez les Sémites; l'inscription de Neteiros et le rite des Doumaténiens.

Les pierres sacrées ou votives des Sémites; le culte du «Trône divin» et le *motab* nabatéen; nouveaux exemples de l'identification du dieu avec l'autel.

Les fêtes religieuses périodiques, le cycle pentaétérique et l'exercice quadriennal du droit des pauvres chez les Nabatéens; essai chronologique sur les monnaies commémoratives des *Actia Dusaria.*

Déchiffrement d'une inscription grecque métrique de la Petite Arménie (avec fragment d'inscription araméenne) communiquée par M. Cumont et mentionnant une famille de Satrapes (avec la forme nouvelle σαδράπης).

Explication de quelques passages encore obscurs des inscriptions phéniciennes de Tabnit et d'Echmounazar.

Lecture complémentaire, d'après un moulage, d'un sceau

hébreu publié par M. Lidzbarski (*Ephem. für sem. Epigr.*, t. I, p. 141).

Étude critique des mémoires de M. Schulten et de M. Kubitschek sur la carte mosaïque de Mâdeba; à ce propos, lecture ou rectification d'épigraphes mal expliquées ou omises; hypothèse sur l'origine de cette carte qui serait le tableau de la Terre Promise d'après la vision de Moïse sur le mont Nebo (voisin de Mâdeba).

Déchiffrement d'une nouvelle inscription punique découverte à Carthage et communiquée à l'Académie (séance du 3 mai).

Les cerfs mangeurs de serpents, d'après une croyance populaire dans l'antiquité; défense, contre une correction arbitraire de Naber, de la leçon reçue d'un passage des *Antiq. jud.* de Josèphe.

La stèle phénicienne d'Amrith : critique de l'explication archéologique de M. de Clercq et de l'explication épigraphique de M. Berger; découverte d'une nouvelle ligne restée inaperçue; le symbole du disque, emboîté dans le croissant, représentant non pas, comme on le dit couramment, une combinaison conventionnelle du soleil et de la lune, mais bien la lune seule, vue en «lumière cendrée».

D'accord avec le directeur, M. Chabot, élève diplômé, a, comme les années précédentes, fait une série de conférences consacrées à l'épigraphie palmyrénienne; il a fait aussi une large part à l'épigraphie nabatéenne, en particulier à celle du Sinaï (considérations générales sur la péninsule; répartition des inscriptions, leur origine et leur caractère; textes datés ou mentionnant des divinités).

M. R. Dussaud a entrepris, dans le Haurân et le Safâ, et mené à bonne fin une nouvelle campagne d'exploration qui, d'après les renseignements qu'il vient d'envoyer au directeur, n'a pas été moins fructueuse que la dernière, pour l'épigraphie grecque, nabatéenne et safaïtique. Il rapporte de nombreux et précieux matériaux qu'il se propose de mettre en œuvre dès son retour en France.

XXII. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études : M. Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Paul Guieysse. — Chargé de conférences : M. Alexandre Moret.

CONFÉRENCES DE M. GUIEYSSE.

Comme l'année précédente, les trois heures de conférences consécutives ont porté sur des sujets variés, de façon à faire profiter le plus possible de l'enseignement, des auditeurs, à des degrés divers d'avancement dans leurs études.

Ces conférences sont de plus en plus suivies par des débutants dont quelques-uns paraissent d'excellentes recrues pour l'avenir. En dehors du programme régulier de lecture, grammaire et explication de textes, les *Maximes d'Ani* ont fourni un intéressant sujet d'études.

Les thèses annoncées l'an dernier, de M. Palanque sur *Le Nil*, et de M. Deiber, sur *Clément d'Alexandrie* ont été déposées.

CONFÉRENCES DE M. MORET.

La conférence du lundi a été consacrée, dans le premier semestre, à l'histoire des VIIe et XIIe dynasties; comme l'an dernier, les auditeurs ont eu sous les yeux les textes les plus importants, qui ont été traduits et commentés en détail. L'effort principal a porté sur les inscriptions de Siout contemporaines des dynasties thénacléopolitaines, et sur les grandes inscriptions de Beni-Hasan, de Thèbes et du Ouady Hammamât. Pendant le deuxième semestre, les étudiants ont traduit les principales inscriptions du Louvre (C. 1, C. 3, C. 26) contemporaines des dynasties thébaines.

La conférence du mardi a porté sur la géographie historique de la Thébaïde. Pour familiariser les auditeurs avec l'archéologie

religieuse égyptienne, le professeur a étudié spécialement le temple de Louxor en groupant autour des textes et des tableaux de ce temple les séries similaires de textes et de tableaux qu'on retrouve dans tous les édifices religieux de l'Égypte. C'est ainsi que les étudiants ont pu se rendre compte de ce qu'étaient les parties des temples consacrées : 1° au rituel divin; 2° aux fêtes panégyriques; 3° aux fêtes du couronnement royal et du culte pharaonique.

Le professeur a le devoir de constater le zèle et le concours dévoué dont ont fait preuve ses auditeurs et particulièrement MM. Palanque, Boulard, Munier et Soldi.

XXIII. — RAPPORT DE M. HENRI LEBÈGUE,

LICENCIÉ ÈS LETTRES, CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES.

I. *Conférence élémentaire de paléographie.* — La conférence du jeudi a été presque toujours consacrée à des exercices de déchiffrement. Les élèves ont lu des spécimens en écriture onciale et en écriture minuscule dans les publications de fac-similés photographiques qui abondent aujourd'hui.

La conférence a été suivie jusqu'au bout par MM. Bloch, Henri Chatelain, Hatzfeld et Michel. Ils sont en état de lire un manuscrit de difficulté moyenne.

II. *Surveillance et assistance données aux élèves dans les bibliothèques.* — A la demande des Bollandistes, MM. Henri Chatelain et Michel ont collationné le manuscrit grec 1586, M. Puginier a fait la collation du ms. 1470, M. A. Vogt celle du ms. 1452.

Le chef des travaux paléographiques les a aidés de ses conseils, ainsi que M. Bloch, qui a collationné un des manuscrits du *De Senectute* pour M. Havet et une partie du 1302 grec pour son instruction personnelle.

III. *Travaux entrepris par le chef des travaux paléographiques.* — *Grec.* — Le chef des travaux paléographiques a fait pour les Bollandistes la collation du manuscrit grec 1189, qu'il s'était réservée.

M. Foerster a demandé et obtenu une collation partielle du manuscrit grec 3016.

Latin. — A la demande de l'Académie de Vienne, M. Lebègue a fait une collation des manuscrits latins 12212 et 16860 et une série de vérifications dans le manuscrit 1546.

La direction des *Monumenta Germaniae historica* a obtenu la collation partielle des manuscrits suivants : 1901, 2990 A, 5095, 5537, 10402, 12294, 12296, 12297, 12298, 13046 et 15176.

MISSIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Depuis 1877, le Conseil municipal de Paris alloue à la Section des sciences historiques et philologiques une subvention annuelle de 12,000 francs, dont le tiers au moins doit être consacré à des bourses de voyages à l'étranger, le reste de la subvention pouvant être attribué à des bourses d'études [1].

Nous donnons ici un résumé des résultats obtenus dans les principales missions [2].

MISSION DE M. J. CALMETTE EN ESPAGNE.

L'objet de mon voyage en Espagne était d'étudier les documents de nature à éclairer les relations de la France avec l'Aragon, sous le règne de Jean II (1458-1479). Dans ce but, j'ai travaillé dans un certain nombre de dépôts, et plus particulièrement à Madrid, Simancas, Barcelone et Palma de Mallorca.

Madrid. — A Madrid, j'ai trouvé surtout d'intéressants documents à la *Biblioteca de la Real Academia de la historia*, où sont conservées des collections d'originaux et de copies fort abondantes, notamment les collections Salazar, Vargas-Ponce et Traggia. De la première de ces collections, à coup sûr la plus importante, il existe un inventaire sur fiches, mais les autres en sont dépourvues. Grâce à l'obligeance de D. Rodriguez Villa, il m'a été possible de prendre connaissance des transcriptions faites pour l'Académie dans quelques archives privées, en particulier celle du marquis de Villena et celles du comte de Casarrubios, en vue de l'édition d'Alonso de Palencia que l'Académie prépare. Les manuscrits de la chronique de cet auteur, actuellement iné-

[1] Voir plus haut, p. 41, le règlement relatif à ces bourses.

[2] Nous devons ajourner à l'an prochain la publication de quelques rapports.

dite, sont à l'Académie de l'histoire et à la *Biblioteca nacional*. Le manuscrit de l'Académie étant entre les mains des éditeurs, je n'ai pu le consulter; mais le manuscrit n° 1636 de la Biblioteca nacional représente de cette chronique (*Annales suorum dierum*) un exemplaire du XVIIe siècle, contemporain de celui de l'Académie ou antérieur à lui : c'est dans cet exemplaire que j'ai pris les nombreuses indications et les importants extraits que contenait pour moi cette source narrative, sans contredit la plus précieuse qui nous reste de l'époque de Henri IV de Castille. J'ai, de plus, examiné à la Biblioteca nacional plusieurs documents épars dans la collection Buriel et dans des volumes appartenant à des séries diverses. L'*Archivo histórico nacional* m'a causé une réelle déception. La série des *Papeles de Estado* ne paraît rien renfermer qui intéresse l'histoire de l'Aragon au XVe siècle. Je comptais tirer un grand parti des fonds de monastères aragonais et catalans centralisés par le dépôt; or c'est à peine si le fonds de Montesa, dans la section intitulée *Ordenes militares*, m'a fourni des données sur le grand-maître Juan Despuig, l'un des principaux défenseurs de Jean II. J'ai trouvé aussi moins que je ne l'espérais dans les archives de la famille de *Medinaceli*, qui m'ont été libéralement ouvertes, grâce à l'autorisation bienveillante de M. le duc de Santo-Mauro. Le fonds de la maison de Cardona pouvait être pour moi d'une très grande valeur; malheureusement, les dossiers les plus intéressants, spécialement ceux de la correspondance, ont été rendus complètement inutilisables par l'humidité, au temps où ces archives se trouvaient à Barcelone. Toutefois, j'ai utilisé quelques liasses relatives à la vicomté d'Ille et un manuscrit que je crois devoir signaler ici à cause de l'intérêt considérable qu'il me paraît pouvoir offrir à tous ceux qui s'occupent de l'histoire catalane. C'est une histoire complète et volumineuse de la maison de Cardona, écrite au XVIIIe siècle d'après les archives de la maison alors intactes, sous ce titre : *Epitome de la decendencia y succesion de los excellentisimos viscondes y duques de Cardona, compuesto... por... Bernardo Joseph Llobet*. La forme est celle d'une histoire généalogique, avec insertion d'extraits et plus souvent d'analyses de documents.

SIMANCAS. — L'*Archivo general* de Simancas contient relativement peu de documents antérieurs au règne des rois catholiques; mais ceux qu'il contient sont de premier ordre. C'est donc avec grand fruit que j'ai dépouillé les plus anciennes liasses de la série E (estado) et j'ai surtout rencontré des documents précieux dans les *diversos de Castilla* et *Capitulaciones* (Aragon, Navarra, caballeros y moros).

PALMA DE MALLORCA. — A Palma, sont conservés deux dépôts d'un haut intérêt : l'*Archivo histórico del reino de Mallorca*, et l'*Archivo del real patrimonio*. Le premier est installé dans l'étage supérieur de l'hôtel de ville; le second, au rez-de-chaussée d'une aile du palais de la Capitainerie générale (Almudaina). Pendant tout le règne de Jean II, Mallorque est restée fidèle au roi légitime et le prince reconnaît ce concours constant par une confiance extrême : les archives mallorquines empruntent à cette situation un intérêt particulier. J'ai donc dépouillé avec fruit les volumes correspondant au règne de Jean II dans les séries principales de l'Archivo histórico : *Cedulas reales*, *Determinacions del gran y general consell*, *Libre de molts y bons privilegis*, *juridiccions y stils*, ainsi que le *Libre del paborde Jaume*. Au Patrimonio, il y a peu de chose à tirer de la correspondance (*liber literarum*), presque exclusivement relative aux cessions et payement des rentes; en revanche, les comptes (*liber datarum*) sont extrêmement précieux, car, à côté de l'énoncé de la somme dépensée, à une date donnée, par le procureur royal, est inscrite la cause du débours; or de tels considérants éclairent plus d'une fois les événements, et, à certains moments, les comptes du procureur prennent l'importance et le caractère de véritables diaires.

BARCELONE. — C'est à Barcelone que devaient être et que se sont trouvés en effet les documents les plus nombreux et les plus importants. Un dépouillement complet des principaux fonds était ici indispensable pour donner à une étude des relations franco-aragonaises une base solide. Aux *Archives de la couronne d'Aragon*, la série la plus volumineuse à la fois et la plus précieuse était

la *Cancellaria*, si riche en pièces d'ordre diplomatique. Une série spéciale et encore fort considérable a été ouverte, à côté de la chancellerie légitime, pour les registres des princes appelés au xve siècle contre Jean II, c'est la série des *Intrusos*. En regard, se trouve la *Correspondencia del general* (Turbaciones), qui a été publiée en partie, mais non pas intégralement, dans la vaste collection des «documentos ineditos sacados del archivo de la Corona de Aragon» (Levantamiento de Cataluña). Le général, ou députation, faisait tenir, par un secrétaire, un journal des événements survenus pendant les trois années de son mandat, ou «triennio». La série de ces «triennios» constitue le *dietario de la deputacion*, encore inédit et d'une valeur inestimable. Enfin, les Archives d'Aragon possèdent encore les *Cartas Reales* non classées, mais très précieuses, et les *Procesos de Cortes*, qui comportent des procès-verbaux et même des discours *in extenso* d'un très grand intérêt; toutefois il y a dans la série de regrettables lacunes.

Les *Archives municipales de Barcelone* ont une importance d'autant plus grande, qu'au xve siècle le rôle de la municipalité barcelonaise a été vraiment capital. La correspondance du Sage Conseil existe à peu près complète depuis le milieu du xive siècle. Elle se divise en trois séries parallèles : *Cartas reales* (émanées des rois et des princes), *Cartas comunas* (émanées des individus et des «Universités»), *Letres closes* (minutes des lettres expédiées au nom du Conseil). Les délibérations de la municipalité forment une série unique intitulée *Deliberacions del Consell*. Les Archives municipales possèdent encore une collection de *Cortes* qui complète de la façon la plus heureuse celle de la Couronne. Enfin, il y a beaucoup à glaner dans des séries dont je ferai seulement mention : *Procesos y diligencias*, *Cerimonias*, *Marmesoria*, *Diversorum*.

Archives diverses. — Parmi les Archives municipales que j'ai visitées, celles qui m'ont fourni le plus, après celles de Barcelone, qui sont incomparables, sont celles de *Gerona*. La série des *Cartas reales* y a moins d'importance qu'on ne le croit au premier abord,

car on n'a gardé que les lettres solennelles sur parchemin; les lettres missives, qui m'intéressaient surtout, ont disparu, et ce n'est malheureusement pas un fait isolé. Le même fait se remarque à *Lérida*, à *San Félin de Guixols*, et dans la plupart des villes secondaires de Catalogne, d'après les renseignements que je me suis efforcé de recueillir, n'ayant pu étendre autant que je l'eusse voulu l'exploration des communes catalanes. Mais, à Gerona, les plus importantes parmi les missives ont été sauvées, grâce à leur transcription dans le *Manual de Acuerdos* ou registre des délibérations. En revanche, à *Figueras*, tout a été brûlé par les Français sous l'Empire. A *Tolède*, si l'on excepte les privilèges de la cité, il ne reste que des débris des missives reçues au temps de Henri IV.

Il faut déplorer ces pertes; et ce qui est surtout sensible pour les travailleurs français, c'est la destruction des missives émanées du roi. Roi constitutionnel, plus à coup sûr qu'aucun autre prince de son temps, le roi d'Aragon a l'habitude de tenir les villes de son État au courant des événements qui intéressent cet État, et ses lettres constituent une source de première valeur. Les pertes nombreuses que je viens de signaler n'ont pourtant pas l'importance que l'on serait peut-être tenté de leur attribuer. En effet, les lettres du roi sont le plus souvent des circulaires. Il arrive couramment que l'on retrouve, dans le *Manual de Acuerdos de Gerona*, par exemple, la copie plus ou moins correcte d'une missive de Jean II dont on a déjà vu l'original à Barcelone. Or la collection de Barcelone est si riche que les lettres reçues par les villes moins importantes ne peuvent ajouter que bien exceptionnellement à ce qu'elle contient.

J. Calmette.

MISSION DE M. MARTIN.

J'ai pu consacrer mes vacances de Pâques et d'été aux voyages que nécessitaient mes recherches sur la politique d'Alfonse II, roi d'Aragon (1162-1196), hors d'Espagne et principalement le rôle joué par ce prince dans le midi de la France.

Dans un premier voyage, j'ai exploré les archives départementales de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes, la bibliothèque de la ville d'Avignon et celle de Carpentras.

Je trouvai dans ces dépôts et copiai un certain nombre de documents inédits concernant les relations d'Alfonse II avec les évêques d'Avignon et ses libéralités envers un grand nombre d'églises et monastères de Provence.

Les archives anciennes de plusieurs de ces établissements religieux sont représentées par d'énormes volumes, dont le format est de près d'un mètre, où ont été reliés (au XVIIe ou au XVIIIe s., me semble-t-il) les actes originaux les plus importants.

Les célèbres volumes de copies manuscrites de Peiresc, conservés à Carpentras, m'ont fourni quelques pièces.

Je fus retenu surtout aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, où les archives des comtes de Provence se sont assez bien conservées (ancien fonds de la Tour du Trésor, série B). De nombreux originaux m'ont renseigné sur les relations d'Alfonse II avec les barons et les villes de la Provence.

A la fin du mois de juillet dernier, j'entrepris un second voyage, beaucoup plus long et très fructueux en documents inédits.

Je fis des recherches à la bibliothèque de la ville du Puy, aux archives communales de Millau (Aveyron), départementales de la Lozère; je n'eus pas à aller à Rodez, où je ne pouvais rien trouver sur mon sujet, ainsi que m'en avait averti, sur ma demande, M. l'archiviste du département. Je continuai mes investigations aux archives départementales de la Haute-Garonne, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et des Basses-Pyrénées, aux archives communales de Narbonne, Arles et Tarascon. Les fonds ecclésiastiques de la plupart de ces dépôts m'ont fourni quelques documents. J'ai trouvé particulièrement des pièces intéressantes sur les relations d'Alfonse II avec les barons du Gévaudan, avec les villes de Millau et Tarascon-sur-le-Rhône.

Un second séjour à Marseille m'a permis d'explorer aux ar-

chives du département les fonds des séries G et H, qui sont fort beaux et importants. La publication de l'inventaire de ces deux séries est très désirable, quelle que soit l'extrême obligeance de MM. les archivistes de ce département. Celui de ces fonds qui m'intéressait le plus est celui qui est constitué par les restes importants des archives de l'archevêché d'Arles; on y voit le caractère dominant des rapports entre Alfonse II, l'archevêque d'Arles et — par ricochet — l'empereur d'Allemagne. Le dépôt des Bouches-du-Rhône est donc celui de France qui m'a le plus donné pour le sujet que j'ai choisi.

Qu'il me soit permis de faire remarquer combien — parmi beaucoup d'autres, il est vrai — il est à souhaiter qu'on fasse de la série E des archives départementales des Basses-Pyrénées un classement intérieur rationnel. Si je parle de ces archives et de cette série, c'est qu'après les pertes subies, par suite de l'incendie, par ces archives, les principaux documents sur l'histoire de la féodalité du Béarn dans la première moitié du moyen âge y ont été placés à peu près pêle-mêle, en dépit de la belle apparence des rubriques de l'inventaire.

Je m'arrêtai à Montpellier pour avoir communication d'un manuscrit de la fin du XIIe siècle, de la bibliothèque de la Société archéologique de cette ville. Il fut très obligeamment mis à ma disposition aux archives départementales, où je pus le consulter à loisir. Ce manuscrit, dit *Cartulaire des Trencavels*, est le recueil des actes intéressant cette active maison des vicomtes de Carcassonne, dont la politique fut une des plus importantes du Languedoc et dont l'alliance fut si disputée par les comtes de Toulouse et les rois d'Aragon. Parmi ces actes (les plus anciens non datés sont du XIe siècle et peut-être même du Xe), un certain nombre ont été publiés par dom Vaissète dans la première édition de l'*Histoire de Languedoc*, mais ce manuscrit n'en garde pas moins une grande importance et il ne m'a pas été inutile.

J'ai exploré aussi les archives du département des Pyrénées-Orientales et de la ville de Perpignan. Dans ces archives départementales, comme à celles des Bouches-du-Rhône, on trouve un fonds provincial très important — en dehors de séries ecclésias-

tiques où mes recherches également ont été fructueuses — dans la série B, trésor des chartes des comtes de Roussillon.

Enfin j'ai travaillé pendant trois semaines aux archives générales de la couronne d'Aragon, le magnifique dépôt de Barcelone, où l'accueil le plus aimable m'a été fait par l'*archivero mayor*, don Francisco de Bofarull y Sans.

Mes recherches se firent donc sans perte de temps, surtout en raison du classement chronologique adopté, lors de la mise en ordre de l'*archivo general de la corona de Aragón*, par don Próspero de Bofarull y Mascaró, qui fut à la tête de ce dépôt de 1814 à 1849. Je dépouillai d'abord les quatre registres relatifs au règne d'Alfonse, dont deux sont contemporains et les deux autres du XIVe siècle. Cette série de registres de la chancellerie d'Aragon (dont feu M. L. Cadier, il y a environ quatorze ans, a déjà parlé dans son rapport sur sa mission en Espagne) s'ouvre au règne sur lequel ont porté mes recherches par ces deux registres aussi précieux pour les miniatures dont ils sont décorés que pour les actes qu'ils renferment. Surtout le registre n° 1 (28 × 35 centimètres de format), compilé, à la demande du roi Alfonse, par *Raimond de Calidis*, doyen de l'église de Barcelone, manuscrit fort curieux, digne de figurer à côté des belles œuvres de l'époque carolingienne, et d'autre part très intéressant au point de vue technique, car il y a des miniatures plus ou moins inachevées. Les documents isolés relatifs au règne d'Alfonse II, comme roi d'Aragon, et Ier, comme comte de Barcelone, forment une suite de 730 parchemins, la plupart originaux ou copies contemporaines. Tous ces actes n'intéressaient pas mon sujet et il m'aurait pourtant fallu les voir tous, si je n'avais eu le secours des copies de ces documents faites par don Próspero de Bofarull en des registres authentiqués par sa signature et le sceau des archives (copies généralement bonnes, ainsi que j'ai pu le constater en revoyant les originaux). Je parcourus ces registres de copies manuscrites, y relevai les numéros des documents intéressant mon sujet, dont les originaux parchemins me furent ensuite communiqués.

J'ai fait des recherches dans le bullaire de la couronne d'Ara-

gon; au cours de celles-ci j'ai remarqué une lettre close du pape Alexandre III, espèce d'actes rare pour cette époque.

Parmi les actes que j'ai copiés aux archives de la couronne d'Aragon, je citerai un traité d'alliance d'Alfonse avec Richard Cœur-de-Lion contre le comte de Toulouse, des traités de commerce avec Pise et Gènes, quelques comptes administratifs.

Les documents que j'ai ainsi rassemblés forment une suite à peu près continue; et je suis extrêmement reconnaissant à l'École des hautes études, qui m'a donné le moyen de réunir les matériaux d'un travail, où — avec l'aide des textes narratifs et littéraires — j'espère montrer quel fut le rôle important de ce roi Alfonse II, qui réunit sous sa domination l'Aragon, la Catalogne, la Provence, le Roussillon et des pays en Rouergue et Gévaudan, qui établit son influence sur le midi de la France, depuis le Béarn jusqu'aux Alpes, à l'époque la plus brillante de la civilisation médiévale dans ces régions.

F. Eug. Martin.

MISSION DE M. LÉON GAUTHIER.

PÉNÉTRATION DU COMMERCE ITALIEN DANS LES DEUX-BOURGOGNES (XIIIe-XIVe SIÈCLES), D'APRÈS LES ARCHIVES ROYALES DE PIÉMONT.

Aux temps mérovingiens et carolingiens, le commerce maritime de l'Italie, restée le grand *emporium* où se déversaient les produits de l'Orient, continuait, comme au temps de l'Empire romain, à chercher vers les régions du Nord le débouché de ses marchandises. Trieste expédiait ses chargements à travers la Styrie vers l'archiduché d'Autriche; les négociants de Venise et Vérone, par les défilés du Brenner gagnaient le Trentin, le Tyrol, la Bavière; les armateurs de Gènes transportaient directement leurs cargaisons par mer à Marseille, à Aigues-Mortes ou en Espagne, tout en en expédiant une partie par voie de terre, par le col de Tende, les défilés du Montferrat et la vallée de l'Isère, à Marseille, à Avignon, à Beaucaire, Nîmes et Vienne, d'où la navigation du Rhône, puis de la Saône les conduisait à Lyon, en

Bourgogne et jusqu'aux Flandres. A côté de ces chemins très fréquentés, les routes antiques du Simplon et du Mont-Cenis, la première par Sesto Calende, Pallanza, Domo d'Ossola, Brig, Sion en Valais, Saint-Gingolph et le Pays de Vaud; la seconde, par Turin, la Novalaise, Lans-le-Bourg et Moutier-en-Tarentaise, servaient de passage à de véritables caravanes formées à Gênes, Asti ou Milan.

Asti, placé à 12 lieues de Turin, à 25 de Gènes, tout près de Chieri, sa fidèle alliée, devait jouer un rôle considérable dans le commerce d'outre-monts. Au xe siècle, l'empereur Othon III lui avait concédé le droit de commercer partout sans conteste (992); Conrad II, l'exemption de tous péages (1037); Conrad III lui donne le *jus monetæ* (zecca) (1140); Frédéric Ier, les droits régaliens et des territoires (1159); leurs successeurs, Henri VI, Othon IV, Frédéric II, Henri VII, confirment et renforcent ses privilèges; Asti devient, grâce à l'Empire, la rivale heureuse de Milan, Pavie ou Monza, les antiques cités lombardes. Sa vie politique mouvementée, tourmentée par les séditions, les luttes intestines, les attaques du dehors, se termina en 1379 par son abdication finale entre les mains de Jean-Galéas Visconti. Des Visconti à la maison d'Orléans, de François Ier à Charles-Quint, de Charles-Quint à la maison de Savoie (1531), on sait la suite de ses destinées.

C'est de son commerce seul que nous parlerons brièvement. Les empereurs du xe et du xie siècle le créent et leurs successeurs le développent; le génie commercial des *Astigiani* fait le reste; au xiiie siècle son expansion devient prodigieuse. «L'an du Seigneur 1226, les citoyens d'Asti, dit une chronique recueillie par Muratori, commencèrent à prêter et à faire l'usure en France et dans les pays d'outre-monts, où ils gagnèrent beaucoup d'argent; cependant ils y souffrirent bien des attentats contre leurs personnes et contre leurs biens.» Les commerçants d'Asti ou de Chieri commettaient les usures les plus criantes, tant dans la cité qu'ailleurs, mais surtout en France et en Flandre, où la meilleure part des familles, surtout des nobles, envoyaient chaque année les plus jeunes de leurs fils pour se livrer à ce commerce fâcheux.

De là sortirent de grandes fortunes. . . D'où ce proverbe : «Qui veut des usuriers n'a qu'à s'adresser à des gens d'Asti ou de Chieri». Au XIIIe siècle, au commerce de marchandises le commerce de l'argent ou la banque s'adjoint et prend une incontestable supériorité. Les *casane* piémontaises ou lombardes pullulent en deçà ou au delà des monts; leur invasion au royaume de France et plus particulièrement dans les deux Bourgognes s'accomplit avec méthode et discipline, préparant leur règne incontesté. Au Comté de Bourgogne, Hugues et Alix de Méranie (1248-1266), Alix et Philippe de Savoie (1267-1279), Othon IV enfin (1280-1295), installent dans chacun de leurs domaines une *casana* lombarde, tenue généralement par des citoyens d'Asti. Cette ville, le 11 février 1295, conclut avec les délégués italiens, aux foires de Champagne et en France, un traité de sauvegarde pour tout le commerce lombard et vénitien, à seule charge d'acquitter ses péages. Ce texte précieux révèle toute l'organisation des compagnies lombardes exploitant la France et la Bourgogne. Banquiers, prêteurs sur gages, commes ils l'étaient dans leur propre pays, spéculateurs sur les grains, les vins, le bétail, monnayeurs, trésoriers ou receveurs, les Lombards d'Asti, de Chieri, de Plaisance ou d'Alexandrie font fortune sur les deux rives de la Saône, protégés qu'ils sont contre les entreprises des puissants par les princes de leur pays, les républiques italiennes, la papauté. L'importation en marchandises porte sur les chevaux de guerre, les armures, les draps, les soies, l'épicerie, la mercerie, les fourrures; l'exportation, sur les laines que transformeront en draps les metiers *dell' arte della lana* d'Asti, de Côme, de Milan, Florence, Crémone et Venise. Dès cette date reculée (1341), les balles de marchandises sont revêtues de marques commerciales, armoiries ou monogrammes, rendant la fraude plus difficile, facilitant le contrôle des transports.

Les familles venues d'Asti et de Chieri fournissent à la région bourguignonne leurs colonies et leurs banques les plus importantes. D'Asti, les Asinari, les Solari, les Badra, les Berardi, les Bouche, les Carbon, les Cassin, les Castignole, les Caque, les Bondragon de Coire, les du Pont, les Gavard, les Gozzano, les

Guttueri, les Isnardi, les Kacquin, les Navone, les Paganini, les Pelletta, les Zepulli, etc. De Chieri, les Banci, les Bernieri, les Narre des Marlains, etc.

Les archives royales de Turin, les archives locales d'Asti et de Chieri abondent en renseignements inédits sur toutes ces races, dont les demeures féodales ou quasi féodales dressent encore leurs tours dans les quartiers devenus pauvres des deux villes piémontaises que le commerce rendait jadis fastueuses; nombre de ces familles, mêlées activement à la politique des deux républiques, y exercèrent le pouvoir, possédèrent châteaux, comtés et fiefs impériaux, travaillant inconsciemment à l'avénement de la maison de Savoie. De ces renseignements aussi précieux qu'abondants, il résulte bien des considérations utiles : et d'abord la supériorité singulière qu'au point de vue de leur origine chrétienne et noble acquéraient les banquiers lombards sur leurs rivaux juifs tolérés, mais méprisés; ensuite ce fait que, dès le XIVe siècle et plus tard encore, dans les cités impériales d'Italie et d'ailleurs, le commerce n'entraîne pas dérogeance.

La maison de Savoie, dont les destinées brillantes s'ébauchent dès le XIIIe siècle, fut pour le commerce italien une protectrice habile. La souplesse de ces princes suppléait à la force; vicaires d'Empire sous des empereurs affaiblis, ils s'enrichirent de leurs dépouilles. A l'aurore du XIIIe siècle, l'objectif des compagnies commerçantes est de pénétrer en France par la vallée du Rhône, afin de se relier plus rapidement à la Bourgogne, à la Champagne, aux Flandres. Thomas de Savoie, comte de Flandre, obtiendra pour les citoyens d'Asti la protection du roi de France dans leur trafic (1257). Dans tous leurs traités, les princes de Savoie dissimulent adroitement leurs ambitions politiques sous couleur commerciale : traités de Thomas et d'Amédée de Savoie avec Othon IV, comte de Bourgogne (1271), de Louis de Savoie avec le même Othon (1288), d'Amédée de Savoie avec le même prince (1289), d'Amédée VI de Savoie avec Eudes IV et Jeanne de France (1347).

Le commerce italien avait pour débouché habituel la vallée de l'Isère et le Viennois, les chemins des Alpes étant rarement

utilisés au XIII[e] siècle. A la suite de longs différends et de guerres ruineuses entre le dauphin de Viennois et le comte de Savoie, de 1285 à 1301, Amédée V conçut le projet de détourner le courant commercial d'Asti, Milan, Gênes, dont il avait le patronage effectif, au profit du Mont-Cenis en abandonnant les chemins du Viennois. Il y réussit en 1302 et désormais le principal trafic s'effectua entre France et Italie, par Suze, Morgex, Sion, Genève, Seyssel et la Bresse. Les privilèges accordés par la maison de Savoie aux compagnies milanaises suivant cet itinéraire furent renouvelés en 1336, 1347, 1399, 1448, 1465, 1470, 1473, 1487, et désormais le marché viennois, abandonné, ne survécut partiellement que grâce aux exportations génoises. En retour de cette protection, il est bien entendu que les *casane* piémontaises ou milanaises furent souvent exploitées par les princes de Savoie, comme elles le furent, outre monts, par les comtes et ducs de Bourgogne.

L. Gauthier.

MISSION DE M. LESORT DANS LES FLANDRES.

La mission qui m'a été confiée avait pour objet la recherche, dans les dépôts d'archives et les bibliothèques de la Belgique et du nord de la France, des documents relatifs à la succession de Charles le Téméraire. Ces documents devant être utilisés dans une étude d'ensemble, que j'espère pouvoir présenter comme thèse à l'Ecole des hautes études, je me bornerai à donner un compte rendu sommaire de mon voyage.

Le dépôt le plus riche, au point de vue qui m'occupait, est celui des archives départementales du Nord, à Lille. Déjà Godefroy, à la suite des Mémoires de Comines, avait publié de nombreuses pièces appartenant au Trésor des chartes de Lille; néanmoins, j'ai pu, dans ce même fonds, copier ou analyser plusieurs pièces d'ordre diplomatique demeurées inédites. Les *Mémoriaux* de Saint-Aubert de Cambrai, les comptes des recettes générales de Flandres et de Hainaut, de l'artillerie, des prévôtés de Maubeuge, Lanchères, Le Quesnoy, Bouchain, Aire, Ardres, Bergues, de la

cathédrale de Cambrai, etc., m'ont fourni de précieuses indications sur des faits que les chroniques ne mentionnent pas, et qui me permettent de rectifier ou de préciser quelques dates.

A Bruxelles et à Mons, j'ai dépouillé ceux des comptes du Hainaut qui manquent aux Archives du Nord; mais les Archives du royaume et la Bibliothèque royale ne m'ont pas donné les résultats que je pouvais espérer; néanmoins, l'examen que j'ai fait de tous les cartons et registres susceptibles de contenir des renseignements utiles n'ont pas été sans quelque profit, principalement en ce qui concerne les fonds de la Chambre des Comptes, des Chartes de Brabant, des papiers d'État et de l'Audience et des «Cartulaires et manuscrits».

A Mons, les Archives de l'État et celles de la ville renferment, pour l'époque à laquelle je me suis limité, des documents fort importants: les mandements du prince, les comptes de la recette générale et des aides du Hainaut, ceux du massart de Mons, les délibérations des Consaux (publié en partie par Lacroix, au t. I des *Mémoires de la Société des sciences du Hainaut*) et d'assez nombreuses chartes. A la Bibliothèque, j'ai transcrit (manusc. 14) un appendice de la trêve de Pont-à-Vendin (1478), demeuré inconnu au *Corps diplomatique* de Drumont, et une sorte de chronique fabuleuse de la maison de Bourgogne, se rattachant à l'abondante littérature à laquelle a donné lieu la succession de Charles le Téméraire et faisant remonter jusqu'à sainte Marie-Madeleine l'origine de cette maison.

Bien que les délibérations des Consaux et les parties les plus intéressantes des registres aux publications et des comptes municipaux de Tournai aient été naguère publiées par Hennebert (*Mémoires de la Société historique de Tournay*, t. II), j'ai cependant examiné avec fruit les comptes des entremises et le chartrier de la ville, dans lequel j'ai découvert un très intéressant procès-verbal des négociations faites par les Tournésiens auprès de Louis XI et de Maximilien en vue d'obtenir des lettres de neutralité. Ce document a paru dans le premier fascicule de 1901 de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (p. 15-24).

A Gand, en dehors de quelques chartes et d'un manuscrit con-

tenant diverses pièces intéressantes, j'ai pu, grâce à l'extrême obligeance de M. Diegerick, conservateur des Archives de l'État, avoir communication de l'importante correspondance de Maximilien et de Marie de Bourgogne avec l'abbé de Saint-Pierre de Gand, qui, on le sait, fut fréquemment envoyé en ambassade auprès de Louis XI et d'Édouard III. Cette correspondance, sommairement signalée par Lichnowski, en 1844, dans sa *Geschichte des Hauses Habsburg*, semble avoir échappé jusqu'à présent aux recherches des érudits. Une séance m'a suffi pour examiner aux Archives de la ville les quelques documents utiles à mon sujet. A la bibliothèque de l'Université, parmi les manuscrits qui m'ont fourni des résultats appréciables, je dois signaler tout particulièrement le manuscrit 434, décrit avec assez d'inexactitude dans le catalogue de Laude et dont Gachard, qui en avait publié quelques parties, avait négligé les passages les plus importants, notamment le compte rendu détaillé de l'ambassade envoyée par Marie de Bourgogne à Louis XI, alors à Arras, en mars 1477.

Malheureusement, les Archives communales du nord de la France ont perdu, pour la plupart, leurs délibérations et leurs comptes des années 1477-1482 ou, du moins, il s'y trouve des lacunes considérables. A Péronne seulement, la série des résolutions et des comptes patrimoniaux est conservée dans toute son intégrité; dans le registre aux résolutions, j'ai, entre autres choses, transcrit huit lettres inédites de Louis XI, que je me suis empressé de communiquer à M. Vaesen. A Saint-Omer, les comptes existent au complet et sont établis avec grand soin; on y trouve l'analyse de nombreux documents aujourd'hui disparus, et fournissant de précieuses indications, notamment en ce qui concerne les relations de la garnison anglaise de Calais avec les officiers bourguignons de Saint-Omer.

Les comptes de Douai et de Valenciennes (très incomplets), les délibérations de Lille et de Douai, quelques chartes et lettres missives de Saint-Quentin, enfin un certain nombre de chroniques locales manuscrites appartenant aux bibliothèques de Saint-Omer, Douai et Valenciennes ont été de ma part l'objet d'un examen minutieux.

En terminant, ce m'est un devoir bien agréable à remplir que d'adresser mes sincères remerciements aux archivistes, bibliothécaires et érudits qui ont bien voulu faciliter mes recherches, et spécialement à MM. les archivistes Finot, de Lille; Devillers, de Mons; Diegerick, de Gand; Hocquet, de Tournai; Henault, de Valenciennes; Louis, de Péronne; M. le bibliothécaire Von der Haeghen, de Gand; au R. P. Delehaye, bollandiste, et à M. Th. Beck, de Saint-Quentin.

André Lesort.

MISSION DE M. PÉRINELLE EN ANGLETERRE.

Je suis allé en Angleterre pour compléter mes recherches sur les relations diplomatiques de Louis XI avec les rois anglais de 1461 à 1483.

A Londres, j'ai travaillé d'abord au *Record office*, où les bienveillants conseils de M. Atkinson et de M. Salisbury ont beaucoup facilité mes recherches. Dans le fonds de la Chancellerie, j'ai dépouillé les *Patent rolls*, *Close rolls*, *Charter rolls*, *French rolls*, *Vascon rolls* et *Fine rolls*. Ces séries m'ont fourni quelques actes diplomatiques inédits et des renseignements sur les levées de troupes et équipements de flottes contre Louis XI, les sauf-conduits accordés à des marchands français, les actes de piraterie et les saisies de vaisseaux. J'ai trouvé aussi les documents originaux de la Chancellerie (*Chancery diplomatic documents*) et dans ceux du fonds de l'Échiquier (*Exchequer, Treasury of the receipt, diplomatic documents*, boxes 18, 19, 20, 36, 48); mais mes recherches ont été surtout fructueuses dans les *Warrants for issue*, et les rôles de dépenses de l'Échiquier.

Entre 1461 et 1483, les *Warrants for issue*, mandements du roi au trésorier de l'Échiquier, sont divisés en cinq paquets (*parcels*) contenant chacun plusieurs liasses (*bundles*). Pour la même époque, les *Issue rolls* (*Pells*), rôles des payements effectués, sont au nombre de 23, et leur série est complétée par celles des *Issue rolls* (*Auditors*) et des *Tellers' rolls*. Ces différents documents indiquent, pour beaucoup d'ambassades, outre le nom des ambas-

sadeurs, la date de leur départ, leur point d'embarquement, les vaisseaux qu'ils ont frétés, la durée et le coût de leur mission.

Moins importants étaient pour moi les comptes particuliers (*accounts*) de l'Échiquier. Je dois cependant citer les liasses 55 (*Army*), 195-198 (*France*), 324 (*Nunaï*), 411 et 412 (*Wardrobe*). Enfin, j'ai trouvé quelques lettres originales dans le fonds appelé maintenant *Ancient correspondences.*

J'avais été admis sans difficulté dans la salle de travail du *Record office.* L'entrée du département des manuscrits du *British Museum*, au contraire, me fut d'abord refusée, parce que j'avais moins de 21 ans, et c'est la bienveillante intervention de M. Paul Meyer qui fit fléchir pour moi la rigueur du règlement. Je tiens à lui adresser ici mes plus vifs remerciements, ainsi qu'à M. Bémont et à M. Elie Berger.

J'ai trouvé dans les manuscrits proprement dits du *British Museum*, surtout dans les fonds Cottonien, Harléien, Lansdowne et Egerton, des lettres de Louis XI, d'Édouard IV, du connétable de Saint-Pol, des procès-verbaux de conférences entre ambassadeurs, des comptes, des procès politiques et des mémoires historiques du xve siècle. Les chartes du même dépôt m'ont fourni environ vingt-cinq pièces originales, relatives principalement aux préparatifs de guerre de 1462, à l'ambassade de Warwick en France (1467), à l'expédition de 1475 et à la rançon de Marguerite d'Anjou.

Enfin, après avoir passé deux mois à Londres, j'ai terminé mon séjour en Angleterre par quelques recherches à la bibliothèque bodléienne d'Oxford et à la bibliothèque de l'Université de Cambridge.

PÉRINELLE.

MISSION DE M. R. GAUTHIOT EN RUSSIE.

L'objet de la mission dont l'École des hautes études m'a fait l'honneur de me charger était l'étude des dialectes de la Lituanie

russe, dont l'exploration linguistique se présente dans des conditions spéciales que l'on a tâché d'indiquer ici.

L'étude des dialectes lituaniens en général et de ceux de Russie en particulier, est liée à une série de difficultés dont on ne saurait nier l'importance. En effet, elles ont eu pour résultat immédiat que seul le haut-lituanien, ou dialecte du Bas-Niemen, de Kowno à la frontière prussienne, est réellement connu aujourd'hui; c'est lui qui est à la base de l'admirable *Handbuch der litauischen Sprache* de Schleicher, de la première grammaire de Kurschat et de ses deux dictionnaires; c'est lui qui est étudié, sous une forme légèrement divergente, par M. Brugmann dans son essai sur le dialecte de Godlewa [1] (*Litauische Volkslieder u. Märchen* de MM. Leskien et Brugmann); c'est lui que l'on désigne normalement sous le nom de *lituanien* et que l'on reproduit régulièrement dans toutes les grammaires dites *lituaniennes*.

En fait, il n'y a pas aujourd'hui de grammaire *lituanienne*. En effet, un manuel répondant à ce titre devrait donner tous les traits phonétiques, morphologiques et syntactiques caractéristiques du groupe lituanien, *dans son entier*, et montrer en même temps comment chaque dialecte tire son originalité et, en quelque sorte, sa personnalité du développement ou de l'oblitération de tel ou tel caractère commun et, plus rarement, de l'absence ou de la présence de formes particulières. C'est là une conception qui n'est pas fondée uniquement sur une vue théorique des choses : elle ressort très clairement du bel article de M. de Saussure *à propos de l'accentuation lituanienne* (*M. S. L.* VIII, p. 425 et suiv.), et sa nécessité apparaît avec une grande force à tous ceux qui connaissent les dialectes si importants et si divers de la Lituanie russe. Aussi, tandis qu'en Prusse il y a un *hochlitauisch* officiel [2], comme il y a en Allemagne un *hochdeutsch*, M. Baranovskij, alors directeur du séminaire de Kovno, écrivait à M. Weber (*Ostlitauische Texte*, p. XIV) : *Asz sãwo mókytiniu ysztarmés nemó-*

[1] L'orthographe des noms de lieux est celle de la carte de Russie d'Europe dressée par les soins de l'état-major russe, *Spec. Karta Evropejskoj Rossii* (*Izd. Voen. Top. Otdela Glavnago Štaba*) (1896).

[2] Enseigné dans les deux gymnases de Tilsit et de Memel.

kiu, o tiktaĩ wẽnõs raszýbos. «Je n'enseigne pas à mes élèves de prononciation, mais seulement une écriture», et il tentait récemment (1898) de donner dans ses *Zamětki o litovskom jazykě i slovarě* une image du lituanien tel qu'il est constitué par l'ensemble de ses dialectes. Ce respect de la prononciation nous a valu, malgré les vicissitudes de la politique, des documents aussi importants que les ouvrages de Szyrwid, de Daukšas et de M. Baranovskij, sur lesquels repose notre connaissance des dialectes lituaniens russes, c'est-à-dire, en somme, de la grammaire lituanienne telle qu'elle a été définie plus haut. Il faut y joindre trois études plus récentes et peu connues sur lesquelles il convient d'appeler l'attention et qui sont à la fois très intéressantes et très décevantes. Ce sont le chapitre *Jazyk* (Langue) du *Rossienskij ujězd* (District de Rossieny) de M. Gukovskij; les *Ponevězskie govory litovskago jazyka* (Dialectes lituaniens du district de Ponevėž), parus en partie dans le *Ponevězskij ujězd* de M. Gukovskij, en partie en tirage à part sous le titre donné ci-dessus; l'un et l'autre travail sont de *M. Jaunys* (*Jarnis*); enfin, les *Zamětki o litovskom jazykě i slovarě* (Notes sur la langue et le vocabulaire lituaniens) de M. Baranovskij. De ces trois travaux, le premier porte sur les dialectes de la Zemaitie, le second sur ceux de la partie nord du district de Ponevėž (Gouvernement de Kovno), le troisième, comme on l'a vu déjà, sur l'ensemble des parlers lituaniens. Ils sont tous les trois remarquables par la nouveauté et l'intérêt des renseignements, la science de leurs auteurs, la finesse de certains aperçus et de certaines notations. Mais ce ne sont, à aucun titre, des monographies même imparfaites[1]. Ils ressemblent trop à l'article, remarquable d'ailleurs, de M. Bezzenberger sur les dialectes de Russie (B. B., XX, p. 105 et suiv.). Certaines questions y sont tues, d'autres effleurées, d'autres encore traitées avec abondance, sans justification. Ils ne contiennent pas de textes, mais seulement des mots; pas de grammaire, mais seulement des notes.

Aussi, ont-ils besoin d'être achevés et confirmés par des mo-

(1) La même remarque s'applique aux notes publiées par M. Porżezinskij.

nographies aussi *complètes* que possible, accompagnées de textes en *proses*, notés phonétiquement et basés sur des documents passés à une *critique sévère*. Nous-même avions projeté un essai de ce genre sur le dialecte curieux que M. Bezzenberger (*op. laud.*) appelle dialecte de Popel' et que M. Baranovskij (*Zamětki*, p. 51) désigne par la rubrique *R 5*. Et, grâce aux lettres de recommandations du Ministère de l'instruction publique, à l'obligeance inépuisable de M. Gukovskij, secrétaire du Comité statistique du Gouvernement de Kovno[1], à l'amabilité de M. Goldberg, agent consulaire de France à Vilna, grâce aussi à d'autres concours plus humbles, mais non moins précieux, nous avons pu recueillir sur place les éléments d'une brève étude sur le parler d'un village proche de Ponedeli et situé à même le domaine dialectal que nous voulions étudier, près de la source de la rivière Opošča. Ce parler, ainsi que ses voisins, de Ponedeli, Ponèmuni, se distingue de tous les autres groupes linguistiques orientaux par son traitement spécial de l'*e* long ou bref, alternant avec *ă* ou *ā*. En revanche, il se rattache à ceux du Sud et de l'Est par son alternance *ă/ō* toujours vivante; il a conservé aussi comme ses voisins du Sud et de l'Ouest l'emploi du nominatif *jis* remplacé, à l'Est, par *ånas*[2]. En revanche, il ignore totalement la barytonaison si originale des dialectes du district de Ponevěž, à l'ouest. Comme l'on voit, nous avons pu distinguer trois dialectes[3] autour de celui que nous avons spécialement étudié, et nous croyons avoir constaté qu'étant donnés les œuvres de Szyrwid, le poème de M. Baranovskij[4], ses travaux et quelques documents récents, on n'aura plus à noter grand'chose d'essentiel sur le lituanien occidental proprement dit, parlé dans les hautes vallées du Němenek.

[1] L'activité de ce Comité et son esprit méritent d'être tout spécialement signalés ici. Dans la *Pamjatnaja knižka* annuelle, comme dans les *Ujězdy* publiés sous ses auspices, il fait une très large place à tout ce qui touche le peuple lituanien et *sa langue*.

[2] Cf. sur ce point Baranovskij : *Zamětki*, p. 69.

[3] Cf. R 3, R 4, R 6, chez Baranovskij : *Zamětki*.

[4] Cf. B. B., XX, 105 et suiv. *Zamětki o litovskom jazykě i slovarě*, 49 et suiv. Cf. en outre les notes publiées par MM. Poržezinskij et Wolter.

de la Šventa et de leurs affluents, ainsi que sur le plateau lacustre.

On n'en saurait dire autant, semble-t-il, des dialectes septentrionaux à barytonaison, ni des dialectes žemaites, pour ne parler que des groupes essentiels du lituanien de Russie. Là aussi il faudrait, surmontant les ennuis d'un voyage d'exploration linguistique[1], pénétrer jusqu'au peuple et tâcher de noter phonétiquement sa parole, non pas en vue de prendre des notes, mais dans le but de rédiger une monographie qui puisse servir de base à un travail d'ensemble devenu nécessaire et bientôt peut-être possible.

Robert Gauthiot.

MISSION DE M. VIROLLEAUD À CONSTANTINOPLE.

Les textes que j'ai copiés au musée de Constantinople, au nombre d'environ quatre cents, proviennent pour la plupart des fouilles exécutées par M. de Sarzec, à Telloh, en 1894, et datent de l'époque de la quatrième dynastie d'Our[2]. L'étude détaillée de ces tablettes faisant l'objet du mémoire que j'ai présenté à l'École, je ne puis ici qu'exposer brièvement les résultats principaux auxquels je suis arrivé.

La langue. — Comme on le sait déjà, les contrats de Šir-purla sont rédigés en sumérien[3]; la liste est courte des mots de la

[1] Comparez à ce que dit à ce sujet M. Bezzenberger, l'infatigable explorateur de la Lituanie prussienne, à la page VIII de ses *Litauische Forschungen*.

[2] La répartition des rois d'Our en quatre dynasties, proposée par Radau, *Early Babylonian history*, p. 26-29, et fondée sur la différence des titres dont, suivant les époques, les rois font suivre leur nom, doit être provisoirement acceptée. Šulgi [II ou III] Amar-Sin, Gimil-Sin, Ibil-Sin composent, autant qu'on peut en juger, le quatrième de ces groupes.

[3] Des textes du même genre ont été traduits par le Père Scheil, *Rec. Trav.*, XVII, 23-41, XX, 151-154, par Thureau-Dangin, *Rev. d'Assyr.*, III, 118-146, et par Radau, *op. cit.* Appendix. Ceux qui appartiennent au Musée Britannique sont publiés dans les *Cuneiform Texts from Babylonian tablets, etc., in the British Museum*; Paris, I, III, V, VII.

langue parlée qu'on y rencontre; ces mots peuvent être groupés ainsi qu'il suit :

1° *Ha . za . num* (n. de mét.);
La . bi . ru . um (n. pr.);
Ma . sa . lum «miroir»[1];
Sa . al . lum (n. pr.);
Sī . ra . am (n. pr.);
Gir . su (sorte de céréale, l'orge? — Cf. Halévy, *Rev. Sém.* VIII, 314);
Sa . an . gu (n. pr.);
Sip . ra (n. pr.);
Bé . li (n. pr.);
Bé . li . a . gur . gál (n. d'un patési de Suse);
Im . mi . a (n. pr.);
[d] *I . bil* [d] *Sin* (En . zu) n. pr.;
I . šar . í . li (n. pr.);
I . šim . [d] *Šul . gi* (n. pr.);
Mu . ri . iq Ti . id . ni . im [épithète appliquée au *bad Mar . tu*].
Nu . ur . [d] *Adad* (n. pr.);
a . na (préposition).

2° Mots combinés avec leur équivalent sumérien, comme *ab . su* avec *zu . ab* dans : *mu mà dara zu . ab . su* [d] *En . ki.*

3° Mots représentés par leur équivalent sumérien et dont la prononciation réelle est indiquée par un complément phonétique; tel *ṣira* dans (*luh*) *mah . ra.*

4° Formes dialectales caractérisées par l'adoucissement des consonnes fortes et aspirées. La vocalisation de ces mots est le plus souvent celle de l'assyrien classique (*é.gal, ra.gab, sá.dug, si.gar* et *si.gar.ra*); mais il arrive aussi que les voyelles permutent entre elles, sans qu'on voie, du reste, d'après quels principes (*na.gad* pour *nagid, si . gur . ra*).

Des phénomènes d'apophonie tout à fait comparables à ceux qu'on constate en assyrien se manifestent dans le vocabulaire sumérien :

a. Permutation de *a* avec *u* :

Ur . gar et *Ur . gur*;
gi . gar . ra et *gi . gur. ra*;
ka (postp.) pour *ku*;
la pour *lu*, dans *Nin . la . ka . ni*[2] et *Lu* [d] *Nin . mar . ki . ka*;

[1] Le même que *mušalu* (Del., HW., 432 a); cf. *madbaru* à côté de *mudbaru* (Del., Gramm., 173).

[2] *Nin . la . ka . ni* est un n. pr. de femme du même type que *Nin . lu . si . ki, Nin . ad . da, Nin . ub . li,* noms formés de *nin* et de *Lu . si . ki, Ad . da, ub . li,* n. pr. d'hommes.

b. Permutation de *a* avec *i* :

giš . mar . ra et *giš . mar . ri ;*
ka pour *ki*, dans *Uru . ka*, *Tig . abba . ka* et dans *ka . Ba . zi . ta.*

c. Permutation de *i* avec *u* :

Igi . zi . bar . ra et *Igi . zu . bar . ra.*

Ces faits tendent à montrer l'origine sémitique de la langue sumérienne; d'autre part, le fait que les voyelles sumériennes peuvent s'allonger par l'adjonction d'une voyelle de même nature (*ê . é* et plus ordinairement *ê . a*, *lu . u*, *mu . ú . gi . é . in*, etc.) prouve qu'on doit lire et transcrire les mots tels qu'ils sont écrits, et non pas y substituer les mots correspondants de la langue vulgaire.

Les noms propres d'individus. — Les principaux types de noms théophores d'hommes sont les suivants :

d En . lil . lal;
d Nin . mar . ki;
d Babbar Si . di;
d Dumu . zi ta . lu;
A . ba d Nin . gir . su ;
Azag . d Šeš . ki;
Ka d Ba . ú;
Lu d Ši . ma . šu;
Lugal d Šul . gi;
Nig . ga d Ba . ú.
Anšu d En . zu;
Gud d Nin . dar . a;
Gir dingir . ra;
Dumu d Im;
En d Nanna ki . ág;
Ur d Igi . zu . bar . ra.
Sá . dug d En . lil . lal;
Šangu d Nin . mar . ki;
Šu d En . zu.

Beaucoup d'individus portent comme nom propre un nom de métier :

Lu . hu . úb (= ku) gid;
Ur . giš . mar . (ra);
Gìr et *Gìr . mu;*
Uku . íl.

Un nom de fonction :

Pa . al;
Pa . té . si.
Sa . an . gu.

Un ethnique :

Lu . Hu . nê . ru . ki ; *Nim . ki . maš . ki.*

Un nom d'édifice :

É . dub . ba ; *É . šê . il*[1].
É . zi . mu.

Un nom de mois :

Erim [d] *Šul . gi.*

Les autres noms ne se rattachent pas à des catégories aussi aisées à définir, par exemple : *Aš . ma . da . num*, *Ba . kaš . lu . ti*, *Ti . ba . kaš . ta.*

Les noms de femmes forment quatre classes principales :

Gìn [d] *Tig . an . na . ka*, *Gìn* [d] *Gál . anšu* ;
Gìn giš . dar . rú, *Gin . uš . gid . da* ;
Nin . da . mu . da . gál[2], *Nin . ra . šu . na* ;
Da . a . a, *La . a . a.*

Parmi les autres noms portés par des femmes, on peut citer :

Am . ma (= *A . an . ma*), *Tig . šág É . šim.*

Description des textes. — La plupart des tablettes de Telloh sont des actes de vente très courts, ou, plus exactement, de simples «reçus». L'espèce et la quantité de la marchandise (céréales, farines, vins, bois, etc.) y sont notées à côté du nom du vendeur et de celui du client, mais il n'est jamais fait mention du prix de la denrée; aussi n'est-ce pas le verbe *in . ši . šam* «acheter» ou mieux «payer», qui est usité dans ces transactions, mais *šu . ba . ti* (Var : *šu . ba . ab . ti*, *šu . ba . an . ti* et *ba . ti*, dans III. CT 19. d. 7) qui signifie «prendre (livraison de)».

Le marché est souvent conclu en présence d'un ou de deux

[1] On dit de même *é . šim* (n. de mét. et aussi n. pr. Cf. p. 120, n. 1) pour *lu* (ou *gin*) *é . šim.* — Cf. *pahâtu* pour *bêl pahâti.*

[2] *Mu . da . gál*, isolé, est un nom propre d'homme. — Cf. ci-dessus p. 117, n. 2.

anšu. Des différents sens de ce monogramme, le seul qui paraisse convenir ici est celui de «voir». Br. 4983(?); on pourrait donc traduire *anšu* par «surveillant» ou «inspecteur»; cependant, comme le rôle d'*anšu* n'est pas exclusif d'une autre fonction et que, suivant les cas, il peut être rempli par un scribe, par un courrier ou même par une ouvrière (quand l'achat est fait par une femme), il est possible que ce terme ne désigne pas autre chose que le «témoin».

Les contrats proprement dits (donations, mariages, procès) portent le titre de *di . tilla*; les esclaves et les femmes sont admis à venir confirmer ou infirmer les dires des plaignants; il n'est pas rare, non plus, de voir une femme porter plainte devant le tribunal[1]; la sentence est rendue par deux juges (*di-kud*), ou, à défaut, par deux juges suppléants (*di-kud-bi*)[2].

Dans beaucoup de textes qui ont trait au salaire des mercenaires, le prix du louage n'est pas indiqué; on emploie alors une formule dans le genre de celle-ci : *10 kal 20 ud ku á . bi 1 kal 120 ud kam*, ce qui revient à dire : «le salaire de 10 ouvriers pour 20 jours est celui de 1 ouvrier pour 120 jours également». Il semblerait donc qu'il y eût un tarif uniforme, si nous n'avions également de longues listes d'ouvriers dans lesquelles le nom de chaque individu[3] est précédé d'un chiffre qui varie beaucoup d'un métier à l'autre, ou même, à propos d'un seul et même métier. En général, les hommes (esclaves, *gìr* ou mercenaires, *kal*) reçoivent 0,2 à 0,1 de *gur*[4] de blé par mois, les femmes

(1) La femme occupe certainement, à cette époque, une place importante dans la société; c'est ainsi que nous voyons la fille de Gimil Sin surveiller l'exportation en Anšan des boissons et liqueurs de Lagash. Il est à remarquer que l'on écrit *dumu . sal lugal*, non *dumu lugal*, quand le nom du personnage n'est pas exprimé, rien ne spécifiant plus son sexe. On écrit de la même façon *É . sim šá dumu . nita . ni*, «Ésim (n. de femme) et son fils».

(2) Peut-être en effet faut-il prendre *bi* au sens adverbial : *di . kud . bi* serait donc «celui qui agit en qualité de juge».

(3) Quand deux homonymes se rencontrent dans une même liste, on fait suivre le nom de l'un des deux ou de chacun des deux de son patronymique ou de son nom de métier.

(4) Comme M. Thureau-Dangin l'a établi (*Beitr. für Assyr.*, III, 588-589),

(*gin*) 0,1 de *gur* et 3 *qa*, les apprentis 0,033 de *gur*, 5 *qa* et 1,5 *ágam* ou seulement 0,033 de *gur*. Souvent aussi on distribue, au lieu de blé, de la farine aux boulangers, des peaux de bœuf, de mouton ou d'âne aux pâtres, de la laine aux fileuses.

Chronologie et Calendrier. — Les tablettes qui portent l'indication précise de leur provenance (*É* [d] *Nam . mar . ki*, *É* [d] *Amar* [d] *En . zu*) ne sont pas toujours datées. A la fin des autres textes, on trouve mentionnés l'année [1], le mois et parfois même le jour où l'acte a été fait. Les données chronologiques fournies par les suscriptions permettent de suppléer, en une certaine mesure, pour les règnes de Gimil Sin et d'Ibil Sin, à l'absence de textes analogues à ce que sont OB I 125 et 127 pour les règnes de Šul . gi et d'Amar . Sin, et permettent de compléter ce même texte OB I 127, où il n'est tenu compte ni de l'année *us . sa* [d] *Amar* [d] *En . zu . lugal*, ni de l'année *us . sa . Hu . hu . nu . ri . ki . ba . hul*.

Il est facile, grâce surtout aux textes du Musée Britannique, et en particulier à CT III, p. 6 et suiv., de restituer l'ordre dans lequel se suivent les mois du calendrier usité à Sir . pur . la, à l'époque dont nous nous occupons, on a ainsi :

itu šé il . la ;
itu gana . maš ;
itu gud . gín . nê . šar (šar) ;
itu érim [2] *Bil . ku* ... *;*
itu šu . kul ;
itu ‹‹ ‹‹ *ka - ušu ;*
itu érim [d] *Dumu . zi ;*
itu érim [d] *Šul . gi ;*
itu érim [d] *Ba . ú ;*
itu mu . šu . ul ;
itu amar . a . a . si ;
itu šé . qi . kud ;
itu dirig šq èi . kud.

le *gur* se divise en cinquièmes et en trentièmes (de 1 à 5). La *qa* vaut 1/300 de *gur* et l'*ágam* 1/30 de *qa* ou 2 *gin*.

[1] Excepté cependant à la fin des textes qui relatent l'envoi de vivres (pain, vin, huile) aux ouvriers chaldéens établis en Élam (*nim*); en revanche, le quantième du mois y est plus souvent donné qu'ailleurs.

[2] La lecture *érim* pour [signe cunéiforme], empruntée par Amiaud à [signe cunéiforme] (Z A. III, 42), paraît confirmée par l'orthographe *érim . ma*, constante dans l'expression *gar érim . ma* (V. CT 45, n° 4, l. 7).

Dans la pratique, le mois compte 30 jours pleins; les exceptions à cette règle ne sont qu'apparentes et résultent toujours d'une erreur de scribe. On voit, par V. CT 46, col. 6, l. 4, 14, qu'on ajoute un mois à chaque période de trois ans pour rétablir l'équilibre entre l'année lunaire et l'année vraie. A la formule *itu dirig 1 ám šag . ba ni . gál*, qui indique que l'année dont il s'agit est embolismique, il faut sans doute rattacher l'expression *mu . gál*, qu'on rencontre dans *mu ê ka + gana ša iš ^d Da . gan ba . rú mu . gál* (VII. CT 31, b. 1, l. 12-13) et à laquelle s'oppose *nu . mu . gál*, par exemple : *mu . Hu . hu . nu . ri . ki nu . mu . gál.*

Les relations de la Chaldée avec l'Élam. — Contrairement à une opinion émise par M. de Morgan (*Délég. franç. en Perse*, I, p. 21 et 23) et fondée sur des considérations paléographiques, il ressort de l'étude des contrats que le commerce chaldéo-élamite se fait surtout, sinon uniquement, par caravanes; des routes conduisent les marchands de Šir . pur . la au pays de la mer (*A . ab . ba*), à l'Ugura (*Ú . uru + gu . a ki*), au Sa . (bu) . um ki à l'Agaral (*A . libit . al ki*) et à Suse; c'est à la Susiane, en effet, que les Chaldéens demandent le blé que leur sol ne suffit pas à produire, tandis qu'ils achètent du bétail au Sabum et que le Kimaš leur envoie le cuivre de ses montagnes. — Aux noms des districts élamites qui viennent d'être cités, il convient d'ajouter ceux qui suivent :

A . dam . dun ki;
An . ša . an . (na) ki;
Bar . bar . ra . nam . ba ki;
Gab . gab . ni ki;
Nim Uku . šág . ga ki[1] :
Hu . hu . nu . ri ki;
Ni . ab . (ba) . ra . ad ki;
Ši . ma . gé ki;
Ši . ma . aš ki.

Ch. Virolleaud.

[1] L'*Uku . šag . ga* est situé le long de la frontière chaldéenne, puisqu'on a : *a . šag igi nim Uku . šág . ga . ki.*

MISSION DIALECTOLOGIQUE DANS LA BASSE-AUVERGNE.

J'ai employé la mission que l'École des hautes études a bien voulu me confier à compléter par une enquête directe les matériaux que je recueille sur les patois de la Basse-Auvergne, particulièrement dans les arrondissements de Clermont, Issoire et Ambert. L'année dernière, je traitais ici une question de phonétique : je compte m'occuper aujourd'hui de lexicologie et étudier les aires du lézard gris, du têtard, du ver luisant et du hanneton dans le territoire que j'ai parcouru. Pour la notation, je renvoie aux explications que j'ai données dans le précédent *Annuaire* (p. 134, note 2).

LÉZARD GRIS.

Ce n'est que la minorité des patois qui confond sous la même appellation le lézard gris et le lézard vert : *lezar* (Rochefort), *lizèr* (Moissat), *yijé* (Pérignat, Busséol) sont les représentants phonétiques d'un type régional *lezert: lüzar* (Singles), *lüza* (Corent), *yüza* (Orcet), ont été vraisemblablement influencés par LUCERE. Cet accident est sporadique. La préposition d'un *i* = *ès* (confusion avec les mots commençant par *es*) ne semble au contraire se rencontrer que dans la région orientale : *iláyèr* (Dorange); avec métathèse *iyálar* (Cunlhat), etc. — L'aire de *lezert* = lézard gris, n'est pas homogène.

La différence entre le lézard vert et le lézard gris peut être marquée par une simple différence de terminaison. A Sayat, au *lẽzar*[1] (lézard vert) s'oppose la *lẽzarta* (lézard gris); Monton aussi rend féminin le lézard gris, *lézardo*, par la même confusion de suffixe qu'en français. A Tomvic (commune de Chaumont), au contraire, l'*iláyàr* est le lézard gris, et l'*iláyàrdo* le lézard vert. Ce phénomène est sporadique comme le précédent.

Ailleurs il y a eu franche scission et on a eu recours à d'autres vocables. Le mot *beleta*, dont l'élasticité a donné lieu à un riche provignement sémasiologique, est employé dans ce sens par une

[1] La nasalisation est irrégulière et due à une influence qui m'échappe.

petite région : *beleto* (le Cendre, la Roche-Noire, Vic-le-Comte, les Martres, Monton, la Sauvetat, etc.).

Dans une autre aire, qui semble trop étendue pour être homogène, on a surnommé le lézard gris «la maigrelette», *mingrola*: *myègrólá* (Vinzelles et environs), *myègròlò* (Châteaugay). *Ryègòlò* (Saint-Maurice) provient sans doute d'une métathèse violente qui a causé la chute de *m* initial.

L'analogie de la bête au repos avec une croix a fait créer un joli dérivé dans la région du Mont-Dor, le type régional *croz-al-iva* : *kurzálirò* (Mont-Dor), *kruzálivò* (Tauves, Murat-le-Quaire), etc.

La couleur grise de l'animal ne pouvait manquer de donner lieu à une appellation. C'est en effet le type *gris-ola* qui règne à l'ouest d'Issoire : *grisórá* (Chalus, Montaigut-le-Blanc), *garzórá* (Moriat, etc.). Dans une région toute différente, le *grázávino*, de Latour, nous offre la même racine avec un double suffixe (*gris-al-ina*).

Enfin, les mouvements rapides de la bête ont aussi été remarqués par les patoisants : Mirefleurs l'appelle fort joliment l'*isártyinò* (*eissart-ino*); au lieu d'*essarter*. Aydat la fait barboter (*bárbutyinò*).

LE TÊTARD.

La grosseur de la tête du têtard devait frapper l'œil des moins observateurs : aussi est-ce à cette particularité que se rattache le plus souvent le nom de la bête. Un mot très précieux, parce que sa formation doit remonter très haut, est *tsábó* (CAP-OTTUS), que j'ai recueilli dans la commune de Saint-Jean-Saint-Gervais, dans le petit hameau de Brenat : c'est le seul dérivé de *caput* que j'aie relevé ici. — *Testa*, au contraire, a beaucoup donné. Il peut être isolé : *tìtò* (les Martres), *tètò* (Corent), *tétò* (le Cendre). Parfois il a un suffixe : rarement *-ard*, suspect à cause du français (*tèstar*, Montaigut-le-Blanc, semble bien importé à côté de *tétá grosá*); *-aud* (*titœü*, Rochefort) et *-ot* (*tetó*, Mirefleurs). Enfin, dans une plus récente période de formation, on a fait suivre ou précéder *testa* d'un qualificatif : *téta grócá* (Singles) et *gròsò têto*

(Cunlhat), ceci étant postérieur à cela; *tèstá ñigrá* (Moriat), *tétò nirò* (la Sauvetat). *Tésta grossa* a beaucoup voyagé, à tel point qu'il est très difficile de trouver ce mot aborigène : l's de *testa* manque là où la phonétique le réclame (Singles, Montaigut-le-Blanc) et inversement (Merlines).

L'animal a parfois été comparé à un battoir (*màsólá* = *massola*, Vinzelles et environs) ou encore à une poêle (*pádèlò* : Busséol, Saint-Georges, la Roche-Noire).

Les habitudes du têtard ont été plus rarement notées : cependant Orcet l'appelle le «soufflet» (*sufle*); le Fayet-Ronnayes, Vantalon (commune de Saint-Jean-en-Val), le *márgàu* (*merg-aud*, changement de suffixe d'après l'ancien *mergólh* = * *mergulius*); Doranges dit *gurgulu*, probablement apparenté à «gargouille» plutôt qu'à *górg* = * *gurgus*.

VER LUISANT.

La désignation la plus ancienne semble *lucerna*, conservé par un petit groupe de patois : *lüzèrnò* (les Martres, la Roche-Noire), *lüjèrnò* (Saint-Georges), *lüzarno* (la Sauvetat), *yüzärnò* (Orcet, Corent), *yüzèrno* (Pérignat). La même idée a été reprise tout récemment par Chalus, qui nomme le ver luisant *lãtàrná*. Des comparaisons avec d'autres ustensiles d'éclairage se retrouvent sporadiquement : *tsále* [CALICULUM] à Vinzelles, Avèze, concurremment avec d'autres mots; *tsálèi*, à Busséol. CANDELA est également usité dans le même sens à l'ouest des monts Dor.

Les mots qui se rattachent à «ver» sont les plus nombreux. Remarquons une fois pour toutes que notre région connaît les deux types *ver* et *verme*. «Ver» peut être isolé : *var* (Saint-Étienne-d'Usson, Saint-Jean-en-Val), *vèr* (Mirefleurs), etc. Plus souvent on a une composition, de date récente, qui s'est substituée sans doute à *lucerna* : «ver de feu (*var de fjò*, Vincelles); «ver de bois» [bois = forêt] (*verme de bò*, Latour); «ver de Saint-Jean» (*vár dè là sẽ dzwã*, Saint-Jean-Saint-Gervais); «ver curieux» (*vàr kuru*, Sugères). Les *ver lüzẽ* (le Cendre), *vèrme lüzã* (Merlines)... qu'on obtient parfois, sont des types bâtards issus du français.

Dans certains endroits, on a seulement le «ver qui éclaire» : *varme k iχèrò* (Vic-le-Comte), *vèrme ke reχèro* (Rochefort, concurremment avec un autre type).

Ces derniers mots nous amènent aux désignations empruntées au verbe «éclairer». C'est parfois un simple substantif verbal : *iχèrò* (Monton = *esclair-a*); on trouve aussi la composition *esclaira-cul* (*éχèrá tyœü*, Rochefort; *iχérá tyœü*, Sayat), qui se cache souvent derrière les *vèr lüzē* ou *vœrme ke reχèro*, que l'on nous donne d'abord.

Enfin on a comparé le ver luisant à une chatte (*tsato*, Mont-Dor, Murat, le Quaire). Pour la sémantique, je rappelle que la chenille est ainsi désignée en Bretagne (chatte pelouse); il est bon aussi de placer en regard le «chaton» du noisetier (*tsatá*, à Vinzelles).

HANNETON.

Ce mot est un des plus riches de la lexicologie gallo-romane : l'insecte, en effet, n'était pas connu des Romains et a été apporté vraisemblablement à la suite des invasions germaniques. Pour lui trouver un nom, l'imagination romane a pu se donner libre cours.

«Avons-nous un vocable germanique? On est tenté de reconnaître la racine de «hanneton» dans l'*ane* de toute une petite région (Pérignat, le Cendre, la Roche-Noire, Orcet, Corent, la Sauvetat). Mais alors l'explication phonétique d'*ène*, à Busséol, devient impossible. Si on remarque que «âne» et «hanneton» sont, dans toute cette région, invariablement désignés par le même mot, représentant phonétique d'*asinus*, on sera bien obligé d'admettre que «âne» est pour quelque chose dans l'affaire, peut-être superposé à l'ancienne racine *han-* par suite d'une similitude phonique qui aura favorisé ce bizarre rapprochement.

On comprend mieux qu'on ait comparé le hanneton à un taon. Tandis que les autres patois réservent au taon les représentants de * TABONE, les Martres et Mirefleurs appellent *tóu* le hanneton, et confondent sous la désignation commune de *móutsò* (musca) la mouche et le taon. — Il faut y rattacher sans doute le *bártœü*, d'Au-

thezat, dont le premier élément reste inexpliqué. On pourrait admettre que l'*estsáráni* de Singles est issu de *taran* = *tabanus*, s'il y avait moyen d'expliquer l'altération du début du mot.

Le terme le plus répandu est «meunier» ou «meunière». Le féminin forme à l'ouest et au sud une vaste aire homogène : *mü-ñèro* (Monestier, Corrèze), *móunèiro* (Rochefort, Montaigut-le-B.), *moüñéiro* (Mont-Dor), *móunéirá* (Aydat, Chalus, Saint-Jean-Saint-Gervais). Au sud-ouest et au sud-est, la «meunière» se soude au «meunier», dont voici quelques exemples : *murnèi* (Mo-riat), *moüñéi* (Cunlhat, Sugères)[1].

Après la couleur farineuse, le ronflement du hanneton a attiré l'attention : *brõje* (Doranges), *brõjẽ* (Tonvic et toute la région) sont des substantifs verbaux du verbe *brõjena* = bourdonner, dont j'ignore l'étymologie. «Ronfler» a été employé sporadiquement (type régional : *rufa*[*r*]) : *rufè*, m. subst. verb. (Saint-Georges-sur-Allier), *rufadu* (Vinzelles), un des rares exemples où ait survécu le suffixe -ATORE -*ador*, détrôné partout par son ancien cas sujet -ATOR -*aire*. A Vinzelles, le terme de «meunier» est réservé aux individus particulièrement blanchâtres.

Les autres termes sont isolés. Je signale, sous toutes réserves, deux mots qui m'ont été rapportés et que je n'ai pas vérifiés : c'est *kõkayo* (Saint-Rémy-sur-Durolle) et *ceba*, m., Aubière. Du premier, je ne puis rien dire; le second est un dérivé, dont le primitif *cebò* se trouve aux Martres, mais très vieilli, avec le sens de «cigale». Cet exemple, entre mille, prouve combien les paysans se font peu de scrupule d'appliquer le même nom à des animaux très différents. J'ignore d'ailleurs l'origine de *cebo*, aussi bien que du *bürgó*, m., de Châteaugay. -*Turtárаü*, également isolé à Monton, est-il apparenté à tourterelle (suff. -*aud*)? Je le crois volontiers : le rapprochement ne me paraît pas plus étrange que beaucoup d'autres qui sont assurés.

Enfin le français, dont l'action délétère se fait assez peu sentir

[1] Dans certaines parties montagneuses très élevées, le hanneton est excessivement rare (ainsi au Fayet-Ronnayes) : l'homogénéité de la vaste aire *meunier-meunière* s'explique ainsi par ce fait que le mot est souvent emprunté à des patois voisins.

sur les mots de cet ordre, commence à faire son apparition. A Saint-Maurice, je n'ai pu obtenir que *ĕ nanetŏ :* je suis certain qu'un séjour un peu prolongé m'aurait permis de découvrir le vieux terme indigène.

Albert Dauzat.

MISSION DE M. EDMONT.

Conformément à la demande que j'avais adressée à l'École des hautes études, j'ai fait pendant les mois de juillet et d'août une enquête approfondie sur les patois de la vallée d'Aoste et ceux des vallées vaudoises.

J'y ai recueilli les parlers de 8 communes, dont 5 sont situées dans le val d'Aoste ou dans ses vallées latérales (Aoste, Courmayeur, Châtillon, Champorcher, Ayas), et 3 dans les vallées vaudoises (Oulx, Maïsette, Bobi).

Comme le principal intérêt que présentait la mission était de déterminer dans quels rapports de parenté se trouvent ces patois avec leurs congénères de Suisse et des départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et des Hautes-Alpes, j'ai recueilli ceux de Bourg-Saint-Pierre, Chable (Suisse), Bozel, Séez, Chamonix, Lanslebourg (Savoie), Monêtier-les-Bains, Guillestre, Aiguilles (Hautes-Alpes).

Mon enquête ayant porté dans chacun de ces points sur plus de 2,000 mots, c'est donc à près de 40,000 que s'élève le total de ceux qui ont été récoltés. Cette moisson figurera en entier dans l'*Atlas linguistique de la France*, qui est à la veille de paraître.

Ici, je me contenterai donc de signaler les résultats qui me paraissent bien acquis dans la question de parenté.

La vallée d'Aoste, ainsi que ses vallées latérales, a des parlers qui se rattachent intimement à ceux du Valais et à ceux de la Savoie. Comme ceux-ci, ils sont, et dans une mesure semblable, entamés plus ou moins profondément par l'influence du français; celle de la langue italienne y est insignifiante.

Au point de vue phonétique, ils sont à des étapes plus ou

moins anciennes et ne sont notamment pas tourmentés par les évolutions multiples du *y* et de ses groupes, lesquels diversifient tellement les parlers de la Savoie.

Au point de vue du lexique, on aurait peine, je crois, à trouver une seule aire qui fût particulière à leur groupe et étrangère aux parlers suisses et français.

Les patois des vallées vaudoises diffèrent considérablement de ceux de la vallée d'Aoste. Ils ont, par contre, une étroite affinité avec ceux des Hautes-Alpes, et les hautes chaînes de montagnes internationales qui les en séparent ne forment pas plus une limite linguistique que ne le fait la chaîne du Mont-Blanc.

Des trois points que j'y ai explorés, celui de Bobi est de beaucoup le plus intéressant. Mon enquête, il est vrai, y a été tout particulièrement favorisée par le fait que j'y ai trouvé deux excellents et très intelligents sujets : la femme du pasteur, âgé de 40 ans environ, et un de ses voisins, bon vieux cultivateur de 70 ans, qui n'a jamais quitté le pays.

Le patois de Bobi mériterait d'être étudié d'une façon beaucoup plus approfondie que je n'ai pu le faire dans le cours d'une mission ayant pour objet l'exploration d'un aussi vaste territoire.

EDMONT.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Au mois d'octobre 1900, a été autorisé à prolonger son séjour à l'École de Rome :

M. Poupardin (René), élève des conférences d'histoire.

A été nommé membre de l'École de Rome :

M. Serruys (Daniel), élève des conférences de philologie grecque.

ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

M. Louis Finot, directeur de cette École, ayant obtenu un congé de santé, de la durée d'un an, M. Foucher est allé le suppléer dans ces fonctions à Hanoï.

A été nommé membre de l'École :

M. Edouard Huber, ancien élève des conférences de philologie et archéologie orientale.

Cette École nous a adressé les deux premières livraisons de son *Bulletin* périodique.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Paris. Librairie VIEWEG [BOUILLON, successeur], de 1869 à 1901.

---

1. *La stratification du langage*, par Max Müller, traduit par L. Havet. — *La chronologie dans la formation des langues indo-européennes*, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 1869, in-8°.

2. *Études sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon, 1re partie : *l'Astenois, le Boulonnois et le Ternois.* Avec 2 cartes. 1869, in-8°.

3. *Notes critiques sur Colluthus*, par Ed. Tournier. 1870, in-8°.

4. *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*, par Stanislas Guyard. 1870, in-8°.

5. *Anciens glossaires romans*, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 1870, in-8°.

6. *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte*, par G. Maspero. 1871, in-8°.

7. *La vie de saint Alexis*, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 1872, in-8°.

8. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1re partie. Introduction, *Grégoire de Tours*, *Marius d'Avenches*, par G. Monod et par les membres de la Conférence d'histoire. 1872, in-8°.

9. *Le Bhâmini-Vilâsa*, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 1872, in-8°.

10. *Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque*, recueillis et rédigés par E. Tournier. 1872-1875, in-8°.

11. *Étude sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon, 2e partie : *Les* Pagi *du diocèse de Reims.* Avec 4 cartes. 1872, in-8°.

12. *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, par G. Maspero. 1873, in-8°.

13. *La procédure de la* Lex Salica. *Étude sur le droit frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glosse malbergique)*, travaux de R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 1873, in-8°.

14. *Itinéraire des Dix Mille*. Étude topographique, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1873, in-8°.

15. *Étude sur Pline le Jeune*, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 1873, in-8°.

16. *Du c dans les langues romanes*, par Ch. Joret. 1874, in-8°.

17. *Cicéron. Epistolæ ad Familiares*. Notice sur un manuscrit du XII[e] siècle, par Ch. Thurot, membre de l'Institut. 1874, in-8°.

18. *Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000*, par R. de Lasteyrie. 1874, in-8°.

19. *De la formation des mots composés en français*, par A. Darmesteter. 1874, in-8°.

20. *Quintilien, Institution oratoire*, collation d'un manuscrit du X[e] siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. 1875, in-8°.

21. *Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq*, traduit et commenté par E. Grébaut. 1874, in-8°.

22. *Pleurs de Philippe le Solitaire*, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six manuscrits de la Bibliothèque nationale, par l'abbé E. Auvray. 1875, in-8°.

23. *Haurvatât et Ameretât*. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter. 1875, in-8°.

24. *Précis de la déclinaison latine*, par F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 1875, in-8°.

25. *Anis-el-'Ochchâq*, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart. 1875, in-8°.

26. *Les Tables Eugubines*. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. 1875, in-8°. Accompagné d'un album in-fol. de 13 planches en héliogravure.

27. *Questions homériques*, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1876, in-8°.

28. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 1re partie. 1876, in-8°.

29. *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire*, par J. Darmesteter. 1877, in-8°.

30. *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes*, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend; avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 1877, in-4°.

31. *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*, par A. Giry. 1877, in-8°.

32. *Essai sur le règne de Trajan*, par C. de la Berge. 1877, in-8°.

33. *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle*, par G. Fagniez. 1877, in-8°.

34. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 2e partie. 1878, in-8°.

35. *Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des hautes études pour le dixième anniversaire de sa fondation*. Avec 10 planches gravées. 1878, in-8°.

36. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne, t. I. 1878, in-8°.

37. *Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech*, par M. Junghans, traduit par G. Monod, et augmenté d'une introduction et de notes nouvelles. 1879, in-8°.

38. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (cabinet des médailles et antiques)*, par E. Ledrain, 1re livraison. 1879, in-4°.

39. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 1re partie. 1879, in-8°.

40. *Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais)*, par J. Gilliéron. Avec une carte. 1880, in-8°.

41. *Le Querolus*, comédie latine anonyme, par L. Havet. 1880, in-8°.

42. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 1880, in-8°.

43. *De Saturnio Latinorum versu.* Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 1880, in-8°.

44. *Études d'archéologie orientale*, par Ch. Clermont-Ganneau. t. I, 1re partie. Avec nombreuses gravures dans le texte. 1880. — 2e partie. Avec trois planches. 1895. — 3e partie. 1895, in-4°.

45. *Histoire des institutions municipales de Senlis*, par J. Flammermont. 1881, in-8°.

46. *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial*, par Ch. Graux. 1880, in-8°.

47. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale*, par E. Ledrain, 2e et 3e livraisons. 1881, in-4°.

48. *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris*, par Ch. Kohler. 1881, in-8°.

49. *Deux versions hébraïques du Livre de Kalilâh et Dimnâh*, par J. Derenbourg. 1881, in-8°.

50. *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378*, par A. Leroux. 1882, in-8°.

51. *Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence*, par W. B. Berend, 1re partie. Stèles, bas-reliefs et fresques. Avec 10 planches photogravées. 1882, in-4°.

52. *Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris. 1882, in-8°.

53 et 54. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne. Vol. II et III. 1883, in-8°.

55. *Les Établissements de Rouen*, par A. Giry. Vol. I. 1883, in-8°.

56. *La métrique naturelle du langage*, par P. Pierson. 1883, in-8°.

57. *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain, connues, précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux-breton et sur l'âge et la provenance des gloses*, par J. Loth. 1883, in-8°.

58. *Hincmari de ordine palatii epistola.* Texte latin traduit et annoté par M. Prou. 1885, in-8°.

59. *Les Établissements de Rouen*, par A. Giry. Vol. II. 1885, in-8°.

60. *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc,* par Marcel Fournier. 1885, in-8°.

61 et 62. *Li Romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens.* Poëme de la fin du XIIe siècle. Édition critique accompagnée d'une introduction, de notes, d'un glossaire et d'une liste des rimes, par A.-G. van Hamel. 1885, 2 vol. in-8°.

63. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne.* 2e partie. Compilation dite de Frédégaire, par G. Monod. 1885, in-8°.

64. *Études sur le règne de Robert le Pieux, 996-1031,* par C. Pfister. 1885, in-8°.

65. *Nonius Marcellus.* Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, par H. Meylan; suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet. 1886, in-8°.

66. *Le livre des parterres fleuris.* Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 1886, in-8°.

67. *Du parfait en grec et en latin,* par E. Ernault. 1886, in-8°.

68. *Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre,* publiées par A.-J. Gayet. Avec 60 planches. 1886, in-4°.

69. *Gujastak Abalish.* Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 1887, in-8°.

70. *Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Path-Hotep,* par Philippe Virey. 1887, in-8°.

71. *Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa,* par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches. 1887, in-8°.

72. *Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias parabola antiquorum sapientium.* Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg. 1887-1889, 2 fascicules in-8°.

73. *Mélanges Renier.* Recueil de travaux publiés par l'École (section des sciences historiques et philologiques) en mémoire de son président Léon Renier. Avec portrait. 1887, in-8°.

74. *La bibliothèque de Fulvio Orsini.* Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 1887, in-8°.

75. *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle,* par A. Lefranc. 1888, in-8°.

76. *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V, conservés aux archives du Vatican,* par M. Prou. 1888, in-8°.

77. *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières.* Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert. 1888, in-8°.

78. *Grammatica linguæ græcæ vulgaris, auctore S. Portio.* Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. 1889, in-8°.

79. *La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu,* par A. Amiaud. 1889, in-8°.

80. *Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or,* par P. Lejay. 1889, in-8°.

81. *Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah.* Traduit en français sur les manuscrits arabes, par M. Metzger. 1889, in-8°.

82. *Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise;* analyse critique d'après les manuscrits de Paris, par E. Løseth. 1890, in-8°.

83. *Le Théâtre indien,* par Sylvain Lévi. 1890, in-8°.

84. *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre,* publiés par J.-A. Brutails. 1890, in-8°.

85. *Commentaire sur le Séfer Yesira ou Livre de la création,* par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 1891, in-8°.

86. *Étude sur Geoffroi de Vendôme,* par L. Compain. 1891, in-8°.

87. *Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine, 954-991,* par Ferdinand Lot. 1891, in-8°.

88. *La politique extérieure de Louise de Savoie,* par G. Jacqueton. 1892, in-8°.

89. *Aristote, Constitution d'Athènes*, traduite par B. Haussoullier avec la collaboration de E. Bourguet, J. Brunhes et L. Eisenmann. 1892, in-8°.

90. *Étude sur le poème de Gudrun*, par Albert Fécamp. 1894, in-8°.

91. *Pétrarque et l'humanisme*, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac. 1892, in-8°.

92. *Études de philologie néo-grecque.* Recherches sur le développement historique du grec, publiées par Jean Psichari. 1892, in-8°.

93. *Chroniques de Zara Yâeqôb et de Baeda Mâryâm.* Texte éthiopien et traduction française, par Jules Perruchon. 1892, in-8°.

94. *La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus*, par Louis Havet. 1892, in-8°.

95. *Les lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fèvre, de Resson.* Texte latin et anciennes versions en vers français, publ. par van Hamel. T. I, 1892, in-8°.

96. *Idem.* T. II. 1re livraison, 1894, in-8°.

97. *Le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès.* Étude sur un papyrus égyptien du Musée de Berlin, par Gustave Jéquier. 1893, in-8°.

98. *Les Fabliaux.* Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par Joseph Bédier. 1893, in-8°.

99. *Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898)*, par Édouard Favre. 1893, in-8°.

100. *L'École pratique des hautes études (1868-1893).* Documents pour l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques pendant les vingt-cinq premières années de son existence. 1re livr. 1893, in-8°.

101. *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, par Ch. Petit-Dutaillis. 1894, in-8°.

102. *Plauti Amphitruo.* Edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais Fourel, Gohin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa Tailliart, Vitry. 1895, in-8°.

103. *Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543*, par A. Malnory. 1894, in-8°.

104. *Chronique de Galâwdêwos (Claudius), roi d'Éthiopie.* Texte éthiopien, traduit, annoté et précédé d'une introduction historique, par William-El. Conzelman. 1895, in-8°.

105. *Al-Fakhrî.* Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbasside de Bagdâdh, par Ibn at-Ṭiḳṭaḳà. Nouvelle édition du texte arabe, par Hartwig Derenbourg. 1895, in-8°.

106. *Jean Balue, cardinal d'Angers*, par Henri Forgeot. 1895, in-8°.

107. *Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tārā*, par Godefroy de Blonay. 1895, in-8°.

108. *Essai sur l'Augustalité dans l'empire romain*, par Félix Mourlot. 1895, in-8°.

109. *Tite Live.* Étude et collation du manuscrit 5726 de la Bibliothèque nationale, par Jean Dianu. 1895, in-8°.

110. *Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIVe siècle*, par N. Jorga. 1896, in-8°.

111. *Les lapidaires indiens*, par Louis Finot. 1896, in-8°.

112. *Chronique de Denys de Tell-Maḥré* (4e partie). Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque vaticane, avec une traduction française, une introduction et des notes historiques et philologiques, par J.-B. Chabot. 1895, in-8°.

113. *Études d'archéologie orientale*, par Ch. Clermont-Ganneau. T. II. 1895-1898, in-4°.

114. *Étude grammaticale sur le texte grec du Nouveau Testament. Rapports du verbe avec le sujet et le complément*, par l'abbé J. Viteau. 1896, in-8°.

115. *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave*, par A. Meillet. 1897, in-8°.

116. *L'Alsace au XVIIe siècle*, par Rod. Reuss. T. I. 1897, in-8°.

117. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne. Vol. IV. *Index*, par M. Bloomfield. 1897, in-8°.

118. *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle*, par Georges Daumet. 1898, in-8°.

119. *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*, par G. Monod. 1re partie. Introduction. Les Annales carolingiennes. Premier livre : Des origines à 829. 1898, in-8°.

120. *L'Alsace au XVIIe siècle*, par Rod. Reuss. T. II. 1898, in-8°.

121. *Le Livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre*. Cours d'astronomie rédigé en 1279 par Grégoire Aboulfarag dit *Bar Hebræus*, publié pour la première fois par F. Nau. Première partie : texte syriaque. 1899, in-8°.

122. *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*. Étude de philologie historique, par George Mohl. 1899, in-8°.

123. *Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux* gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados*, par Ch. Guerlin de Guer. 1899, in-8°.

124. *Charles le Simple*, par Aug. Eckel. 1899, in-8°.

125. *Étude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX et Henri III*, par Michel Gavrilovitch. 1899, in-8°.

126. *Morphologie du patois de Vinzelles*, par A. Dauzat. 1899, in-8°.

127. *Louis IV d'Outremer*, par Philippe Lauer. 1899, in-8°.

128. *Le Dîwân de Tarafa Ibn-al-'Abd al-Bakri*, par Max Seligsohn. 1901, in-8°.

129. *Histoire et religion des Nosairîs*, par René Dussaud. 1900, in-8°.

130. *Textes religieux assyriens et babyloniens*, par François Martin. 1900, in-8°.

131. *Le royaume de Provence sous les Carolingiens*, par René Poupardin. 1901, in-8°.

132. *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*, par A. Giry. 1901, in-8°.

ANNUAIRES.

1893. G. Paris. *L'altération romane du* c *latin.*

1894. Ed. Tournier. *Notes sur Démosthène.*

1895. G. Boissier, *Satura tota nostra est.* — M. Bréal, *James Darmesteter.*

1896. G. Monod, *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien.*

1897. Maspero, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte.* — A. Carrière, *Joseph Derenbourg.*

1898. A. Carrière, *Sur un chapitre de Grégoire de Tours relatif à l'histoire d'Orient.*

1899. M. Thévenin. *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

1900. J. Roy. *Corrections et additions à l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.*

1901. L. Havet. *Un canticum de Cécilius.* — F. Lot. *Arthur Giry.*

La Bibliothèque de l'École des hautes études, publiée au moyen d'une subvention annuelle de 8,000 francs allouée par le Ministère de l'instruction publique, ne contient naturellement qu'une partie des travaux de la Section. Sans parler ici des publications des maîtres, nous devons mentionner les thèses d'élèves diplômés publiées en dehors de la collection[1] :

Eilhart d'Oberg et sa source française, par Ernest Muret. 1887. (Extrait de la *Romania*, t. XVI.)

Étude sur le Papyrus d'Orbiney, par William N. Groff. Paris, Leroux, 1888, in-4° (autographié).

Oton de Granson et ses poésies, par A. Piaget. 1890. (Extrait de la *Romania*, t. XIX.)

Inscriptions antiques de la Quatrième Lyonnaise, par P. Arnauldet. 1re partie. 1895. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIV.)

Les Réflexions sur l'âme, par Bahya ben Joseph ibn Pakouda, traduites de l'arabe en hébreu, précédées d'un résumé et accompagnées de notes par Isaac Broydé. Paris, Impr. Levinsohn-Kilemnik, 1896.

La prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste du XIIe siècle, publiée d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide Densusianu. Paris, Didot, 1896. (*Société des anciens textes français.*)

La Révolte du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675, par Jean Lemoine. Paris, Champion, 1898.

[1] Les élèves pressés de publier leur thèse peuvent la faire imprimer en dehors de la *Bibliothèque*, à la condition d'en remettre quinze exemplaires à la Section.

Ajoutons que beaucoup de mémoires qui pourraient être publiés dans la *Bibliothèque* trouvent un asile dans les revues savantes, telles que la *Romania*, la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, les *Mémoires de la Société de linguistique*, la *Revue archéologique*, la *Revue des études grecques*, la *Revue historique*, la *Revue celtique*, la *Revue des Bibliothèques*, le *Moyen Âge*, *Mélusine*, le *Journal asiatique*, les *Annales du Musée Guimet*, la *Revue sémitique*, la *Revue de l'histoire des Religions*, le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, les *Annales du Midi*, etc. Un certain nombre d'articles du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, dirigé par MM. Daremberg et Saglio, et de la *Grande Encyclopédie* sont dus à d'anciens élèves de l'École.

CHRONIQUE
DE L'ANNÉE 1900-1901.

SÉANCES DU CONSEIL DE LA SECTION.
(Extraits du Registre des procès-verbaux.)

4 NOVEMBRE 1900.

M. Roy dépose une thèse de M. Jacques Boulenger : *Le parti protestant dans le Colloque de Nîmes, au moment de l'Édit de Nantes.* — Commissaires responsables, MM. Bémont et Reuss.

De la part de M. Finot, actuellement directeur de l'École d'Extrême-Orient, est déposée la thèse de M. Cabaton, membre de ladite École. — Commissaires responsables, MM. Lévi et Foucher.

13 JANVIER 1901.

MM. Derenbourg, Havet et Longnon sont réélus membres de la Commission des bourses.

MM. Bémont, Carrière et Havet sont réélus membres de la Commission de publication.

Rapport favorable de MM. Lévi et Foucher sur la thèse de M. Cabaton. Cette thèse sera publiée aux frais de l'École d'Extrême-Orient.

Rapport favorable de MM. Bémont et Reuss sur la thèse de M. Boulenger.

M. Roy dépose une thèse de M. Calmette : *La diplomatique carolingienne.* — Commissaires responsables, MM. Longnon et Lot.

M. Derenbourg dépose une thèse de M. Bouvat sur *les Barmécides, vizirs de Hâroûn Ar-Raschîd.* — Commissaires responsables, MM. Carrière et Halévy.

24 MARS 1901.

Rapport favorable de MM. Haussoullier et Desrousseaux sur la thèse de M. CHAVANON. Quelques corrections sont demandées à l'auteur.

M. Meillet dépose une thèse de M. GAUTHIOT : *Étude d'un dialecte lithuanien : le parler de Buividze.* — Commissaires responsables, MM. BRÉAL et DUVAU.

M. Héron de Villefosse dépose une thèse de M[lle] VASCHIDE : *Histoire de la conquête de la Dacie.* — Commissaires responsables, MM. CHATELAIN et HAUSSOULLIER.

M. Guieysse dépose une thèse de M. PALANQUE : *Le Nil à l'époque pharaonique.* — Commissaires responsables, MM. MORET et SCHEIL.

Et une thèse de M. DEIBER : *Clément d'Alexandrie dans ses rapports avec l'Égypte.* — Commissaires responsables, MM. MORET et DESROUSSEAUX.

M. Reuss dépose une thèse de M. PETRESCO : *Henri IV et la Ligue évangélique.* — Commissaires responsables, MM. BÉMONT et ROY.

M. Monod dépose une thèse de M. THEODORU : *La Navarre sous Philippe le Bel.* — Commissaires responsables, MM. BÉMONT et MOREL-FATIO.

Rapport favorable de MM. Longnon et Lot sur la thèse de M. CALMETTE, concluant au diplôme et à l'impression.

M. BÉRARD annonce qu'il a besoin de faire un voyage pour achever son ouvrage sur l'*Odyssée*, et demande l'autorisation de se faire suppléer, pendant son absence, par M. Hubert, un de ses meilleurs élèves.

Nomination d'une Commission chargée de rechercher le meilleur emploi d'une somme de 2.000 francs abandonnée par M. de Nolhac, qui, absorbé par ses fonctions au Musée de Versailles, renonce à faire lui-même sa conférence sur l'histoire de la philologie classique. Sont élus : MM. de Nolhac, Morel-Fatio et Desrousseaux.

30 JUIN 1901.

M. G. Paris dépose une thèse de M. PUSCARIU sur *les suffixes des substantifs abstraits et collectifs en roumain.* — Commissaires responsables, MM. THOMAS et DUVAU.

Le P. Scheil dépose une thèse de M. Virolleaud sur *la comptabilité et les contrats en Babylonie, à l'époque des anciens rois d'Our.* — Commissaires responsables, MM. Oppert et Halévy.

M. Monod dépose une thèse de M. Lasalle-Serbat sur *l'organisation du clergé au XIIe siècle.* — Commissaires responsables, MM. Reuss et Roy.

Rapport favorable de MM. Chatelain et Haussoullier sur la thèse de Mme Vaschide.

Rapport favorable de MM. Bémont et Roy sur la thèse de M. Petresco.

Rapport favorable de MM. Reuss et Roy sur la thèse de M. Lemoine, déjà imprimée.

Rapport favorable de MM. Bréal et Duvau sur la thèse de M. Robert Gauthiot.

Rapport favorable de MM. Moret et Scheil sur la thèse de M. Palanque.

Sont désignés comme candidats à l'École de Rome : en première ligne, M. l'abbé Constant ; en seconde, M. Dubois (Charles-Antoine).

Les membres de la Commission élue à la séance précédente n'ayant pu se résoudre à une proposition unique, le Président met aux voix, après discussion, les différentes solutions proposées.

La proposition de consacrer les 2,000 francs disponibles à des augmentations de traitement est repoussée par 21 voix contre 13.

La proposition d'attribuer 1,000 francs à une conférence et autant aux augmentations est repoussée par 22 voix contre 11 et 1 bulletin blanc.

On met aux voix la nomination de M. Léon Dorez comme maître de conférences d'histoire de la philologie classique ou de M. Abel Lefranc, comme maître de conférences d'histoire littéraire de la Renaissance. M. Lefranc est désigné par 22 voix contre 11 accordées à M. Dorez et 1 bulletin blanc.

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'INSTITUT EN 1901.

Prix Bordin. — Ce prix ayant été partagé, l'Académie des inscriptions a accordé 1.000 francs à M. Léon Dorez pour son *Itinéraire de Jérôme Maurand* et 1.000 francs à M. Millet pour son *Monastère de Daphni*.

Prix Saintour. — Sur ce prix, également partagé, la même Académie a attribué 500 francs à M. Alcide Macé pour son *Étude sur Suétone*.

Prix Courcel. — La plus grande part de ce prix (1.400 fr.) a été accordée à M. Philippe Lauer pour son livre : *Le règne de Louis IV d'Outremer* (*Bibl. de l'Éc. d. h. ét.*, fasc. 127).

Prix du Budget. — L'Académie des inscriptions avait mis au concours : *Dresser la liste alphabétique des noms propres de toute nature qui figurent dans les chansons de geste françaises imprimées antérieures au règne de Charles V.* Ce prix a été décerné à M. Ernest Langlois, doyen de la Faculté des lettres de Lille, ancien élève des conférences de philologie romane.

Concours des antiquités nationales. — Une 6e mention a été accordée à M. Eckel pour son livre sur *Charles le Simple* (*Bibl. de l'Éc. d. h. ét.*, fasc. 124).

LISTE

DES ÉLÈVES ET DES AUDITEURS RÉGULIERS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1900-1901.

Le registre de l'École constate 428 inscriptions prises pour les deux semestres. On ne mentionne ici que les auditeurs reconnus par les directeurs d'études dans leurs rapports. — Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des *élèves titulaires* nommés par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la présentation du Conseil de la Section, soit par l'arrêté du 30 juillet 1901, soit par des arrêtés antérieurs.

MM.

ABRAMI (Léon-Pierre), né à Constantinople le 1er juillet 1879, él. Éc. L. O. Boulevard Pasteur, 17. [Derenbourg.]

Adamantios (Adamantiou), né à Athènes le 16 décembre 1873, doct. l., *Hellène*. Ecole normale supérieure. [Bérard, Longnon.]

AMEUR SI MOULA (Hamed-El-Madjd), né au Fort-National (Algérie) le 22 mars 1880, él. Ec. L. O. Rue Jacob, 29, [Derenbourg.]

Andrews (Maynard Percy), né à Whitechurch le 17 sept. 1870, M. A., *Anglais*. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. [Passy.]

Ané (Louis), né à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), le 18 nov. 1879. Rue du Vieux-Colombier, 17. [Derenbourg.]

Aubry (Louis-François-Pierre), né à Paris le 14 février 1874, lic. l. et dr., arch.-paléogr. Avenue de Villiers, 15. [Paris.]

BABUT (Ernest-Théodore), né à Nîmes le 23 mars 1875, agr. hist. Rond-Point Bugeaud, 5. [Monod.]

BARA (Robert), né à Paris le 8 juin 1873, él, Fac. dr. Rue du Cardinal-Lemoine, 14. [Lévi.]

BARBEAU (Louis-Marie-Joseph), né à Rigny-Ussé le 15 juillet 1881, él. Éc. Ch. Rue Saint-Jacques, 159. [Longnon, Lot, Monod, Roy.]

BARBEY (Frédéric), né à Chambéry-Genève le 18 juin 1879, él. Éc. Ch., *Suisse*, Rue d'Assas, 17. [Roy.]

BARRAU-DIHIGO (Louis-Albert-Jean-Baptiste), né à Bordeaux le 28 avril 1876, lic. l., dipl. hist. et géogr. Rue de Savoie, 7. [Derenbourg, Monod.]

BASMADJIAN (Karapet), né à Constantinople le 1er janvier 1868, *Arménien*. Boulevard Rochechouart, 112. [Scheil.]

Bayot (Alphonse-Marie-Joseph), né à Chapelle-lez-Herlaimont le 25 sept. 1876, doct. ph. et l., *Suisse*. Rue Royer-Collard, 14. [Paris, Thomas, Gilliéron.]

Beaulieux (Charles), né à Vicq-sur-Nahon le 10 avril 1872, lic. l. Boulevard de Port-Royal, 49. [Chatelain, Villefosse.]

Beaulieux (Léon), né à Vicq sur-Nahon le 25 sept. 1876. Boulevard de Port-Royal, 49. [Chatelain.]

Bender (Robert), né à Adelsheim (Bade) le 17 sept. 1879. *Allemand*. Rue de Tournon, 1. [Paris, Thomas, Passy.]

Bengy-Puyvallée (Maurice de), né à Bourges le 24 déc. 1878. él. Éc. Ch. Avenue de Clichy, 91. [Roy.]

Berger (Charles-Joseph-Auguste), né à Brest le 29 janv. 1872, doct. méd. Rue Le Goff, 6. [Lévi.]

Berger (Joseph), né à Annecy le 13 nov. 1860. agr. l., prof. lycée Voltaire. Avenue de la République, 72. [Chatelain, Jacob, Nolhac.]

Berland (Just), né à Brouillet le 11 janv. 1876. Rue Saint-Séverin, 38. [Longnon.]

Berlet (Victor-François-Charles), né à Nancy le 22 juillet 1878, él. Fac. dr. et Éc. Col. Rue du Vieux-Colombier, 8. [Soury.]

Bernard (Maurice-René), né à Dieppe le 30 janv. 1871. Rue de la Côte-Saint-Thibault, 26, à Bois-Colombes. [Bémont.]

Berthoud (Philippe-Antoine), né à Vitteaux (Côte-d'Or) le 24 févr. 1860, lic. sc. nat. Rue du Kremlin, 78, à Kremlin-Bicêtre (Seine). [Longnon.]

Besques (Paul-Léon), né à Paris le 8 juin 1876, dipl. hist. Rue Claude-Bernard, 73. [Monod.]

Bloch (Jacques-Adolphe), né à Paris le 17 juillet 1881, lic. l. Boulevard de Sébastopol, 3. [Desrousseaux, Lebègue, Havet, Chatelain.]

Bloch (Jules), né à Paris le 1er mai 1880, lic. l. Rue Saint-Martin, 179. [Lévi, Meillet.]

Bloch (Oscar), né à Thillot (Vosges) le 8 mai 1877, lic. l. Rue du Cardinal-Lemoine, 28. [Meillet, Thomas.]

Bocher (Mme la générale), née à New-York. Avenue de Labourdonnais, 7. [Soury.]

Bodin (Louis-Marie-Jean), né à Blois le 10 juin 1869, agr. l. Rue d'Assas, 7. [Desrousseaux, Nolhac.]

Boinet (Amédée-Charles-Léon), né à Amiens le 29 juin 1881, él. Éc. Ch. Quai d'Orléans, 40. [Longnon, Lot, Roy.]

Bonsignorio (Étienne), né à Toulon le 3 septembre 1841, ancien officier de marine. Boulevard Saint-Germain, 61. [Soury.]

Boreux (Charles-Louis-Léon), né à Caen le 3 nov. 1874, agr. l. Rue de Rennes, 95. [Guieysse.]

Boudier (Émile-Louis), né à Paris le 25 mai 1874. Boulevard Saint-Michel, 95. [Guieysse, Moret.]

Boulard (Louis-Marie-Jean), né à Cherbourg le 28 nov. 1877, lic. dr. Boulevard Saint-Michel, 95. [Guieysse, Moret, Thévenin.]

Bourgin (Georges-Marie-Nicolas), né à Nevers le 17 mars 1879, lic. l., él. Éc. Ch. Place du Trocadéro, 4. [Monod, Lot, Roy.]

Bourgoing (Charles-François), né à Nevers le 28 nov. 1878, lic. phil. Rue du Faubourg-Saint-Jacques, 1. [Nolhac.]

Boussuge (Louis-Victor), né à Lyon le 12 déc. 1845, lic. dr. Rue Monge, 86. [Clermont-Ganneau.]

Bouteron (Marcel-Joseph), né au Mans le 3 août 1877, lic. dr. Rue de Vaugirard, 66. [Monod, Roy.]

Bouteyre (Joseph-Marie-Alphonse-Michel), né à Lyon le 13 févr. 1873, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Campagne-Première, 7. [Thomas.]

Boutier (Raymond-François), né à Loches le 12 août 1880, él. Éc. Ch. Rue des Feuillantines, 9. [Roy.]

Boutillier du Retail (Armand-Marie-André), né à Paris le 14 févr. 1882. Rue Rousselet, 11 *bis*. [Longnon, Monod.]

Bouvat (Antoine-Lucien), né à Grenoble le 2 juillet 1872, dipl. Éc. L. O. Boulevard Saint-Germain, 208. [Bérard, Carrière, Derenbourg, Halévy, Psichari.]

Boy (Henri-Marie-Joseph), né à Dax (Landes) le 4 déc. 1880, él. Éc. L. O. Rue du Bac, 23. [Carrière, Derenbourg, Guieysse, Moret.]

Brown (Arthur-Charles-Louis), né à Avon (New-York) le 18 août 1869. M. A., *Américain*. Rue Docteur-Gosselin, 8, à Arcueil-Cachan (Seine). [Gaidoz, Longnon, Paris, Passy, Chatelain.]

Brückner (Gustav-Adolf), né à Schloen (Mecklembourg) le 13 sept. 1877. *Allemand*. Rue des Écoles, 36. [Passy.]

Bruel (François-Louis), né à Paris le 14 juillet 1881, lic. hist., él. Fac. dr. et Ec. Ch. Rue du Luxembourg, 30. [Longnon.]

Brière (André-Charles-Jean-Pol), né à Paris le 9 nov. 1880, lic. l., él. Fac. dr. et Éc. Sc. Pol. Rue de la Faisanderie, 126. [Bérard.]

Brulant (Antoinette-Clara), née à Ronchères (Aisne) le 26 oct. 1829, bach. l. Rue de l'Abbé-de-l'Épée, 14. [Thomas.]

Brunet (Marcel-Léonard-Georges), né à Saint-Amand-Mont-Rond le 21 nov. 1876, lic. l., él. Éc. Norm. [Psichari.]

Busquet (Raoul-Jean-Jules), né à Bastia le 6 mai 1881, él. Éc. Ch. Rue Jacob, 44. [Roy.]

Butler (Harold-Edgeworth), né à Oxfort le 8 mai 1878. B. A. *Anglais*. Rue Boccador, 4. [Chatelain.)

Cahen (Gaston), né à Versailles le 2 févr. 1877, lic. l., él. Éc. L. O. Boulevard de Port-Royal, 82. [Lévi, Foucher.]

Cahen (Raymond), né à Paris le 17 déc. 1876, agr. l. Rond-Point Bugeaud, 5. [Chatelain, Havet.]

Cairoche (Georges), né à Montpellier le 5 oct. 1865. Rue du Sommerard, 3. [Soury.]

Candréa (Jean-Aurèle), né à Bucarest le 9 nov. 1872, *Roumain*. Rue de Maubeuge, 30. [Paris.]

Cavaignac (Charles-Eugène), né au Havre le 19 août 1876, lic. l., dipl. hist. Rue de Verneuil, 47. [Haussoullier.]

Cavallera (Ferdinand), né au Puy (Haute-Loire), le 26 nov. 1875, él. Fac. l., *Italien.* Rue du Cherche-Midi, 40. [Chatelain.]

Chaikin (Alexandre), né à Saint-Pétersbourg le 18 sept. 1875. *Anglais.* Boulevard Saint-Marcel, 76. [Desrousseaux, Jacob, Lebègue.]

Chaillé (René-Georges), né au Havre le 26 juillet 1870. Rue Chanoinesse, 12. [Carrière, Guieysse.]

Chambry (Émile-Nicolas), né à Vaubexy (Vosges) le 2 févr. 1864, agr. gr., prof. lyc. Voltaire. Avenue Parmentier, 10. [Haussoullier.]

Champion (Pierre-Honoré-Jean-Baptiste), né à Paris, le 27 févr. 1880, él. Éc. Ch. Rue de Grenelle, 27. [Roy.]

Chapira (Bernard), né à Saffed (Palestine) le 1er janv. 1880. *Turc.* Rue Hautefeuille, 4. [Derenbourg.]

Charles (Jean-Joseph), né à Leigneux (Loire) le 24 août 1873, agr. gr. A Juilly (Seine-et-Marne). [Paris.]

Chatelain (Henri-Louis), né à Saint-Quentin le 13 août 1877, él. Fac. l. Rue de la Collégiale, 5. [Paris, Thomas, Desrousseaux, Lebègue, Chatelain.]

Chauvin (Jean-Jacques-Alphonse-Jules), né à Toul le 7 juin 1842, lic. l. Rue d'Ulm, 11. [Havet, Chatelain.]

Cholet [Charles), né à Paris le 30 mars 1877. Rue de Lille, 95. [Derenbourg.]

Cipriani (Charlotte-Jeanne), née à Livourne le 10 mai 1862, él. Fac. l., *Italienne.* Rue des Écoles, 40. [Paris, Thomas, Duvau, Passy.]

Clément (Jean-Baptiste), né à Sers (Charente) le 8 sept. 1874. Rue de Béthune, 26, à Versailles. [Bérard, Thévenin.]

Clouzot (Charles-Maurice-Étienne), né à Niort le 17 juillet 1881, él. Éc. Ch. Rue des Fourneaux, 24. [Longnon, Lot, Roy.]

Coince (Auguste-Louis), né à Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise) le 24 avril 1877. Rue Gambetta, 9, à Versailles. [Carrière, Halévy, Lévi, Moret, Scheil.]

Constant (Gustave-Léon), né à Saint-Laurent-sur-Seine le 28 janv. 1869, lic. l. Rue Victor-Considérant, 3. [Monod, Roy.]

Cottard (Paul-Pierre), né au Havre le 14 févr. 1871. Rue Méchain, 10. (Carrière, Guieysse.]

Crombez (Ernest-Marie-François), né à Chambéry le 13 juin 1877, lic. l. Avenue du Petit-Chambord, 5, à Bourg-la-Reine. [Monod.]

Dantin (Louis-Joseph), né à Auxerre le 7 juillet 1828. Rue de Poissy, 2. [Longnon.]

Daumet (Georges), né à Paris le 11 oct. 1870, archiviste-paléogr., dipl. de l'École. Rue du Luxembourg, 28. [Morel-Fatio.]

Debains (Paul-René), né à Belgrade (Serbie) le 15 oct. 1875, él. Éc. Ch. Rue de Monceau, 56. [Roy.]

Debraye (Henry-Paul-Émile), né à Fougerolles (Haute-Saône) le 16 déc. 1878, él. Éc. Ch. Rue Amelot, 108. [Roy, Monod.]

Deiber (Charles-Albert), né à Benfeld (Alsace) le 17 nov. 1865. Rue Saint-Didier, 35. [Guieysse, Moret, Clermont-Ganneau.]

Delanaud (Joseph), né à Saint-Sébastien (Creuse) le 5 mars 1870, empl. au Min. de l'Inst. publ. et B.-A. Boulevard Saint-Michel, 63. [Paris, Monod, Chatelain, Jacob.]

Delaporte (Raymond-Joseph-Marie), né à Châteauneuf-du-Faou (Finistère) le 1er juillet 1878, lic. l. Rue Jean-Bart, 9. [Gaidoz.]

Delègue (Louis-Albert-René), né à la Rochelle le 1er février 1877, lic. l. Rue Vavin, 6. [Thévenin, Lot.]

Delmas (Ernest-Jean-Alexandre-Maurice), né à Vabres (Aveyron) le 16 janv. 1877, él. Éc. Ch. Rue de la Glacière, 24. [Roy.]

Deschamps (Olga), née à Jassy le 18 juin 1869, *Roumaine*. Avenue Montespan, 7. [Soury.]

Dessus-Lamare (Alfred), né à Paris le 25 mars 1874. Rue des Écoles, 4 *bis*. [Carrière, Scheil.]

Deville (François-Charles-Paul-Eugène), né à Metz le 14 avril 1874, lic. l., doct. en dr., dipl. Éc. L. O. Rue Toullier, 6. [Meillet.]

Dieudonné (Fernand-Alexandre), né à Orléans le 20 août 1882, él. Fac. l. Rue Cujas, 2. [Monod, Bémont.]

Doin (Honoré-Jules-Marie-Pierre), né à Marseille le 6 juillet 1874, lic. l. prof. lycée Montaigne. Rue Le Regrattier, 1. [Duvau.]

Dubois (Charles-Antoine), né à Paris le 20 oct. 1877, lic. l. Rue du Conservatoire, 2. [Haussoullier, Villefosse.]

Dufour (Jean-Jules), né à Pau le 14 avril 1865. Boulevard de Port-Royal, 70. [Guieysse.]

Dulong (Alphonse-Edmond), né à Paris le 28 mai 1861. Boulevard Morland, 16. [Soury.]

Duponey (Dominique), né à Hong-Kong le 12 oct. 1877, enseigne de vaisseau. Rue Charlet, 8. [Villefosse.]

Dussaud (Élie-Pierre-René), né à Neuilly-sur-Seine le 24 déc. 1868, dipl. Éc. H. É. et L. O. Avenue Malakoff, 133. [Clermont-Ganneau, Derenbourg.]

Emanuelli (François), né à Coutances (Manche) le 4 avril 1882, él. Éc. Ch. Rue Bonaparte, 82. [Monod, Roy, Lot, Thomas.]

Engerand (Louis-Eugène), né à Caen le 1er mai 1878, lic. l., él. Éc. Ch. Rue du Général-Foy, 35. [Longnon, Roy.]

Esmonin (Edmond), né à l'Étang-Vergy (Côte-d'Or) le 24 oct. 1877. Rue de l'Arbalète, 38. [Bérard, Longnon, Monod.]

Espénan (Dominique-Frédéric-Célestin), né à Saint-Loup, près Boulogne (Haute-Garonne) le 9 janvier 1873, lic. l., dipl. hist. Rue du Luxembourg, 6. [Roy.]

Esquez (Gabriel), né à Caunes-Minervois (Aude) le 11 avril 1876, él. Éc. Ch. Rue Saint-Antoine, 214. [Roy.]

Farage (Jean-Aziz), né à Bagdad le 31 déc. 1871, *Ottoman*. Rue Servandoni, 26. [Derenbourg.]

Feer (Francisque-Charles), né à Hambourg le 9 février 1875, él. Éc. L. O. Rue de Bourgogne, 82. [Derenbourg.]

Feuillâtre (Paul-Benjamin), né à Paris le 28 janv. 1881, lic. l., él. Éc. Sc. Pol. et Fac. dr. Rue de Passy, 56. [Bérard.]

Fohn (Isidor), né à Monostor-Palyi le 27 février 1877, él. Fac. l., *Hongrois*. Rue de l'Estrapade, 3. [Paris, Gaidoz, Halévy, Havet, Passy, Derenbourg.]

Fossey (Charles), né à Cambrai le 29 juillet 1869, agr. l. Avenue de l'Observatoire, 1. [Scheil.]

Fowler (Rachel-Elfreda), née à Corsham (Weltshire), le 10 déc. 1872, *Anglaise*. Rue Michelet, 7. [Paris, Thomas.]

François (Alexis), né à Genève le 8 juillet 1877, *Suisse*. Rue Cujas, 11. [Paris, Thomas.]

Gabory (Émile-Emmanuel-Jules-Marie), né à Vallet (Loire-Inférieure) le 17 déc. 1872, lic. dr. Rue de Fleurus, 24. [Roy.]

Gaerdes (Johannes-H.-B.), né à Burg, près Brême le 15 févr. 1876, *Allemand*. Rue Toullier, 9. [Thomas, Passy.]

Gailledrat (Jean-Albert), né à Angoulême le 1er janv. 1877, lic. dr. Passage d'Enfer, 9. [Soury.]

Galabert (Philippe-Jacques-François), né à Montauban le 11 mars 1873, lic. l., dipl., hist. et géogr., él. Éc. Ch. Rue Toullier, 11. [Monod, Lot, Longnon.]

Gandilhon (Alfred-Antoine), né à Aubigny-sur-Nère (Cher) le 30 août 1877, anc. él. Éc. Ch. Rue Saint-Séverin, 40. [Monod.]

Gaudon (Marie-Antoine), né à Ussel (Allier) le 29 oct. 1876, él. Éc. pharm. Place Hérold, 4, à Courbevoie. [Carrière.]

Galthier (Charles-Léon), né à Besançon le 18 déc. 1875, archiviste aux Arch. nat. Boulevard Saint-Germain, 110. [Roy.]

Gauthiot (Robert-Edmond), né à Paris le 13 juin 1876, agr. gr. Boulevard Saint-Germain, 63. [Meillet.]

Genestal du Chaumeil (Léon-Henri-Robert), né au Havre le 26 mars 1872, lic. l., doct. dr. Rue Saint-Jacques, 328. [Thévenin.]

Gérard (Louis), né à Grand (Vosges) le 23 févr. 1859. Avenue Ledru-Rollin, 45. [Lévi.]

Giard (René-Pierre-Alfred), né à Valenciennes le 25 janv. 1880, anc. él. Éc. Ch. Rue Le Verrier, 9. [Lot, Roy.]

Giffard (André), né à Rennes le 4 févr. 1876, doct. dr., lic. hist. Rond-Point Bugeaud, 5. [Thévenin.]

Gignoux (Louis), né à Noyon le 19 juillet 1872, doct. l., *Suisse*. Rue Dulong, 44. [Paris, Gilliéron.]

Giovanetti (Nobile Giulio), né à Orta Novarese le 27 sept. 1875. *Italien*. Place du Collège-de-France, 7. [Lévi, Moret.]

Girardin (Paul), né à Marseille le 16 sept. 1875, agr. hist. et géogr., anc. él. Éc. norm. Rond-Point Bugeaud, 5. [Longnon.]

Giraud (Camille-Jean-Baptiste), né à Haiphong (Tonkin) le 16 sept. 1880, él. Fac. l. Rue Saint-Jacques, 212. [Desrousseaux, Jacob, Chatelain, Havet.]

Girieud (Louis-Frédéric), né à Aurillac le 19 mars 1878, él. Éc. L. O. Boulevard de Bercy, 4. [Derenbourg.]

Glovatsky (Eugénie de), née à Moscou le 16 juillet 1856. *Russe*. Rue Monsieur-le-Prince, 56. [Lévi, Passy.]

Graindor (Paul), né à Liège le 7 juillet 1877, docteur en philos. et lettres, *Belge*. Rue des Carmes, 5. [Haussoullier.]

Graterolle (Étienne-Marie-Louis-Romain), né à Mérignac (Gironde) le 22 déc. 1858. Rue du Cherche-Midi, 31. [Lévi.]

Gravier (Henri), né à Lyon le 21 juillet 1880, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Médicis, 15. [Roy, Longnon.]

Guérin (Henri-Pierre-Marie), né à Dol (Ille-et-Vilaine) le 2 avril 1866, lic. l., attaché Bibl. nat. Rue du Cherche-Midi, 108 *bis*. [Carrière, Derenbourg.]

Guessard (Auguste-Émile), né à la Chapelle-sur-Loire le 6 oct. 1878. Rue Lhomond, 18. [Clermont-Ganneau.]

Guimbeau (Auguste), né à l'île Maurice le 26 févr. 1874, él. Fac. sc., *Anglais*. Rue du Colisée, 37. [Soury.]

Guiraud (Félix-Joseph), né à Marseille le 6 déc. 1879, él. Fac. l. Rue de Navarre, 7. [Desrousseaux.]

Gumpel (Lucien), né à Paris le 3 janv. 1880, lic. l. Rue Notre-Dame-de-Lorette, 56. [Psichari, Haussoullier, Lebègue.]

Halperine (Clara), née à Prilouky (gouv. de Poltava), 1879. *Russe*. Rue du Cardinal-Lemoine, 71. [Soury.]

Halphen (Louis), né à Paris le 4 février 1880, lic. l., él. Éc. Ch. Chaussée de la Muette, 8 *bis*. [Monod.]

Hansen (Gertrude), née à Stralsund le 5 juillet 1875, *Allemande*. Rue Garancière, 8. [Passy.]

Hatzfeld (Jean-Alexandre), né à Nancy le 29 nov. 1880, él. Fac. l. Avenue de Villiers, 5. [Chatelain, Desrousseaux, Jacob, Lebègue.]

Henriot (Gabriel-Louis), né à Paris le 18 janv. 1880, él. Éc. Ch. Boulevard de Picpus, 9. [Roy, Longnon.]

Herbet (Joseph), né à Flavy-le-Martel (Aisne), le 9 janv. 1839. Avenue Labourdonnais, 9. [Carrière, Clermont-Ganneau.]

Heymann (Roger), né à Paris le 4 juin 1878, él. Fac. l. Passage Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 11. [Soury.]

Hue (Henri-François), né à Gouville (Manche) le 1er nov. 1879, él. Éc. Ch. [Roy, Longnon.]

Huckel (George-Alfred), né à Valenciennes le 25 déc. 1880, él. Fac. l. Rue du Cardinal-Lemoine, 67. [Monod, Lot.]

Hutchinson (Arabella Roxburgh), née à Catterick (Yorkshire) le 15 mai 1877, *Anglaise*. Rue de la Sorbonne, 6. [Paris, Morel-Fatio, Thomas.]

Imbert (Léo-Eugène), né à Roquemaure (Gard) le 15 nov. 1879, él. Éc. Ch. Rue des Carmes, 12. [Monod.]

Isabey (Maurice), né à Rambouillet le 3 janv. 1863. Avenue de Kléber, 70. [Soury.]

Ives (Jean-Pierre-Albert), né à Paris le 10 sept. 1878. Quai de Bourbon, 45. [Haussoullier.]

Jaberg (Karl), né à Langenthal le 24 avril 1877, doct. phil., *Suisse*. Rue Royer-Collard, 12. [Paris, Gilliéron, Passy.]

Jacob (Léon), né à Reims le 5 sept. 1878, lic. l., dipl. hist. et géogr. Rue Casimir-Delavigne, 9. [Bémont.]

Jardé (Auguste-François-Victor), né à Corbigny (Nièvre), le 20 mars 1876, agr. hist. et géogr. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Joliet (Louis), né à Bèze (Côte-d'Or) le 31 juillet 1878, él. Fac. l. Rue Gay-Lussac, 51. [Havet, Chatelain, Jacob, Lebègue.]

Juhász (Ladislas), né à Szalocz le 15 mai 1871, *Hongrois*. Rue de l'Estrapade, 2. [Soury.]

Jusselin (Maurice-Auguste), né à Paris le 16 janv. 1882. Avenue du Maine, 102. [Longnon.]

Kattein (Charles), né à Reinberg (Silésie) le 4 février 1862, *Allemand*. Rue des Saints-Pères, 40. [Passy.]

Koch (Carl), né à Uddevalla le 25 nov. 1877, *Suédois*. Rue Soufflot, 3. [Paris, Duvau.]

Korlén (Gustaf Artur), né à Veinge le 23 avril 1876, *Suédois*. Boulevard Saint-Michel, 125. [Paris, Thomas.]

Koszul (Théophile-Joseph), né à Mulhouse le 28 mars 1853. Rue Clignancourt, 62. [Soury.]

Krebs (Eduard), né à Aurich le 25 oct. 1875, *Allemand*. Rue d'Assas, 76. [Paris, Thomas, Passy.]

Labaste (Henri-Charles), né à Paris le 6 févr. 1874, agr., prof. lycée de Tourcoing. Rue Durantin, 24. [Psichari.]

Labourt (Jérôme-Dominique-Raymond), né à Paris le 2 mars 1874, lic. l. Rue Saint-Louis-en-l'Île, 19 *bis*. [Clermont-Ganneau.]

Lacomme (Léon), né à Liernais (Côte-d'Or) le 24 mars 1848, doct. dr. Rue de Rennes, 131. [Longnon.]

Lacour-Gayet (Jacques), né à Paris le 26 oct. 1883. Rue Jacob, 46. [Soury.]

Lafont (Renée-Charlotte-Amélie), née à Amiens le 4 nov. 1877, lic. l. Rue du Cardinal-Lemoine, 73. [Havet, Desrousseaux, Psichari.]

Lafont (Charles-Marie), né à Bayonne le 8 nov. 1851, agr. l., prof. lyc. Louis-le-Grand. Rue du Cardinal-Lemoine, 73. [Morel-Fatio, Psichari.]

Lahy (Jean-Maurice), né à la Réole le 8 août 1872. Boulevard Soult, 5. [Soury.]

Landremont (Luigia de), née à la Nouvelle-Orléans, 1873, artiste peintre. Rue de Seine, 16. [Derenbourg.]

La Porte (Eugène-Amédée-Henri de), né à Paris le 17 juin 1880, él. Éc. Ch. Avenue d'Eylau, 11. [Roy, Lot.]

Lassalle-Serbat (Louis-Émile), né à Saint-Saulve (Nord), le 8 sept. 1875, lic. l., archiviste-paléogr. Avenue des Champs-Élysées. [Roy.]

Laville (André), né à Paris le 20 déc. 1856, préparateur à l'Éc. des Mines. Rue de Buffon, 4. [Guieysse.]

Lecerf (Maurice), né à Paris le 23 juin 1878, él. Éc. Ch. Rue du Ranelagh, 139. [Roy.]

Leclerc (Paul), né à Vernon le 7 mars 1851, lic. dr. Avenue des Ternes, 51. [Longnon.]

Lecomte (Louis-Arthur-Victor-Joseph), né à Montdidier (Somme) le 16 sept. 1879, él. Fac. l. et dr. Rue des Lyonnais, 34. [Villefosse.]

Lécruit (François-Joseph), né à Paris le 29 sept. 1881, él. Fac. l. Rue des Bons-Enfants, 26. [Bérard, Monod.]

Lefebvre (Gustave-Louis-Désiré), né à Bar-le-Duc le 17 juillet 1879, agr. gr. Rue d'Assas, 38. [Bérard, Haussoullier.]

Legendre (Achille-Clément-Paul), né à Longjumeau le 27 avril 1869, agr. l., prof. au lycée de Chartres. [Chatelain.]

Legrand (Théodoric), né à Paris le 25 janv. 1882, él. Éc. Ch. Rue de la Plaine, 11. [Roy.]

Le Grelle (L'abbé comte Stanilas), né à Anvers le 12 juin 1874, doct. phil. et théol., *Belge*. Rue des Saints-Pères, 59. [Chatelain, Lot.]

Legrix (François-Michel), né à Elbeuf le 8 févr. 1881, lic. l. Rue des Saints-Pères, 76. [Chatelain, Nolhac.]

Leite de Vasconcellos (José), né à Ucanha le 7 juillet 1858, *Portugais*. Rue des Écoles, 50. [Paris, Gaidoz, Morel-Fatio.]

Lemaire (Isidore), né à Halluin (Nord) le 8 déc. 1861. Rue de Sèvres, 35. [Carrière.]

Lemaître (Henri-Léon-Louis), né à Valenciennes le 24 févr. 1881, él. Éc. Ch. Rue Le Verrier, 9. [Roy, Paris.]

Le Pelletier (Louis-Marie-Henri), né à Silly-la-Poterie (Aisne) le 25 déc. 1880, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Germain, 155. [Longnon, Roy.]

Leriche (Jules-Achille), né à Freneuse le 18 avril 1829, agr. l. viv. Villa de la Reine, à Versailles. [Paris, Longnon.]

Le Roux (Pierre), né à Plouec (Côtes-du-Nord) le 27 févr. 1874. lic. l. Rond-Point Bugeaud, 5. [Gaidoz, Meillet.]

Lesage (Joseph), né à Chabris (Indre) le 21 août 1880, él. Fac. l. Rue des Écoles, 36. [Lévi, Monod.]

Letonnelier (Gaston-Victor), né à Javron (Mayenne) le 26 août 1881, él. Éc. Ch. Rue Bonaparte, 36. [Roy.]

Levallois (Marie-Charles-Henri), né à Dijon le 11 juin 1878, lic. l., él. Éc. Ch. Rue du Vieux-Colombier, 4. [Roy, Longnon.]

Le Vayer (Paul-Marie-Victor), né à Vaugirard (Seine) le 14 janvier 1845. Rue Bargue, 25. [Longnon.]

Lévy (Armand-Abraham), né à Lunéville le 21 déc. 1877, lic. l. Rue Berthollet, 11. [Lévi, Halévy.]

Lévy (Edmond-Maurice-Raoul-Israël), né à Bayonne le 14 juin 1878. Rue Rataud, 9. [Carrière.]

Lifschitz (Mayer), né à Vilna le 10 mars 1876. *Russe*. Rue Claude-Bernard, 84. [Carrière, Havet, Chatelain, Jacobi, Desrousseaux.]

Livet (Jules-Henri), né à Varsovie le 28 mars 1855. Rue de la Tour-d'Auvergne, 21. [Soury.]

Lobjeois (René), né à Paris le 26 avril 1879, él. Fac. dr. Rue de Paris, 18, à Pierrefitte (Seine). [Reuss.]

Loew (Pierre), né à Paris le 14 juillet 1870, étud. méd. [Soury.]

Longnon (Henri-Auguste), né à Paris le 15 févr. 1882, él. Éc. Ch. Rue de Bourgogne, 52. [Nolhac.]

Lorber (Joseph-Paul), né à Beaucourt (territ. de Belfort) le 10 avril 1879, él. Éc. Ch. Rue Honoré-Chevalier, 7. [Roy.]

Lorenz (Anna), née à Hambourg le 25 mai 1878. *Allemande*. Rue Saint-Jacques, 178. [Passy.]

Lorgeon (Eugène-Henri), né à Bangkok le 14 sept. 1877, él. Éc. L. O. Rue Notre-Dame-des-Champs, 76. [Derenbourg.]

Lote (Georges-Ernest), né à Lorient le 19 mai 1880, lic. l. Rue Malebranche, 17. [Chatelain.]

Lundén (Josef), né à Gothembourg le 8 sept. 1876, *Suédois*. Rue des Feuillantines, 5. [Paris, Morel-Fatio, Thomas, Duvau, Passy, Longnon.]

Luquiens (Frédéric), né à Auburndale (Massachusetts) le 10 déc. 1875, B. A., *Américain*. Boulevard Montparnasse, 23. [Paris, Thomas.]

Lur-Saluces (Alexandre de), né à Sauternes le 31 juillet 1850. Rue Dumont-d'Urville, 10. [Soury.]

Macler (Frédéric), né à Mandeure (Doubs) le 26 mai 1869, dipl. Éc. L. O. Rue Boissonade, 24. [Carrière, Clermont-Ganneau.]

Maisani (Charles-Julien), né à Ajaccio le 27 janv. 1879, él. Fac. dr. [Havet, Chatelain.]

Maitret (Jehanne), née à Paris le 7 avril 1872. Rue Gerbillon, 7. [Clermont-Ganneau.]

Majewska (Gabrielle de), née à Souvalki le 29 mars 1870, doct. méd., *Polonaise*. Rue Léopold-Robert, 1. [Soury.]

Maquaire (Jean-Baptiste-Auguste), né à Boulogne-sur-Mer le 10 juin 1878, lic. hist., él. Éc. Ch. Rue Bonaparte, 61. [Roy.]

Marestaing (Pierre), né à Paris le 27 oct. 1880, él. Fac. dr. et l. Avenue Bugeaud, 51. [Guieysse.]

Marinet (Georges-Philibert), né à Lyon le 14 janv. 1872, agr. gr. Rue Madame, 25. [Thomas.]

Marouzeau (Jules-Émile), né à Fleurat (Creuse) le 20 mars 1878, él. Fac. l. Rue du Cardinal-Lemoine, 63 *bis*. [Villefosse.]

Martin (Fernand-Eugène), né à Toulouse le 9 mars 1880, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Germain, 72. [Roy, Lot.]

Martin (François), né à Montsalvy (Cantal) le 16 sept. 1867, él. dipl. Rue de Vaugirard, 74. [Halévy, Scheil.]

Martin (François), né à Dracy-Saint-Loup (Saône-et-Loire) le 19 janv. 1873, lic. l. Quai des Célestins, 2. [Monod.]

Martin du Gard (Roger), né à Neuilly-sur-Seine le 23 mars 1881, él. Éc. Ch. Rue Sainte-Anne, 69. [Roy.]

Maspero (Henri-Paul-Gaston), né à Paris le 15 déc. 1883. A Sèvres. [Carrière, Derenbourg.]

Massignon (Louis-Jules-Fernand), né à Nogent-sur-Marne le 25 juillet 1883. Rue de Solférino, 7. [Lévi.]

Mauss (Marcel), né à Épinal le 10 mai 1872, agr. philos., chargé de conf. à la Section des sc. rel. Avenue des Gobelins, 22. [Lévi.]

Mautner (Otto), né à Wotitz (Bohème), le 6 mai 1879, *Autrichien*. Rue des Petites-Écuries, 51. [Paris, Passy.]

Mazières (Henri-Georges-Louis de), né à Buzançais (Indre) le 2 févr. 1879, lic. dr. Rue Alphonse-de-Neuville, 20. [Longnon.]

Mazon (Maurice-Paul-Emmanuel), né à Privas le 25 juin 1874, agr. l. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Desrousseaux.]

Méjikian (Sirrag), né à Diarbekir le 5 oct. 1869, *Arménien*. Boulevard de Port-Royal, 86. [Soury.]

Mesnard (Georges), né à Paris le 14 mars 1845, lic. dr. Rue de Rivoli, 194. [Longnon.]

Michel (Bernard), né à Constantinople le 18 févr. 1878, él. Éc. L. O., *Ottoman*. Rue Mouffetard, 82. [Carrière, Halévy, Desrousseaux, Lebègue.]

Micheli (Léopold), né à Genève le 27 nov. 1877, él. Éc. Ch., *Suisse*. Rue de Vaugirard, 66. [Roy.]

Mitard (Maximilien-Louis-Joseph), né à Mauves (Loire-Inf.) le 29 sept. 1879, él. Fac. l. Rue de l'Arbalète, 38. [Thévenin, Bérard.]

Monod (Bernard), né à Paris le 30 janv. 1879, lic. l., él. Éc. Ch. Rue d'Assas, 76. [Monod, Roy, Bémont.]

Munch (Peter), né le 25 juillet 1870, *Danois*. Rue d'Assas, 70. [Monod, Reuss.]

Munier (Marie-Charles-Louis), né à Pont-à-Mousson le 19 mai 1857, lic. dr. Rue de la Sorbonne, 2. [Guieysse, Moret, Longnon.]

Munkácsy (Alexandre de), né à Huszt le 6 nov. 1877, *Hongrois*. Rue des Moulins, 12. [Passy.]

Nahapetian (Vagarchak), né à Cars (Caucase) le 19 févr. 1871, *Arménien*. Rue de la Collégiale, 7. [Passy.]

Nomens (Herta), née à Hambourg le 22 juin 1877, *Allemande*. A Fontenay-sous-Bois. [Passy, Roy, Soury.]

Ory (Charles-Louis), né à Paris le 4 nov. 1865, él. Éc. L. O. Rue Vaneau, 19. [Meillet.]

Oster (Édouard), né à Hollerich le 26 avril 1880, él. Fac. l., *Luxembourgeois*. Rue d'Assas, 60. [Haussoullier, Villefosse.]

Ostermann (Ludwig), né à Iserlohn (Westphalie) le 4 juin 1876, *Allemand*. Rue Racine, 23. [Paris, Thomas, Gilliéron, Passy.]

Palanque (Charles-Henri-Amédée), né à Auch le 21 déc. 1865. Carrefour de la Croix-Rouge, 2. [Guieysse, Moret, Clermont-Ganneau.]

Palmér (Fritiof), né à Uddevalla le 12 mars 1879, *Suédois*. Rue de l'Abbé-de-l'Épée, 4. [Paris, Thomas, Longnon.]

Pansiot (Paul-Jean-Baptiste), né à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or) le 26 mai 1843, ingénieur, à Saint-Cloud. [Longnon.]

Patry (Henry-Édouard), né à Royan le 22 mai 1877, anc. él. Éc. Ch., lic. l. Rue du Cardinal-Lemoine, 57. [Roy.]

Pelissier (Edmond-Hector), né à Fiac (Tarn), le 25 août 1877, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 46. [Roy.]

Peretié (Léon-Marie-Jules-Simon), né à Bagdad le 2 fév. 1879, él. Éc. L. O. Rue de Vaugirard, 61. [Derenbourg.]

Périer (Jean-Baptiste), né à Trélans (Lozère) le 26 juillet 1870. Quai des Célestins, 8. [Derenbourg.]

Perinelle (Georges-Henri-Marie-Kilford), né à Courbevoie le 26 oct. 1880, él. Éc. Ch. Boulevard Voltaire, 69. [Roy, Lot.]

Pernot (Désiré-Marie-Albert), né à Chalon-sur-Saône le 16 juin 1876, lic. l. Boulevard Saint-Michel, 129. [Nolhac.]

Perreau (Louis-Étienne-Émile), né à Clamecy (Nièvre) le 16 oct. 1857. Rue de Rome, 71. [Guieysse, Moret.]

Petresco (Jean), né à Bucarest le 26 sept. 1876, *Roumain*. Rue Halle, 50. [Thévenin, Reuss.]

Pfender (Georges-Adolphe-René), né à Héricourt (Haute-Saône), le 18 juillet 1881, lic. l. Rue du Faubourg-Poissonnière, 171. [Soury.]

Philipon (Édouard), né à Lyon le 8 janvier 1851, archiviste-paléogr. Square du Croisic. [Duvau, Longnon.]

Philippe (André-Marie), né à Clamecy (Nièvre), le 30 mai 1875, él. Éc. Ch. Rue du Mont-Cenis, 139. [Guieysse, Moret.]

Picarda (Émile), né à Paris le 20 mai 1873, doct. dr. Rue Fondary. [Thévenin.]

Pietsch (Karl), né à Stettin (Allemagne) le 4 janv. 1860, doc. phil., *Américain*. Rue des Beaux-Arts, 13. [Paris.]

Pigallet (Maurice-Claude-Thérèse), né à Marnay le 4 août 1878, él. Éc. Ch. Rue des Écoles, 1. [Roy.]

Pimorin (Henri-Joseph-Justin-Mathieu-Philippe), né à Bordeaux le 14 oct. 1872, lic. l. Rue du Montparnasse, 41. [Soury.]

Plantineau (Charles-Raphaël), né à Niort (Deux-Sèvres) le 12 août 1871, él. Fac. l. et dr. Rue du Cardinal-Lemoine, 65. [Specht.]

Poinsotte (Paul), né à Pompey le 16 janv. 1877, archiviste-paléogr. Rue de Navarre, 3. [Roy.]

Poinssot (Charles-Henri-Augustin), né à Paris le 9 mai 1883, él. Fac. l. Rue Nicole, 7. [Desrousseaux.]

Poinssot (Louis-François-Albert), né à Paris le 11 juillet 1879, lic. l. et dr. Rue Nicole, 7. [Longnon, Villefosse.]

Poisson (Émile-Charles), né à Orléans le 31 juillet 1874, lic. l. Rue de Vaugirard, 163 *bis*. [Haussoullier.]

Popper (William), né à Saint-Louis (Missouri) le 29 oct. 1874, M. A., *Américain*. Rue du Sommerard, 5. [Derenbourg, Guieysse.]

Portigliotti (Giuseppe), né à Fara Novarese le 6 août 1875, doc. méd., *Italien*. Place du Collège-de-France, 7. [Soury.]

Prey de la Ruffinière (Antoine du), né à Saint-Pierre (Martinique) le 20 mai 1879. Rue Dauphine, 52. [Soury.]

Prost (Henry-Marie), né à Champagnole le 8 oct. 1883. Avenue de Labourdonnais, 51. [Monod, Roy.]

Protot (Charles-Louis-Eugène), né à Carisey (Yonne) le 27 janv. 1839, avocat. Boulevard Voltaire, 216. [Derenbourg.]

Puginier (Émile-Edmond), né à Castres le 23 mai 1863, lic. l., prof. de lycée. Rue Saint-Jacques, 328. [Lebègue.]

Puscariu (Sextil), né à Brasso (Hongrie) le 4 janv. 1877, doct. l., *Roumain*. Rue de l'École-de-Médecine, 4. [Paris, Thomas, Morel-Fatio, Passy.]

Puthod (Ursule), née à Paris le 20 mars 1874. Rue de l'Université, 215. [Soury.]

Puthod (Valentine), née à Paris le 27 avril 1875. Rue de l'Université, 215. [Soury.]

Raimbault (André), né au Raincy (Seine-et-Oise) le 12 janv. 1882, él. Fac. l. Parc Carette, à Gagny (Seine-et-Oise). [Soury].

Ball (Emil), né à Oberstenfeld (Wurtemberg) le 10 juin 1879. *Allemand.* Rue de Tournon, 7. [Thomas, Bérard.]

Reed (Franck Olis), né à Massachusetts le 20 juillet 1876, B. A., *Américain.* Rue Notre-Dame-des-Champs, 117. [Thomas.]

Ricci (Seymour-Montefiore-Robert-Rosso de), né à Meadowbank le 17 mai 1881, él. Fac. l., *Anglais.* Avenue Henri-Martin, 30. [Villefosse.]

Rigal (Jean-Louis), né à Coubisou (Aveyron) le 8 sept. 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Paris, Gilliéron, Thomas.]

Riottot (Gustave-Jules), né à Paris le 22 avril 1864, lic. dr. Rue de la Pompe, 157. [Longnon.]

Rivero (Eugène), né à Bergerac le 15 mars 1871, lic. l. Rue de la Terrasse, 20. [Nolhac.]

Rohmer (Régis-Jules-Pierre-Marie), né à Bayonne le 15 avril 1881, él. Éc. Ch. Rue de la Sorbonne, 18. [Roy.]

Rossel (Théodore), né à Montréal le 11 nov. 1877, él. Fac. l. Rue Saint-Jacques, 241. [Bérard.]

Rottach (Edmond-Auguste-André), né à Bar-le-Duc le 28 nov. 1877, lic. phil. Rue de l'Abbé-de-l'Épée, 1. [Soury.]

Rubmann (Oscar-Heinrich), né à Saarbruecken le 21 déc. 1879, *Allemand.* Rue Saint-Jacques, 34. [Passy.]

Rumpf (Frédéric-Albert), né à Luringston (New-Jersey) le 14 nov. 1852, *Américain.* Rue Pergolèse, 5. [Soury.]

Runeberg (Jean), né à Rome le 27 mai 1874, doct. phil., *Finlandais.* Rue Corneille, 5. [Paris, Thomas.]

Saillens (Émile-Théophile), né à Paris le 16 août 1878, lic. l. Rue Ansot, 4, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Sakellaridès (Emma), née à Jassy le 9 juin 1866, *Roumaine.* Avenue de Montespan, 7. [Soury.]

Salmon (Amédée-Victor), né à Lescherolles le 21 sept. 1857. Avenue des Gobelins, 12. [Paris.]

Samfiresco (Elvire), née à Berlad le 19 nov. 1867, *Roumaine.* Rue Notre-Dame-des-Champs, 56. [Thomas.]

Sandoz (Arnold), né à Chaudefonds le 22 avril 1847, ingénieur. Avenue Bosquet, 50. [Lévi.]

Saroïhandy (Jean-Joseph), né à Saint-Maurice-sur-Moselle le 13 sept. 1867, lic. l. Rue Clovis, 23. [Morel-Fatio, Thomas.]

Schah Tachtinsky (Mohammed), né à Erivan (Transcaucasie) le 10 oct. 1848, *Russe.* Rue des Écoles, 50. [Blochet, Derenbourg, Passy.]

Scherer (Jean), né à Zurich le 3 avril 1855, *Suisse.* Rue Richelieu, 28 *bis.* [Soury.]

Schmidt (Guido), né à Ulm le 4 févr. 1876, *Allemand.* Boulevard de Strasbourg, 14. [Paris, Thomas, Passy.]

Schmoll (Armand), lic. l. [Levy.]

Schoenbrod (Odilie), née à Cologne le 31 déc. 1875. *Allemande*. Rue Rochechouart, 10. [Passy, Soury.]

Schwartz (Louis-Ernest-Georges), né au Havre le 27 déc. 1875, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Brey, 15. [Nolhac.]

See (Adrien), né à Colmar le 10 juillet 1880, lic. l. Rue Gay-Lussac, 9. [Paris, Haussoullier, Lebègue.]

Segay (Raymond-Eugène), né à Reims le 13 sept. 1880. Rue des Carmes, 10. [Guieysse, Moret.]

Sidoisne (Jules-Albert), né à Bonneval (Eure-et-Loir) le 6 mars 1869. Avenue de l'Observatoire, 2. [Longnon.]

Slousch (Nahum), né à Odessa en déc. 1872. *Russe*. Rue de l'École-Polytechnique, 17 *bis*. [Carrière, Derenbourg, Halévy, Scheil.]

Soldi-Colbert (Émile), né à Paris en mai 1846. Rue Chalgrin, 5 *bis*. [Moret, Lévi.]

Spinello (Marius), né à New-Hawen (Connecticut) le 28 oct. 1873, B. A., M. A., *Américain*. Rue des Écoles, 41. [Morel-Fatio, Thomas.]

Storck (Théodor), né à Fröndenberg (Westphalie), le 1er août 1876, doct. phil., *Allemand*. Rue Mazarine, 54. [Paris, Thomas, Gilliéron.]

Teschemacher (Hubert-E.), né à Boston le 30 juin 1856, A. B. *Américain*. Rue du Cardinal-Lemoine, 28 *bis*. [Soury.]

Tharel (Georges-Léon), né à Paris le 25 avril 1878. Avenue Henri-Martin, 29. [Derenbourg.]

Thibault (Pierre-Arsène-Fabien), né au Havre le 19 janv. 1856, doct. dr. Boulevard Saint-Michel, 81. [Thévenin.]

Thomas (Albert-Jean-Jacques), né à Nantes le 15 févr. 1871, dipl. Éc. L. O. Rue Saint-Jacques, 212. [Guieysse, Specht.]

Thomas (Émile), né à Issoudun le 27 avril 1880, él. Fac. l. Rue Cujas, 2. [Monod, Lévi.]

Thommen (J.-Édouard), né à Bâle le 30 janv. 1880, *Suisse*. Place de la Sorbonne, 1. [Lévi, Meillet.]

Thuasne (Louis), né à Paris le 9 nov. 1854. Avenue de Villars, 14. [Nolhac.]

Thuau (Pierre-Henri-Marie-Joseph), né au Mans le 31 juillet 1873. Rue de Longchamp, 24. [Passy.]

Tiemann (Victoria-Suzanne), née à Baudach (Brandebourg) le 16 avril 1873. *Allemande*. Rue Payenne, 14. [Passy.]

Topperwien (Karl), né à Gottingen le 4 avril 1879. *Allemand*. Rue de Noailles, 3, à Saint-Germain-en-Laye. [Passy.]

Toudouze (Georges-Édouard-Henri), né à Paris le 22 juin 1877, lic. l., dipl. hist. et géogr. Rue de Moscou, 50. [Haussoullier.]

Vadala (Ramiro), né à Benghazi (Tripolitaine) le 15 juin 1879, él. Éc. L. O. et Fac. dr. Rue Saint-Jacques, 160 [Derenbourg, Guieysse.]

Vaschide (Nicolas), né à Buzeu le 7 décembre 1873, lic. l., *Roumain*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 56. [Soury.]

Vaschide (Victoria-Jane), née à Piatra le 23 juin 1877. *Roumaine*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 56. [Villefosse.]

Vendryès (Joseph-Jean-Baptiste), né à Paris le 13 janvier 1875, agr. gr. Rue de Vaugirard, 90. [Gaidoz, Meillet.]

Vergeaud (Édouard-Armand), né à Angoulême le 2 août 1876. Passage d'Enfer, 5. [Soury.]

Vernet (Paul-Georges-François), né à Ablon (Seine-et-Oise) le 23 mars 1875. Rue Oudry, 14 *bis*. [Soury.]

Verwey (Anna-Jacoba), née à Sneek (Frise) le 8 septembre 1848, *Hollandaise*. Boulevard Saint-Germain, 132. [Monod, Thomas, Passy.]

Vietti (Giuseppe-Achille), né à Locarno (Suisse) le 6 août 1875, doct. méd., *Italien*. Rue de Vaugirard, 11. [Soury.]

Vignot (Charles), né à Joigny le 7 août 1854, lic. dr. Rue Saint-Guillaume, 31. [Villefosse.]

Vigot (L'abbé Adolphe-Alfred), né à Trouville-sur-Mer le 26 août 1864, lic. l. Rue Monge 119 *bis*. [Carrière.]

Vincent (Franck), né à Orange le 1er sept. 1870. Boulevard de la Villette, 165. [Halévy.]

Virolleaud (Jean-Charles-Gabriel), né à Barbezieux le 2 juillet 1879, lic. l., dipl. hist et géogr., dipl. Éc. L. O. Rue Corneille, 5. [Haussoullier, Carrière, Guieysse, Halévy, Scheil.]

Vogt (Charles-Albert), né à Genève le 5 août 1874, él. Éc. Ch., *Suisse*. Quai des Célestins, 8. [Lebègue.]

Vogüé (Raymond-Raoul de), né à Saint-Pétersbourg le 22 janv. 1881, él. Éc. Ch. Rue Las Cases, 15. [Roy.]

Votteler (Otto), né à Reutlingen (Wurtemberg) le 16 août 1879, *Allemand*. Rue des Feuillantines, 5. [Soury.]

Wagner (Charles-Philip), né à Pulham (Connecticut) le 15 déc. 1876, B. A., Place du Collège-de-France, 7. [Paris, Morel-Fatio.]

Wagner (Max-Léopold), né à Munich le 17 sept. 1880, *Allemand*. Rue des Carmes, 7. [Paris, Morel-Fatio, Thomas, Passy.]

Waller Zepper (Sybrand-Allard), né à Leewarde le 29 nov. 1874, *Hollandais*. Rue Monge, 16. [Bémont.]

Warren (Andrew Mc Carrie), né à Fall River le 17 mai 1856. *Américain*. Rue de Trévise, 12. [Carrière, Lévi, Clermont-Ganneau.]

Wechsel (Clara), née à Thorn le 6 sept. 1859, *Allemande*. Rue Duguay-Trouin, 3. [Passy.]

WIESE (Léo), né à Werden-sur-Ruhr le 26 janv. 1871, doct. phil., *Allemand*. Rue Jacob, 22. [Paris, Gilliéron, Thomas.]

WILLIAMS (Grace Sara), née à Galestrirg le 5 janv. 1876, A. B., *Américaine*. Rue des Écoles, 40. [Thomas, Passy.]

XOUAL (Maurice-Ernest), né à Amiens le 22 nov. 1876, lic. l. Rue Crébillon, 27, à Vincennes. [Haussoullier.]

ZEILLER (Marie-Joseph-Charles-Jacques), né à Paris le 21 mars 1878, lic. l. dipl. hist. Rue du Vieux-Colombier, 8. [Villefosse.]

NÉCROLOGIE.

M. Jules CHAUVIN est décédé à Paris le 4 octobre 1901. Après avoir rempli de longues années les fonctions de comptable, il était venu s'inscrire, en novembre 1893, à notre École, afin de poursuivre des études de philologie latine qu'il n'avait jamais complètement délaissées. Il était devenu un de nos collaborateurs assidus. Passionné pour la science, il s'est chargé, en diverses circonstances, de conférences supplémentaires pour initier les élèves novices. Il donnait des articles excellents à la *Revue de philologie* et des communications intéressantes à la Société des humanistes français dont il fut élu plusieurs fois secrétaire, en même temps qu'il remplissait avec zèle les fonctions, toutes gratuites, de surveillant général à l'École Vauquelin. Il laisse inachevée une édition critique d'Aurelius Victor, pour laquelle il avait voyagé à Rome et à Wolfenbüttel et qui promettait d'être un travail définitif. Toute sa vie est un bel exemple de dévouement aux lettres latines et de désintéressement scientifique.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1901-1902.

Les conférences pour l'année 1901-1902 auront lieu à partir du 4 novembre au 1er étage de la Nouvelle-Sorbonne (rue Saint-Jacques, 46).

PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études, M. Alfred Jacob : *Explication critique de l'Économique de Xénophon*, les mardis, à 3 heures. — *Paléographie grecque : Étude de l'écriture des papyrus*, les samedis, à 9 heures. — *Éléments de paléographie, lecture de fac-similés*, les jeudis, à 1 heure. (Cette conférence sera dirigée par M. Lebègue.) — *Publication de textes grammaticaux inédits ou mal publiés*, les lundis, à 9 heures.

Directeur adjoint, M. A.-M. Desrousseaux : *Recherches sur l'histoire du texte des tragiques grecs*, les mercredis, à 5 heures. — *Exercices de critique verbale et examen de diverses publications récentes relatives à la littérature grecque*, les jeudis, à 10 heures et demie. — *Explication des Nuées d'Aristophane. La mise en scène de la comédie athénienne*, les vendredis, à 10 heures et demie.

PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études, M. Jean Psichari : *Chrestomathie historique de la κοινή ancienne, médiévale et moderne, à partir de Polybe et des inscriptions de Sestos jusqu'au XVe siècle*, les lundis, à 2 heures et demie. — *Histoire abrégée de la langue grecque. Cours élémentaire*, les jeudis, à 2 heures et demie.

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études, M. B. Haussoullier : *Études d'histoire et de droit grecs ; Recherches et sujets de travaux*, les mardis, à 9 heures. — *Explication d'un choix d'inscriptions grecques récemment découvertes*, les jeudis, à 9 heures.

PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études, M. Louis Havet, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Examen du texte de Térence,* Heautontimorumenos, les mardis, à 10 heures un quart.

Directeur adjoint, M. Émile Chatelain : *Paléographie latine : l'écriture semi-onciale,* les jeudis, à 10 heures. — *Études de lexicographie latine,* les samedis, à 9 heures. — *Lecture des notes tironiennes,* les samedis, à 10 heures.

ÉPIGRAPHIE LATINE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Étude des inscriptions religieuses de la Gaule,* les samedis, à 2 heures et demie.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CLASSIQUE.

Directeur d'études, M. P. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

HISTOIRE.

Directeur d'études, M. Monod, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques : *Études critiques sur l'époque carolingienne et Examen de l'*Histoire des Institutions de l'ancienne France *de Fustel de Coulanges*, les lundis, à 8 heures trois quarts.

Directeur adjoint, M. Thévenin : *Institutions de droit privé du* VIe *au* XIIIe *siècle d'après les Formules en usage dans l'empire Franc* (édition Zeumer) *et le* Manuel *de M. Thévenin,* les mercredis, à 10 heures et demie. — *Les impôts dans les États barbares installés en Italie et en Gaule à la chute de l'Empire romain.* — *Travaux d'élèves*, les mercredis, à 1 heure et demie.

Directeur adjoint, M. Roy : *Études sur les Mémoires de la seconde moitié du* XVIe *siècle,* les mercredis, à 4 heures et demie. — *Étude des canons de Conciles capétiens utiles à l'histoire des institutions de la France,* les vendredis, à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Bémont : *Bibliographie des sources de l'histoire*

d'Angleterre au XVIe *siècle*, les mardis, à 4 heures. — *Études critiques sur les institutions de la Gascogne pendant la domination anglaise*, les mardis, à 5 heures et demie.

M. Rod. Reuss, maître de conférences : *Le Saint-Empire romain-germanique depuis la Réforme jusqu'à la Révolution ; études géographiques, historiques, administratives et sociales*, les mardis et vendredis, à 10 heures.

M. Ferdinand Lot, maître de conférences : *Charles le Chauve, empereur ; règnes de Louis II, Louis III et Carloman* (875-884), les mercredis, à 3 heures trois quarts. — 1° *La Chronologie des Lettres de Gerbert* (lettres 181-220) ; 2° *Étude critique des sources de l'histoire de la Bretagne armoricaine du* V^e *au* IXe *siècle*, les mercredis, à 4 heures trois quarts.

HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études, M. Jules Soury : *Théories des fonctions des organes cérébraux de projection et d'association*, les lundis, à 5 heures. — *Structure et fonctions du système nerveux central*, les vendredis, à 5 heures.

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

Directeur d'études, M. L. Duchesne, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de l'École française de Rome.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études, M. Longnon, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations* (noms de l'époque mérovingienne et de l'époque carolingienne), les jeudis, à 4 heures et demie. — *Les noms des communes du département de la Nièvre*, les samedis, à 4 heures et demie.

M. Victor Bérard, maître de conférences : *Le Latium et l'Étrurie : géographie et topologie des cités étrusques et latines*, les mercredis, à 8 heures un quart. — *Suite des légendes odysséennes : les Lestrygons, les Sirènes, Charybde et Skylla ; l'Ithaque homérique*, les jeudis, à 8 heures un quart.

PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint, M. Paul Passy : *Exposé élémentaire de la phonétique française*, les mardis, à 1 heure et demie. — *Étude de l'assimilation et de la dissimilation*, les mardis, à 2 heures et demie. — *Exercices pratiques*, les mardis, à 3 heures et demie.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France.

Directeur adjoint, M. Louis Duvau : *La dérivation dans les langues germaniques*, les vendredis, à 10 heures et demie. — *Explication de l'Edda*, les samedis, à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Éléments de grammaire comparée du grec* (déclinaison et emploi des formes nominales), les lundis, à 9 heures. — *Grammaire comparée du vieux slave*, les mardis, à 10 heures.

PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études, M. Gaston Paris, membre de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études de lexicographie romane*, les vendredis, à 5 heures un quart. — *Examen critique des publications nouvelles dans le domaine de la philologie romane*, les dimanches, à 10 heures (chez M. G. Paris, au Collège de France).

Directeur adjoint, M. A. Morel-Fatio : *Études sur les plus anciens écrits relatifs à la grammaire et à la versification castillanes, et à l'histoire littéraire de l'Espagne*, les mercredis, à 4 heures trois quarts.

M. Antoine Thomas, maître de conférences : *Morphologie du latin vulgaire*, les jeudis, à 9 heures.

DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint, M. Jules Gilliéron : *Étude phonétique de divers patois de la France*, les jeudis, à 2 heures. — *Lecture de textes patois*, les jeudis, à 3 heures.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

M. Abel Lefranc, maître de conférences : *Études sur Rabelais, ses rapports avec l'Humanisme et avec la Réforme*, les lundis, à 5 heures. — *Explication et commentaire du IVᵉ livre du* Pantagruel, les mardis, à 5 heures.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études, M. Gaidoz: *Grammaire de l'ancien et du moyen irlandais*, les mardis, à 9 heures. — *Explication de textes gallois*, les samedis, à 9 heures.

LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études, M. Sylvain Lévi : *Éléments de la grammaire sanscrite : Grammaire et textes*, les lundis, à 11 heures. — *Notions élémentaires d'indianisme* (géographie, histoire, littérature), les vendredis à 11 heures. — M. Specht, membre de la Conférence, expliquera les principaux passages des auteurs chinois relatifs à l'histoire du Thibet, les lundis, à 4 heures.

Directeur adjoint, M. Louis Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient. — M. Foucher, chargé de conférences : *Explication de la* Bhagavad Gîtâ, les jeudis, à 5 heures.

LANGUES ZENDE ET PEHLVIE.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Explication de textes tirés de l'*Avesta, les lundis, à 10 heures. — (M. Blochet, élève diplômé, expliquera des textes pehlvis, les jeudis et les samedis, à 5 heures.

LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur d'études, M. A. Carrière : *Hébreu*. Deuxième et troisième années : *Explication et étude critique du livre de la* Genèse, les mardis et jeudis, à 8 heures et demie. — *Exercices pratiques de grammaire hébraïque*, les vendredis, à 9 heures et demie. — *Syriaque. Exposé de la grammaire syriaque et traduction de textes faciles*, les mardis et jeudis, à 9 heures et demie. — *Chaldéen. Lecture du Thargoum d'*Onkelos *sur la Genèse*, les vendredis, à 8 heures et demie.

LANGUE ARABE.

Directeur d'études, M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Morceaux choisis du* Livre

des Deux Jardins, *par Aboû Schâma, avec l'examen critique des sources orientales et occidentales de l'histoire de Saladin*, les mercredis, à 5 heures.

LANGUE ÉTHIOPIENNE-HIMYARITE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études, M. Halévy : *Exposé de la grammaire éthiopienne. Explication de morceaux choisis dans la Chrestomathie éthiopienne de Dillmann. Explication des inscriptions himyarites*, les mardis, à midi, et les samedis, à 10 heures. — *Grammaire comparée des langues touraniennes*, les samedis, à 11 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Directeur d'études, M. Jules Oppert, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France.

M. Scheil, maître de conférences : *Déchiffrement des textes de Sargon*, les lundis, à 9 h. — *Textes épistolaires et juridiques*, les vendredis, à 9 heures.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études, M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Antiquités orientales : Palestine, Phénicie, Syrie*, les mardis, à 3 heures et demie. (Quelques conférences sur les *Monuments épigraphiques araméens et néo-puniques* seront faites par M. Chabot, élève diplômé.) — *Archéologie hébraïque*, les samedis, à 3 heures et demie.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études, M. Maspero, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Directeur adjoint, M. Guieysse : Première année : *Éléments de grammaire égyptienne et explication de textes hiéroglyphiques*, les samedis, à 9 heures. — Seconde année : *Éléments de lecture hiératique*, les samedis, à 10 heures. — *Traduction de textes hiératiques*, les samedis, à 11 heures.

M. Moret, chargé de conférences : *Histoire de l'Égypte, de la XIIe à la XIVe dynastie*, les lundis, à 10 heures. — *Les tombeaux royaux de Thèbes*, les mardis, à 5 heures.

M. Henri Lebègue, chef des travaux paléographiques [1], se tiendra à la disposition des élèves, à la Bibliothèque nationale, les lundis, mardis, mercredis, vendredis, de 2 heures à 4 heures, et les samedis, de 10 heures à 11 heures et demie. — Les jeudis, à une heure, dans une salle de l'École, il exercera les élèves à la lecture des manuscrits grecs.

SALLE DE TRAVAIL.

Excepté les dimanches et les jours de vacances indiqués dans le calendrier, la salle de travail de la Section est ouverte, pour les élèves, du 4 novembre au 28 juin, de 9 heures à midi et de 3 heures à 10 heures du soir.

Après la clôture des conférences, cette salle restera ouverte, du 30 juin au 25 août 1902, de 9 heures à midi et de 3 heures à 5 heures du soir.

La *Bibliothèque de l'Université de Paris* est également ouverte pour les élèves réguliers de l'École, munis de leur carte d'inscription, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi, de 2 à 6 heures et de 8 heures à 10 heures du soir.

[1] *Extrait du Règlement adopté pour le service des travaux paléographiques de l'École :*

«Les collations de manuscrits revêtues du timbre de l'École des hautes études sont et restent sa propriété. Les savants de tous pays qui désirent obtenir communication de collations faites ou à faire doivent adresser leur demande au secrétaire de la Section d'histoire et de philologie (à la Sorbonne, Paris) pour être transmise au président, qui décidera, après information, s'il est possible d'y donner satisfaction.

«La communication est absolument et rigoureusement gratuite. Les collations communiquées devront être renvoyées au secrétaire, au plus tard lors de la publication du travail pour lequel elles auront été utilisées, avec un exemplaire de ce travail destiné à la bibliothèque de l'École, et un autre pour la personne qui aura fait la collation.»

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT.

M. G. MONOD, président de la Section, reçoit à l'École, les lundis, de 10 heures à 11 heures et demie du matin.

M. Émile CHATELAIN, secrétaire de la Section, reçoit au Secrétariat de l'École, les samedis, à 11 heures du matin. Il se tient, en outre, tous les jours (sauf le vendredi) à la Bibliothèque de l'Université, à la disposition des élèves boursiers et de ceux qui préparent une thèse pour l'École.

TABLE DES MATIÈRES.

MISSIONS.

PUBLICATIONS.

CHRONIQUE DE L'ANNÉE.

ÉLÈVES.